هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10728 22 PAGES — SAMEDI 28 JUILL 3

Remous en Belgique à la suite d'un scandale financier

LIRE PAGE 22

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 ... Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,10 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un « technicien » pour l'Italie ?

La crise gouvernementale italienne, qui dure pratiquement depuis le début de l'année, approche-t-elle de sa fin ? Ce vendredi 27 juillet, le chef de l'Etat a demandé à M. Filippo Maria Pandolfi, ministre (démocrate-chrétien) du Trésor, de former le cabinet. Après les tentatives infructueuses de M. Andreotti, président du conseil démissionnaire, et de M. Craxi, secrétaire général du parti socialiste, on n'ose se prononcer sur les chances de réussite du nouveau « formateur », désigné par élimination, après une série de refus. Dans la meilleure hypothèse, il ne pourrait constituer qu'un cabinet provisoire reposant sur une faible majorité parlementaire, puisque les socialistes envisagent l'abstention et que les communistes seront, en tout cas, dans l'opposition.

M. Pandolfi a été choisi en tant que « technicien » : les divergences entre les partis et les divisions internes de la démocratie chrétienne interdisaient la désignation d'un homme trop marqué politiquement. Agé de cinquante et un ans, le ministre du Trésor est un nouveau venu dans les arcanes du pouvoir. Dans les deux derniers gouvernements de M. Andreotti, il a contribué au redressement des finances italiennes, élaboré un plan triennal de développement et su se démarquer de la classe politique traditionnelle pour apparaître comme un éventuel recours.

Même s'il réussit à former le cabinet, M. Pandolfi aura une marge de manœuvre bien étroite. L'impasse politique reste totale. Les élections législatives anticipées des 3 et 4 juin n'ont presque rien changé au rapport des forces. Malgré le recul du P.C.I., la démocratie chrétienne est dans l'incapacité de constituer des majorités avec les seuls partis « laïcs » du centre gauche ou du centre droit. Il lui faut absolument le soutien des communistes ou des socialistes. Or ces deux formations ont des exigences que la démocratie chrétienne refuse avec énergie : elle veut bien des communistes dans la majorité, mais pas au gouvernement ; elle veut bien des socialistes au gouvernement, mais sans leur céder la présidence du conseil. S'appuyant sur ses 38 % de suffrages, le premier parti italien revendique le centre de l'échiquier politique où il campe depuis trente-trois ans.

Depuis la disparition d'Aldo Moro, la démocratie chrétienne n'a plus de chef et elle est traversée de courants contradictoires. Certains de ses membres sont attachés à la politique d'union nationale conduite depuis 1976 ; ils estiment qu'on ne peut gouverner contre le P.C.I. D'autres veulent exhumer la vieille alliance de centre-gauche pour empêcher les communistes de revenir dans la majorité. Tous les jeux actuels sont faits en fonction du prochain congrès de la démocratie chrétienne, convoqué à l'automne.

La lassitude des Italiens n'a d'égal que leur scepticisme. Ils s'habituent peu à peu à vivre sans gouvernement, et cela les éloigne chaque jour davantage de leurs dirigeants. L'Italie a pu bénéficier, ces derniers mois, d'une économie active et d'une relative accalmie sur le front du terrorisme. Mais que se passera-t-il à l'automne ? On s'attend à un réveil de l'inflation après le renouvellement des conventions collectives dans l'industrie et à une avalanche de hausses décrétées cette semaine. Pour affronter des questions aussi graves que la crise énergétique, l'Italie manque non seulement d'un gouvernement mais d'un Etat solide. L'idée que « ce pays est ingouvernable » fait du chemin.

Si l'impasse politique demeurait, de nouvelles élections législatives deviendraient inévitables. Et si elles ne faisaient que confirmer, une fois de plus, les équilibres actuels, on songerait alors très sérieusement à abandonner le vote à la proportionnelle pour un système majoritaire à la française. La « deuxième république » italienne verrait le jour sur un constat d'échec. Et qui sait dans quel climat ?

LES VENTES FRANÇAISES D'ARMEMENTS

Paris négocie avec Bagdad et Ryad d'importants contrats de matériel naval

La France négocie avec l'Irak et l'Arabie Saoudite d'importants contrats d'armes navales, dont le montant est évalué à plusieurs milliards de francs pour chacun des deux pays. Il s'agit, dans les deux cas, de la vente de batteries de défense côtière par missiles, d'hélicoptères et de radars embarqués, ainsi que des bâtiments de surface de tous tonnages (corvettes, frégates et patrouilleurs rapides).

Tant Bagdad que Ryad souhaitent diversifier leurs sources d'approvisionnement. L'Irak, dont la marine utilise des matériels soviétiques, tente de se détacher progressivement de l'influence de Moscou pour introduire, dans le golfe Persique, avec la neutralité bienveillante des pays arabes riverains, une technologie différente, essentiellement de conception française. L'Arabie Saoudite, qui a déjà acheté à Paris autant de chars qu'en possède l'armée française, a demandé à la France de lui préparer tout un dispositif de défense de ses approches maritimes en mer Rouge et dans le golfe Persique.

En moyenne, les exportations françaises de matériels navals ont représenté, jusqu'à présent, environ 4 % du total annuel des commandes étrangères d'armes. Cette proportion se trouvera sensiblement modifiée si les négociations en cours aboutissent.

Compenser la perte des marchés européens

Après la perte du marché belge des blindés, les responsables des ventes d'armes au ministère français de la défense escomptent que la conclusion, avant la fin de cette année, d'importants contrats de matériels navals avec plusieurs pays arabes viendra compenser la stagnation prévisible des exportations de fournitures etrrestres et aéronautiques en Europe.

En particulier, l'Irak et l'Arabie Saoudite, pour des livraisons de matériels destinés à leurs marines de guerre et évalués à plusieurs milliards de francs, pourraient prendre le relais d'une clientèle européenne qui boude les propositions de sociétés françaises parce qu'elle trouve des avantages financiers, industriels et politiques à se lier, de préférence, avec des entreprises américaines.

Depuis le début de l'année, il n'y a pas eu de commandes de chars français à l'étranger. Et si les ventes d'avions de combat (notamment au Nigeria, au Pakistan, à la Jordanie et au Chili) ne se sont pas ralenties, il n'en reste pas moins que, pour la première fois, depuis de très nombreuses années, le montant des livraisons en 1979 — c'est-à-dire la facturation des armements effectivement expédiés aux clients et résultant de prises de commandes antérieures, — sera égal, à quelques détails près, à la valeur des prises de commandes étrangères qui auront été enregistrées durant cette même année et qui donneront matière, à leur tour, à des fournitures ultérieures.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 8.)

LES EFFETS DU CONFLIT SINO-SOVIÉTIQUE

Le gouvernement de Bangkok tire profit de la grave crise que traverse le P.C. thaïlandais

Les conflits en Asie du Sud-Est, prolongeant la rivalité sino-soviétique, et les fluctuations de la politique chinoise ont des répercussions au sein des mouvements révolutionnaires en dehors de l'Indochine. Le parti communiste thaïlandais, mouvement révolutionnaire armé, traverse notamment une grave crise idéologique et de nombreux militants quittent ses rangs.

Les dissensions facilitent la lutte du gouvernement de Bangkok contre les mouvements de guérilla, d'autant que le P.C.T. est privé de son principal moyen de propagande : sa radio, qui émettait depuis le sud de la Chine, a en effet, « provisoirement » cessé ses émissions.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — L'annonce imprévue de l'arrêt des émissions de la radio du parti communiste de Thaïlande (P.C.T.), la « *Voix du peuple thaï* » (V.P.T.), confirme le trouble et le début de scission survenus au sein de ce mouvement de libération armée au cours des derniers mois (*le Monde* du 12 mai).

Ces phénomènes sont la conséquence directe des contradictions internes au sein d'un parti étroitement dépendant des fluctuations de la politique chinoise et de leur exacerbation au fil des conflits idéologiques, politiques et militaires qui ont mis aux prises le P.C. chinois, d'une part, et ceux d'une Indochine placée sous la tutelle de Hanoï, d'autre part.

Ces conflits, qui prolongent la rivalité sino-soviétique, ont sonné le glas d'une solidarité révolutionnaire multipartite, du type de celle dont avait bénéficié le Vietnam jusqu'en 1975. Ils ont ainsi facilité la répression anticommuniste par les régimes au pouvoir en Asie du Sud-Est.

Après avoir gardé le silence sur la montée des querelles entre ses voisins et soutiens communistes, omettant même de signaler l'explosion des « *guerres fratricides* », contrairement aux P.C. (également maoïstes) de la Malaisie et de la Birmanie, la V.P.T. avait fini par prendre fait et cause, en juin, pour la Chine. C'est ainsi qu'elle avait dénoncé, avec cinq mois de retard, l'invasion vietnamienne au Cambodge et l'« hégémonisme » de Hanoï et de Moscou.

La radio, qui émettait quotidiennement depuis décembre 1963 à partir de la ville de Kunming (sud de la Chine), avait même appelé, le 7 juin, à une large union du peuple thaïlandais pour faire face à la menace des « agresseurs » vietnamiens aux frontières orientales du royaume.

Une union dans laquelle le P.C.T. n'hésitait pas à inclure les forces armées, la police et la bourgeoisie nationale (patriotiques) du régime de Bangkok, jusqu'alors dénoncé et combattu comme l'ennemi principal.

Le 11 juillet, la radio cessait « temporairement » ses émissions. Aucune explication n'était fournie, aucune date de reprise n'était annoncée, ce qui a alimenté les spéculations. Nouvelle décision « *pragmatique* » de la Chine, sacrifiant la V.P.T. pour donner un gage supplémentaire à Bangkok ?

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 3.)

L'INFLATION AUX ÉTATS-UNIS

Le taux le plus élevé depuis trente ans

L'inflation est restée forte aux Etats-Unis en juin, mois pendant lequel la hausse des prix a été de 1 %. En rythme annuel, cette hausse atteint pour les six premiers mois de l'année 13,2 %, soit le taux le plus élevé depuis trente ans.

Le dollar n'en a pas moins poursuivi son redressement sur les marchés des changes ce vendredi 27 juillet, les opérateurs étant, semble-t-il, sensibles aux déclarations officielles qui se sont multipliées outre-Atlantique ces derniers jours sur la nécessité de lutter contre l'inflation et de défendre la devise américaine. La dernière en date a été faite le 26 juillet par le sous-secrétaire au Trésor, M. Anthony Solomon, qui a affirmé : « *Les Etats-Unis ne permettront pas qu'une nouvelle crise du dollar éclate* ».

Cependant, la crédibilité du chef de la Maison Blanche reste faible. Selon un sondage effectué par l'institut Harris le 15 juillet, soit juste après le discours du président, 77 % des personnes interrogées pensent que M. Carter n'a pas « *le savoir faire nécessaire pour appliquer effectivement le programme qu'il propose* ». Et 88 % estiment qu'il « *n'a pas encore l'expérience suffisante pour faire le travail d'un président* ». Ce scepticisme explique peut-être la bonne tenue de l'or, dont les cours, en dépit d'un léger fléchissement ce vendredi, restent élevés.

(Lire page 20.)

L'AVENIR DE LA LIGUE ARABE

Pour un dialogue ouvert

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, est arrivé jeudi 26 juillet à Amman, venant de Damas, pour une visite de quelques jours en Jordanie, dans le cadre d'une tournée qu'il effectue dans divers pays arabes. M. Klibi doit s'entretenir, avec le roi Hussein et les principaux responsables jordaniens, de la conjoncture arabe, de la situation au Proche-Orient et, notamment, au Sud-Liban.

Lorsqu'il avait été élu secrétaire général dé la Ligue arabe le 28 juin, M. Klibi avait laissé entendre qu'il n'avait pas l'intention de s'en tenir à un simple rôle d'exécutant. Il veut rendre à l'organisation efficacité et crédibilité. Dans son discours d'investiture, il s'était abstenu de toute critique à l'égard du président Sadate, déplorant que « les circonstances nous privent de la participation du peuple frère égyptien ».

M. Klibi expose ici la réussite, les échecs, mais aussi les espoirs de la Ligue arabe. Il plaide pour un dialogue ouvert avec le monde qui ne pourra se concrétiser, selon lui, qu'avec le règlement de la question palestinienne. Question plus actuelle que jamais avec l'assassinat, à Cannes, de M. Mohsen, l'un des chefs de l'O.L.P. (Lire page 4.)

par CHEDLI KLIBI (*)

« Ligue arabe » n'est pas une traduction fidèle de « Jamia Arabia », qui réfère à une communauté de peuples plutôt qu'à une coalition dirigée contre l'extérieur. Il est vrai que, en 1945, lorsque sept gouvernements arabes se réunirent au Caire pour fonder cette « Ligue », il était déjà question de lutter contre le colonialisme et son avatar sioniste. Mais les deux tiers des membres actuels de la Ligue étaient alors sous domination étrangère, et l'on s'apprêtait à ravir aux Arabes la Palestine pour en faire une terre de colonisation sioniste.

Depuis, la Ligue arabe a accompli un prodige : celui de continuer à exister malgré les vicissitudes de la politique arabe et internationale des Etats membres. Miroir du monde arabe, la Ligue n'a cessé, dans son action comme par son inertie, de refléter l'état des relations entre ses membres, tour à tour tendues ou euphoriques, voyant le plus souvent son action bloquée par les rivalités politiques ou les antagonismes idéologiques. La mainmise, enfin, des différents régimes qui se sont succédés en Egypte n'était pas étrangère à certaines faiblesses dont souffre l'organisation dans son esprit et dans ses structures.

Cependant, et en dépit de tous les maux dont on l'accable, à tort ou à raison, la Ligue demeure, pour les masses populaires arabes, au Machrek comme au Maghreb, investie d'une signification magique, parce que porteuse d'immenses espoirs, de rêves impossibles. En effet, on ne peut nier que, depuis trente-deux ans, la Ligue ait contribué à rapprocher, d'une certaine façon, les Etats arabes, en tissant entre eux mille liens qui les obligent à coopérer, mais qui ne sont pas toujours pris totalement au sérieux. Si elle a aidé à la décolonisation des esprits, elle a également joué un rôle, qui aurait dû être plus important, dans la création du mouvement afro-asiatique et dans l'organisation du non-alignement.

(*) Secrétaire général de la Ligue arabe.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

RETOUR A DIAFOIRUS

L'Etat estime que le déficit de la Sécurité sociale vient en partie des soins trop coûteux prodigués par les médecins.

Il n'en serait évidemment pas de même si, comme du temps de Molière, on préconisait des clystères et des applications de sangsues. Certes, la durée de la vie, au lieu d'augmenter, diminuerait, mais cela éviterait, vu la « banqueroute démographique » qui nous guette, d'avoir demain trop de vieux inactifs pour un nombre trop faible de travailleurs.

Mais l'Etat aime trop chacun de ses citoyens pour penser avec ce cynisme. Aussi se contentera-t-il de n'autoriser les médecins à augmenter leurs honoraires que lorsqu'ils auront diminué le coût de leurs soins... en ordonnant, par exemple, des lavements et des saignées.

MICHEL CASTE.

AUTOUR DU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

La fête et ses excès

Rançon du succès, le Centre Georges-Pompidou est devenu un lieu d'animation culturelle d'une exceptionnelle vitalité. Succès d'un musée et surtout d'une bibliothèque qui répondent, de toute évidence, à un besoin. Succès d'une architecture, qui attire un vaste public, non seulement par ses formes insolites, mais aussi par la façon dont ses concepteurs ont su l'ouvrir à son environnement. Succès d'un urbanisme qui est parvenu à recréer, autour de ce bâtiment, un quartier vivant.

La foule qui se presse aux abords de Beaubourg, et même, pour une part, celle qui visite les expositions du Centre, est par excellence une foule populaire. Cela signifie qu'on y trouve toutes sortes de gens : des touristes, bien entendu, nombreux en cette période de l'année, pour qui Beaubourg est une étape entre la tour Eiffel et le Sacré-Cœur et qui regagnent sagement leur car à la fin de l'excursion ; des marginaux de toute espèce, « routards » venus sac au dos et guitare à la main, habitués de la place Saint-Michel qui ont pris cette année leurs quartiers d'été aux alentours de la piazza, immigrés qui dansent avec nostalgie ou « loubards » de banlieue qui traînent leur ennui et nourrissent leur agressivité ; des habitants, enfin, restaurateurs qui se réjouissent de voir marcher le commerce mais s'inquiètent des incidents qu'entraîne inévitablement cette affluence, riverains apeurés ou excédés par le bruit.

On comprend l'irritation de ceux qui souhaitent préserver leur tranquillité, ? même ?si l'image qu'on donne ici et là du tumulte de Beaubourg est très exagérée.

Pourtant, il y a si peu d'endroits à Paris où l'art soit ainsi, selon la formule consacrée, « intégré à la vie », que l'on regretterait la fin de cette expérience. Du seul point de vue de l'ordre public, on peut estimer qu'il est bon de « fixer » les marginaux en un lieu. Mais surtout le respect des différences est un enrichissement pour la culture et pour la démocratie. Cela ne va pas sans risques ? M. Chirac veut faire de Paris « une ville en fête » : l'excès fait aussi partie de la fête.

T. F.

(Lire page 14 l'article de CATHERINE HUMBLOT.)

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL JUGE CONFORME A LA CONSTITUTION LA RESTRICTION DU DROIT DE GRÈVE A LA RADIO-TÉLÉVISION.

(Lire page 16.)

Le Monde

idées

LA NOUVELLE DROITE

La filiation avec la nouvelle philosophie

par YVON QUINIOU (*)

RAPPROCHER « nouvelle droite » et « nouvelle philosophie » peut paraître, d'emblée, relever de l'amalgame stalinien, peu sensible aux nuances et aux contradictions réelles, et contredire, tout simplement, l'exigence de vérité. Les uns, en effet, occupent le créneau idéologique d'une extrême droite musclée, que ne heurterait pas l'aventure fascisante. Leurs propos est franchement élitiste, inégalitariste, fondé sur des emprunts fallacieux à la biologie — une biologie manipulée à des fins politiques. Et leur cible n'est pas seulement le marxisme, théorie de l'égalité concrète des hommes. C'est aussi l'héritage judéo-chrétien, conception de l'égalité abstraite, « morale », du genre humain, des hommes-frères. Les autres, au contraire, même lorsqu'ils se déclarent athées (Jambet et Lardreau, Glucksmann), déploient leur propos dans l'espace idéologique de cet héritage, précisément : la revendication morale, l'affirmation en profondeur du sujet individuel, voire de la « nature humaine », sont bien des thèmes chrétiens, même si la référence explicite que l'on se donne parfois est Kant, qui fut d'ailleurs un philosophe chrétien en cela. Leur volonté politique consciente, enfin, n'est pas, sauf exceptions (Jean-Marie Benoist ou Philippe Nemo, par exemple, giscardiens patentés), exactement de droite : ils se situent eux-mêmes à gauche, même s'il s'agit d'une gauche non marxiste ou, si c'est possible, antimarxiste. Ils sont en tout cas, et sans conteste, des militants de la démocratie formelle et des droits de l'homme, donc d'une certaine forme, réelle, de liberté. Cela suffit à les opposer définitivement, sur ce plan, à toute extrême droite.

Pourtant, derrière cet abîme apparent, une filiation secrète existe, que nous voudrions signaler : par le type de démarche qui est la sienne, et par certains de ses thèmes, la « nouvelle philosophie » a rendu possible l'émergence publique d'un discours idéologique par lequel la droite elle-même dit tout haut ce qu'elle n'a cessé de penser tout bas, mais qu'elle n'osait proférer faute d'une « légitimité » dans les milieux intellectuels. Les « nouveaux philosophes » ont, en effet, structuré la pensée d'une intelligentsia autour de cinq points :

1) Une critique systématique, mais elle-même guère rationnelle (et pour cause !), de la rationalité, conçue comme totalitaire et *source d'oppression* ;

2) Un retour en force corrélatif de la spéculation, qui fait baigner le discours dans l'élément de la croyance sans que celle-ci se donne pour telle. La démarche rationnelle, c'est-à-dire scientifique, productrice laborieuse de concepts et fondée sur le travail intellectuel, fait place à l'enchaînement *brillant, mais superficiel*, d'idées ou de notions sans certitude avérée ;

3) Un refus global du marxisme et de *ses instruments théoriques* et pratiques destinés à comprendre et transformer le monde. Refus, ou dénonciation, et non pas réfutation, puisque celle-ci supposerait l'élaboration d'une grille scientifique de concepts *plus opératoires*, c'est-à-dire un réel projet théorique ;

4) L'affirmation de l'individu, de « l'homme abstrait », et donc *l'évacuation de toute référence* sérieuse aux classes sociales, à leur lutte, aux objectifs de cette lutte ;

5) Le primat donné à la morale et à ses valeurs sur la politique et sa pratique, mais dans une perspective elle-même politique — *thème que les intellectuels* français n'avaient pas osé formuler avec autant de force depuis Camus !

Les artifices de cette fausse science

Or ce terrain « théorique », balisé « à gauche » à une extrémité grâce au thème d'un combat contre la barbarie, permet, à travers une série de glissements, la mise en place, à l'autre extrémité, d'une idéologie foncièrement de droite. La critique de la démarche rationnelle et la spéculation, par exemple, permettent d'instaurer un rapport à la science non scientifique, c'est-à-dire irrationnel : rapport de manipulation et d'exploitation de certains résultats de la biologie et de l'enquête statistique à des fins idéologiques, pré-existant à la science même. Cela donne l'idée d'une inégalité naturelle des hommes, distribuée selon les races et les classes existantes, Q.I. à l'appui ! Les Etats-Unis, ici, donnent le « la » (1), repris en chœur chez nous par un Alain de Benoist ou un Debray-Ritzen : il y faut toute la vigilance simplement intellectuelle d'un Jaccard ou d'un Lawler pour démonter les artifices de cette fausse science. De même, l'apologie théorique de l'individu, sur fond de croyance en la nature humaine, verse dans le culte de certains individus, c'est-à-dire dans le culte des élites naturelles, appelées par la biologie à investir le pouvoir. Ce qui se voulait principe universel de dissidence et de rupture, par rapport aux envahissements de tout Etat, devient principe d'inégalité et d'asservissement des « masses » à la force étatique de droite. La morale, enfin, subit le même sort : elle pouvait faire anticiper, sur son mode propre, un monde égalitaire, voire motiver pour sa réalisation effective. Mais, à l'avoir coupée, pure transcendance, de toute traduction immanente (cf. la Loi, chez B.-H. Lévy, l'Universel, chez Jambet et Lardreau), on la retrouve fonctionnant comme simple « arôme spirituel », légitimation, occultation du désordre établi.

La dénonciation radicale du marxisme, enfin, sous prétexte du stalinisme, aura alimenté un refus qui ne peut se couvrir d'aucun langage de gauche, ni même de l'alibi de la démocratie. C'est qu'on aura, par avance, liquidé toutes les valeurs et les contenus de rationalité, et donc de liberté, que le marxisme véhicule (2). Au lieu d'envisager un perfectionnement théorique et pratique de celui-ci — fût-ce au prix de rectifications et d'ajustements difficiles, — on aura régressé en deça de l'intelligibilité irréductible qu'il nous apporte sur le champ historique et politique. En deça de ce point de non-retour, toutes les glissades sont permises, jusqu'à l'extrémité droite de cet espace de pensée que l'on a soi-même ouvert : on n'y occupe pas la même position, certes, mais on habite le même espace !

La conjoncture idéologique et *politique* est *difficile pour* les intellectuels qui ont fait le choix du socialisme, de l'égalité sociale des hommes : des convictions *s'écroulent, des énergies s'épuisent*, et l'on assiste à une crise de l'hégémonie intellectuelle du marxisme. Il nous fallait rappeler qu'on ne quitte pas impunément le terrain de la rationalité scientifique qu'il défend : l'irrationnel sous une forme douce (la nouvelle philosophie) peut très bien alimenter l'irrationnel sous une forme dure (la « nouvelle » droite).

(*) *Professeur agrégé de philosophie, membre du P.C.F.*

(1) Cf. les ouvrages de Jensen et Eysenk.

(2) J. Lacroix voyait un jour en lui, dans une société en crise, un « *îlot* de rationalité ».

La fausse droite

par ANDRÉ FIGUERAS (*)

NAGUÈRE — pour ne pas dire jadis, qui serait presque mieux, mais m'attriste un brin — j'ai fait une tournée de conférences avec Alain de Benoist, qui utilisait alors le pseudonyme de Fabrice Laroche.

Comme il parlait le premier, chaque soir il reprenait à son compte les effets qui m'avaient réussi la veille. Cela m'amusait, et, ma foi, j'en trouvais d'autres.

Ce souvenir m'a ôté tout étonnement lorsque j'ai vu Benoist et ses amis reprendre mêmement à leur *compte le terme de « droite »*, qui, en dépit de ce que l'on prétend, garde pour beaucoup de gens un attrait qui pour n'être, malheureuse*ment pas toujours avoué*, n'en demeure pas moins vigoureux.

Seulement, cette fois, je n'ai plus envie de sourire. Car il *ne s'agit plus d'emprunts sans importance à une* matière renouvelable à volonté, mais ni plus ni moins que d'une *captation d'héritage*. La droite a été, et *doit (ou devrait) être une des* composantes principales de la France. Elle représente une tradition intellectuelle et sociale qui n'a *rigoureusement rien à voir* avec cette prétendue « nouvelle droite », dont personne en vérité ne doute qu'elle se rapproche beaucoup plus, *disons, pour n'offenser personne*, d'un « social-nationalisme », que de la leçon, disons, pour trouver un champion dégagé de toute *combinaison politicienne, d'un Maurice* Barrès.

Pour abattre tout de suite, en cette affaire, l'atout majeur, la *droite française est fondamentalement* catholique. L'athée de droite peut bien prendre un plaisir un peu niais à raconter des « histoires de *curés » comme des « histoires juives »*, il n'est pas plus anticlérical qu'il n'est réellement antisémite (sur *ce dernier point*, et *pour ne pas* y revenir, il est vrai qu'il a pu exister dans la vraie droite un certain antisémitisme essentiellement verbal, *mais qui, Dieu merci, n'a jamais été* un antisémitisme de sang).

Par conséquent, la collusion de Louis Pauwels et de ses amis avec une certaine *forme* de nécromancie est abosolument antinomique avec l'idée même de droite. La droite va à l'église, même lorsqu'elle ne croit pas en Dieu. Pour la droite, comme pour l'abbé Lantaigne d'Anatole France, il n' y a pas d'autre civilisation que la chrétienne. Et elle a *toujours regardé* avec une *profonde* suspicion les poussées pseudo-platoniciennes, depuis cent ans *renforcées de nietzschéisme*, qui se sont *manifestées quelquefois* et n'ont, du reste, jamais conduit nulle part (si ce n'est à Nuremberg, bien sûr).

La droite n'a jamais été spécialement éprise des « grands Aryens blonds », qu'ils fussent de... Grèce ou d'ailleurs.

Car si la droite est catholique, elle est aussi, comme on l'entend chanter à Saint-Nicolas du Chardonnet, française. C'est-à-dire qu'elle s'intéresse essentiellement, pour ne pas dire exclusivement, à la France. Par exemple, on ne comprend rien à l'attitude du maréchal Pétain sous l'occupation si l'on ne sait pas que sa préoccupation unique était de sauvegarder le plus possible de substance française, fût-ce aux dépens d'autrui.

Ainsi, la droite française n'a jamais fait sa chose que de la chose catholique et de la chose française. Naturellement, *c'est* un point de vue que l'on n'est pas forcé d'adopter, que l'on peut même combattre. Et, en somme, cela n'a pas manqué à travers l'histoire.

Mais ce que l'on ne peut, sans malhonnêteté il me semble, c'est *soutenir* des points de vue somme toute radicalement contraires, tout en se prétendant, fût-ce par la grâce d'une « nouveauté » que l'on a d'ailleurs déjà vue trente-six fois, héritiers, dépositaires, continuateurs, de ce qu'en fait l'on entreprend, plus que quiconque, de détruire.

En réalité, Louis Pauwels, Alain de Benoist, et autres de leur suite, sont présentement les pires ennemis de la droite. Bien entendu, personne ne *songe à le leur interdire.* Mais la moindre des loyautés voudrait qu'ils déployassent leur véritable enseigne, au lieu de s'abriter sous un pavillon *travesti*.

(*) Journaliste et écrivain.

« Le Monde » a publié, le 22 juin, un article de Thierry Pfister intitulé : « La nouvelle droite s'installe ». Depuis, il a notamment consacré à ce *sujet les textes suivants* : « La nouvelle jungle », par André Fontaine (11 juillet) ; « Une incompatibilité de nature », par M. Bernard Stasi ; « De lointains cauchemars », par August von Kageneck, et « L'idéalisme piégé », par Christian Zimmer (12 juillet) ; « La nouvelle tolérance ? », par *Michel* Bauchet, et une analyse de l'ouvrage « la Politique du vivant », par Albert Jacquard (19 juillet) ; « Nouvelle droite ou droite de toujours ? », par René Rémond (20 juillet) ; « L'illusion de la science », par Maurice Duverger (25 juillet).

FEUILLETON

N° 22

ATAR-GULL

LIVRE CINQUIÈME

L'esclave Atar-Gull voue une haine terrible à Brulart, le pirate qui l'a vendu, et à M. Wil, le colon qui l'a acheté et fait pendre son père. Pour réaliser sa vengeance, il est devenu le serviteur favori de M. Wil. Il a fait détruire la propriété de son maître par l'entremise de la secte des empoisonneurs et provoqué la mort de sa fille en introduisant un serpent dans sa chambre. Ruiné et malade, M. Wil regagne l'Europe avec son fidèle Atar-Gull.

« TENEZ, maître, dit-il respectueusement au colon, voici le tilleul et le tamarin qu'on vous a ordonnés. »

M. Wil fit signe qu'il n'avait pas soif.

« C'est égal, maître, dit le Noir avec une intonation grondeuse qui sied si bien aux serviteurs dévoués, c'est égal... ça vous fera du bien... n'est-il pas vrai, monsieur le docteur ?

— Certainement... buvez... buvez, monsieur Wil. »

Et le colon but la potion, forcé d'obéir à cette coalition de volontés, et remercia du geste son fidèle serviteur.

« Ça m'a l'air d'un bien brave domestique », dit le médecin.

Le colon leva les yeux au ciel, agitant ses mains, comme s'il eût dit : « *Un ange, docteur.* »

« Eh bien, dites donc du mal des nègres après cela ! »

Le colon haussa les épaules.

Atar-Gull revint ; *mais cette fois ce fut pour* apporter à Wil une tabatière pleine, dans le cas où celle du colon eût été vidée...

Ce dernier échangea un regard presque fier contre le *coup d'œil approbateur du médecin.*

« *Hein... quelles attentions !* disait l'un.

— *Parfait ! admirable !* » répondait l'autre.

Pendant cette muette pantomime, Atar-Gull, isolant les *rayons* visuels en mettant sa main au-dessus de ses yeux, regarda quelque temps à l'horizon avec attention, et s'écria tout à coup :

« Maître, là-bas, tout là-bas, un canot !... »

Le docteur et le colon redressèrent la tête, suivirent des yeux la direction que le Noir leur indiquait, et ne virent rien.

« Tu te trompes, mon garçon, dit le médecin, mais demande une longue-vue au timonier, nous nous en assurerons nous-mêmes. »

Et en effet, après deux minutes d'observation, le docteur s'écria :

« Il a, pardieu, raison, monsieur Wil ; c'est une petite embarcation... et, si je ne me trompe, on voit un homme dedans... Timonier... prévenez donc l'officier de quart.

— Regardez, dit le docteur à ce nouveau venu, un canot abandonné en pleine mer... qu'est-ce que ça peut être ?

— Sans doute le reste d'un équipage qui aura péri... il a besoin de secours sans doute. Je vais demander au nouveau commandant la permission de faire porter sur lui... »

L'officier descendit et remonta presque aussitôt, en disant au timonier :

« Laisse arriver sur ce point noir que tu aperçois là-bas... »

Plus la frégate approchait, plus on voyait distinctement ce petit canot : il était sale, presque démembré, et l'homme qui le montait semblait vider l'eau qui allait peut-être le submerger.

Le Cambrian mit en panne à une portée de pistolet... et le héla en anglais.

L'homme du canot fit signe qu'il ne comprenait pas...

« Appelez ce marin qu'on a recueilli, et qui s'est engagé comme matelot avec nous, dit le lieutenant. Il parle espagnol et français... il le comprendra peut-être... »

Le Grand-Sec monta sur le pont ; on le mena sur l'arrière, en lui désignant l'homme et le canot...

Mais le malheureux pâlit... bégaya... et tomba à la renverse...

Il venait de reconnaître... Brulart.

Et le bonhomme Wil aussi avait reconnu son pourvoyeur de Noirs...

Et Atar-Gull aussi avait reconnu celui qui par*tageait avec le colon toute sa haine africaine* ; mais, fidèle à son système, Atar-Gull resta calme et froid...

Le bonhomme Wil descendit dans la grand-chambre, se souciant peu de la reconnaissance. Or le Grand-Sec désira parler en secret à l'instant même au lieutenant Pleyston, qui entendait le français ; et, comme il se rendait chez cet officier, Brulart montait à bord avec l'habitude et l'agilité d'un bon marin.

Brulart était toujours dans son costume ; mais il portait avec lui son précieux coffret, et fut aussitôt entouré par l'équipage du *Cambrian*, qui le regardait avec curiosité...

Comme il s'apprêtait à parler, il se sentit saisir par-derrière.

Et il tomba sur le pont en blasphémant, et, deux minutes après, il était garrotté, enchevêtré, comme il avait jadis garrotté ce pauvre Claude-Borromée-Martial...

Et on le transporta, malgré ses cris, dans la grand-chambre du conseil, où il vit l'état-major de la frégate rangé autour d'une table, et d'un côté le Grand-Sec, qu'il reconnut aussitôt ; et de l'autre le bonhomme Wil... auquel il fit un salut amical...

« Interrogez-le, dit le commandant, et vous, commissaire, écrivez ses réponses, car heureusement voici le lieutenant Pleyston, qui nous servira d'interprète. »

Le petit commissaire prépara sa plume, et demanda trois fois si le monstre était solidement attaché.

L'interrogatoire commença...

Le lieutenant. — Tu dois reconnaître, misérable forban, ce matelot que tu as si cruellement jeté à la mer ?

Brulart. — C'est le Grand-Sec... un de mes agneaux.

Le lieutenant. — A la bonne heure ! mais ce que tu ne reconnais peut-être pas, c'est cette frégate, qui t'a donné la chasse et que tu manqué de faire couler par ton infernal brûlot...

Brulart, *avec étonnement et satisfaction.* — Ah... bah !... comment ! c'est vous qui avez goûté de ma mécanique... ah ! bon... bon... *(D'une voix sourde :)* Je comprends maintenant ; mon affaire est sûre... *(Il fait avec sa main le geste d'être pendu.)*

Le lieutenant. — Un peu... ainsi tu avoues...

Brulart. — Tout... Je n'avouerais pas, que vous me pendriez la même chose...

Le lieutenant. — Comment t'es-tu trouvé seul dans ton canot ?...

Brulart. — Mon équipage s'est blasé, fatigué de moi ; en un mot, il s'est révolté, par les conseils de mon second ; un chien maudit qui s'appelait le Borgne... On m'a garrotté, descendu dans ce canot avec deux jours de vivres, un fusil et du plomb, et ils m'ont laissé en pleine mer... C'est une plaisanterie comme j'en ai tant fait moi-même.

Le lieutenant. — Tu n'as rien à dire autre chose ?

Brulart. — Ma foi, non, si ce n'est de vous dépêcher le plus tôt possible, car c'est un vilain rêve.

Le lieutenant, *à part.* — Il appelle ça un rêve, à la bonne heure. Alors, mon garçon, élève ton âme à Dieu ; car, avant le coucher du soleil, tu seras pendu.

Brulart. — Suffit...

Le lieutenant. — Emmenez-le, conduisez-le dans la cale, les fers aux pieds et aux mains... A propos... qu'est-ce que ce coffret ?... Diable ! une couronne de comte... un vol... encore.

Brulart, *riant.* — Un vol... ce sont, corbleu, bien mes armoiries, à moi, mes gentilshommes !

Le lieutenant. — Ah ! mon Dieu, quel joli flacon !... voyez donc ce qu'il contient, docteur...

Le docteur. — De l'opium... c'est de l'opium...

Le lieutenant. — Voudrait-il s'empoisonner ?...

Le docteur. — Oh ! avec ceci, il s'endormirait tout au plus, mais pour s'empoisonner, *diable*, il en faut davantage...

Brulart. — Laissez-moi ce coffret, je n'ai que cela, vous le prendrez après ; d'ailleurs examinez-le, vous verrez qu'il n'y a aucune arme : on ne refuse pas ordinairement à un condamné... ainsi...

Le lieutenant, *s'adressant au commissaire.* — Il demande qu'on lui laisse ce coffret, le docteur assure qu'il n'y a aucun danger.

Le commandant. — Laissez-le-lui.

Le lieutenant. — Tiens, et grand bien te fasse... Emmenez-le, vous autres...

On l'emmena, le commissaire lut les demandes, les réponses ; on mit aux voix, et le corsaire fut condamné à l'unanimité à être pendu à la grande vergue du *Cambrian*, au coucher du soleil.

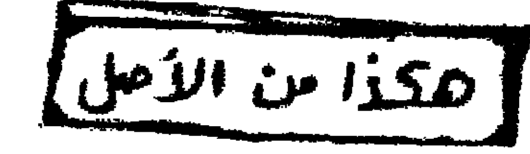
On descendit Brulart dans la cale, il était onze heures. L'exécution était pour six.

A trois heures, il but ce qui restait dans son flacon, et retomba bientôt endormi sur le plancher froid et humide de la cale.

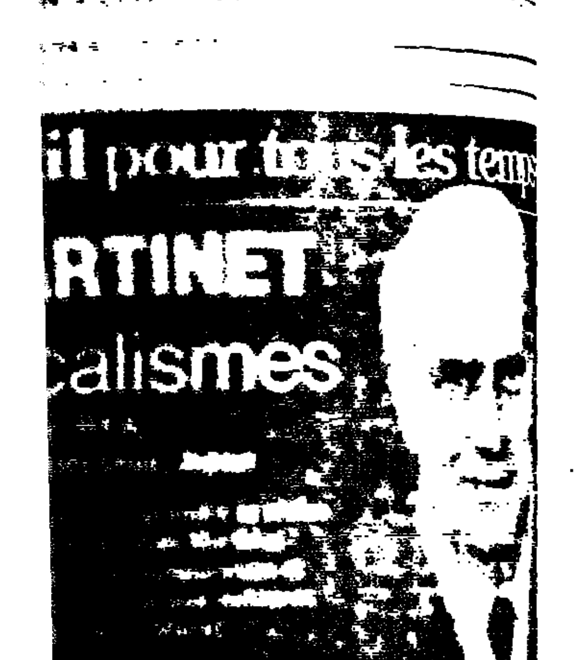
Et, toujours sous l'influence de l'opium, il rêva.

EUGÈNE SUE.

(A suivre.)



sse droite



Le Monde

étranger

THAILANDE

Le gouvernement tire profit de la crise que traverse le P.C.

(Suite de la première page.)

Marchandage entre les deux gouvernements : la garantie du maintien de la reconnaissance diplomatique et du soutien logistique de la Thaïlande aux Khmers rouges contre une nouvelle promesse de réduction d'aide au P.C.T. ou, en cas d'extension du conflit cambodgien, de sa collaboration *objective* avec le gouvernement du général Kriangsak (Pékin a assuré la Thaïlande de son « *soutien* » en cas d'agression) ? Conséquence directe des rivalités et défections au sein du P.C.T. ? Personne n'a ici d'explication définitive, mais chacun admet qu'il s'agit d'un nouveau coup dur pour le P.C.T. Il n'est que le dernier en date d'une série déjà longue.

De nombreuses défections

En effet, en l'espace d'une année, et parallèlement à la montée de leur antagonisme, Pékin et Hanoï ont recherché des appuis auprès des régimes anticommunistes de la région, quitte à réduire leur soutien aux mouvements révolutionnaires ou à y mettre un terme.

Tout en maintenant formellement le soutien de la Chine à ces mouvements, M. Deng Hsiao-ping avait, dès avril 1978, donné des garanties de modération aux dirigeants de l'ASEAN (1). Pour éviter le lâchage brutal, que ceux-ci demandaient en contrepartie d'une amélioration de leurs relations avec Pékin, il avait fait valoir qu'une telle action entraînerait *ipso facto* une reprise en main des P.C. maoïstes par Hanoï et Moscou. L'argument avait porté : Pékin gardait deux fers au feu, mais mettait en veilleuse les flammes révolutionnaires.

En septembre 1978, au cours de sa visite dans la région, M. Pham Van Dong renchérissait pour mieux convaincre et annonçait, à Bangkok, le lâchage par Hanoï des mouvements insurrectionnels (maoïstes et « réactionnaires) de l'Asie du Sud-Est. Joignant les actes aux paroles, les Vietnamiens entreprenaient, peu après, de renvoyer en Thaïlande les communistes siamois en formation chez eux et au Laos, à l'exception de ceux adhérant à leur ligne. Les bases arrières des guérilleros étaient fermées, la route du nord du Laos permettant à la Chine de ravitailler les maquis du nord de la Thaïlande par camions était coupée, l'aide des soldats du Pathet-Lao au P.C.T. suspendue (2).

Après leur intervention au Cambodge, en janvier, les Vietnamiens lançaient un ultimatum au P.C.T. : « *Reconnaissez Heng Samrin* » (le chef de l'équipe installée à Phnom-Penh). Le refus des communistes thaïlandais avait entraîné, cette fois, la fermeture de leurs dernières bases extérieures : celles mises à la disposition du parti par les Khmers rouges. En l'espace de six mois la rupture était consommée. Le P.C.T. était coupé de toute l'Indochine — son « *grand arrière* » immédiat — et, pratiquement, de toute aide étrangère. Il se retrouvait, dans des conditions de lutte extrêmement difficiles, coincé entre le gouvernement et l'armée vietnamienne déployée aux frontières du Laos et du Kampuchéa.

Depuis six mois, les défections se sont multipliées, principalement chez les jeunes intellectuels citadins qui, par centaines, avaient rejoint les maquis après le coup d'État et la répression d'octobre 1976 contre les milieux de gauche. Elles sont encore encouragées par la politique d'amnistie décrétée par le gouvernement de Bangkok. Un gouvernement que l'addition des conflits entre les P.C. au sein du P.C.T. conforte, et qui poursuit ses opérations antiguérilla dans des conditions matérielles, psychologiques et diplomatiques avantageuses, sans soulever la moindre protestation, ni à Hanoï ni à Pékin.

Des militants du parti, des dissidents récemment *sortis de la jungle* nous ont expliqué les raisons *de leur fidélité*, ou celles de leur abandon, alors qu'il *est* de plus en plus question de la mise sur pied, au *Laos*, avec l'aide de Hanoï, d'un parti révolutionnaire thaïlandais concurrent, de tendance prosoviétique.

Un réquisitoire contre Pékin

Parmi ceux qui quittent le parti, certains dressent contre ses dirigeants et ceux de la Chine confondus un véritable réquisitoire. Selon eux, le P.C.T., ses chefs et ses cadres subalternes sont restés dogmatiques et rigoureusement alignés sur Pékin. Quatre membres du bureau politique sur sept sont chinois ou sino-thaïlandais, et membres du parti communiste chinois. Les trois autres tentent, sans succès apparent, de *favoriser* l'émergence d'une ligne maoïste adaptée aux réalités de la société thaïlandaise « *mais pas au point de compromettre leurs positions au sein du politburo* », précise l'un de nos interlocuteurs. Pour ajouter à la confusion, le « quatuor chinois » serait divisé entre partisans inconditionnels de la « bande des quatre » et supporters de M. Deng Hsiao-ping.

La formation idéologique et politique ne comporterait que l'étude des *textes* de *Mao*, *laissant* de côté toute étude des *enseignements* de la révolution indochinoise. Aucun débat sur les questions de ligne ne serait toléré. Par peur d'une « *contamination révisionniste* », le P.C.T. se prive, ajoutent ces dissidents, des contacts et du soutien des P.C. du bloc soviétique et d'un véritable « *internationalisme prolétarien* ». Enfin, le comité de coordination des forces patriotiques, front élargi établi après octobre 1976 et comptant nombre de figures réputées non communistes, ne serait qu'un « *outil de propagande du P.C.T. sans le moindre pouvoir d'initiative* ».

Les dissidents reprochent d'autre part à la Chine son évolution « *droitière* », sa « *collusion avec l'impérialisme américain* » et avec le régime militaire de Bangkok, toutes choses qu'ils considèrent comme des trahisons. Certains souhaiteraient militer et combattre au sein d'un P.C. « *vraiment thaïlandais* ». Ils admettent cependant que le nouveau parti en gestation au Laos, « *s'il prend réellement forme, ne pourra éviter un certain degré de coordination avec les P.C. de l'Indochine* ».

Un nouveau parti au Laos ?

Ceux qui, bon gré mal gré, restent fidèles au P.C.T. rendent en revanche les Vietnamiens responsables de bon nombre de ses maux du fait de leurs manœuvres et visées hégémoniques qui auraient contribué à saper l'unité et la solidarité intercommuniste. *Selon eux*, immédiatement après leur victoire du Vietnam du Sud, les dirigeants de Hanoï ont proposé une aide militaire vietnamienne et laotienne au P.C.T. pour libérer le nord-est de la Thaïlande, ce qui a été considéré comme une tentative de substitution (3). Les Vietnamiens auraient aussi tout fait pour noyauter, au Laos, les militants du Comité des coordination des forces patriotiques et pour dévoyer des cadres et des combattants. Ils semblent avoir partiellement avoir réussi : plusieurs centaines de guérilleros se seraient repliés au Laos autour de dirigeants populaires au sein du P.C.T. en vue de mettre sur pied un nouveau parti.

Les noms les plus fréquemment cités sont ceux de Therdpoon Jaidee, ancien dirigeant ouvrier, et de Thongpak Phiangket et Boonien Whorthong, anciens députés du Nord-Est. On en est là ; les jeux d'influence et doubles jeux qui se déroulent dans la pénombre des jungles et dans celle des relations de parti à parti sont loin d'être terminés. Ils vont continuer à prolonger l'action des communistes chinois et indochinois à travers les zones d'influence qu'ils se disputent, par tous les moyens.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

(2) Selon des sources bien informées, le P.C.T. avait une vingtaine de bases arrière au Laos et une douzaine au Kampuchéa.

(3) Il s'agit des seize provinces dites laotiennes incorporées au royaume de Thaïlande à la fin du siècle dernier. On prête aux partisans de la « Fédération indochinoise » la volonté historique de récupérer au profit du Laos toute la région du Nord-Est thaïlandais, qui compte quelque vingt millions d'habitants. Le Laos en a environ trois millions et demi. Les Vietnamiens avaient offert une pareille « assistance » au P.C. khmer en 1970.

La mort d'un responsable paysan

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — *Un ancien président de la Fédération des paysans thaïlandais, M. Chamras Muanguyarm, a été assassiné, samedi 21 juillet, par des tueurs à gages dans sa ferme de Rayong, à 200 kilomètres au sud-est de Bangkok.*

Selon le quotidien The Nation, *qui rapporte ce nouvel assassinat d'un dirigeant syndicaliste — après une douzaine d'autres depuis 1976, — des fonctionnaires locaux avaient rendu visite à M. Chamras, la veille du meurtre, et avaient proféré des menaces à son encontre. Il avait été notamment accusé d'activités* « de gauche » *dans les milieux syndicalistes et étudiants. La famille de la victime affirme que* « des officiels du gouvernement sont derrière cet assassinat ». *Elle a demandé l'aide d'un professeur d'économie de Bangkok, pour pousser la police à faire une enquête. Deux jours après l'exécution, la police locale restait dans l'expectative,* « faute d'informations ». *La presse s'étant saisie de cette affaire, une enquête a débuté.*

Souvent, ce type d'élimination physique, courante en Thaïlande pour se débarrasser de rivaux politiques et surtout de concurrents en affaires, n'a guère de suites judiciaires : ceux qui commandent les crimes pour quelques milliers de baths (dizaines de dollars) s'adressent à des bandes de tueurs à gages, qui ont virtuellement pignon sur rue et qui disparaissent sans laisser de trace.

Sur quatre présidents de la Fédération des paysans, qui s'efforçaient d'organiser sur le plan syndical les masses rurales les plus défavorisées et les plus exploitées, trois, y compris M. Chamras, ont été victimes de tueurs depuis quatre ans. Le dernier a rejoint les maquis communistes. Dans une société où la violence armée atteint des records mondiaux, le gouvernement vient de soumettre au vote de l'Assemblée une loi facilitant le port d'arme individuel dans les campagnes, en raison du développement de l'insécurité.

C'est risquer de combattre un mal par la politique du pire. C'est aussi admettre implicitement l'incapacité des autorités à faire régner l'ordre et à assurer la protection des citoyens. — R.-P. P.

● *Le parti communiste italien* s'est élevé, le 26 juillet, contre les accusations de l'agence Tass selon lesquelles l'envoi de navires de guerre italiens en mer de Chine pour recueillir des réfugiés, était une « *démonstration provocatrice* » inspirée par l'OTAN. Un porte-parole du P.C. au Sénat italien a déclaré qu'il s'agissait « *d'une opération normale de paix et d'humanité* ». — *(A.F.P.)*

INDE

M. Charan Singh va former un gouvernement de coalition qui dépendra du soutien de Mme Gandhi

Bien qu'aucun des deux candidats — MM. Desai et Singh — au poste de premier ministre, n'ait réuni la majorité, le président Reddy a invité, jeudi 26 juillet, l'ancien vice-premier ministre et ministre des finances, qui s'était prévalu d'un soutien sensiblement plus large que son rival, à former le nouveau gouvernement (nos dernière éditions datées 27 juillet). Celui-ci sera, selon toute vraisemblance, minoritaire dans la Chambre du peuple, mais plusieurs groupes, n'y participant pas, lui apporteraient cependant leur soutien lors d'un vote de confiance avant la fin du mois d'août. Une solution aussi fragile ne permettra guère d'assurer la stabilité politique, mais elle évite la dissolution de l'Assemblée et des élections anticipées dont ne voulaient pas entendre parler les partis politiques.

Pour l'essentiel, la nouvelle coalition sera *formée du parti Janata* séculier de M. Charan Singh — qui *réunit* quatre-vingt-dix parlementaires *ayant quitté la précédente* formation gouvernementale au cours des quinze derniers jours — et le Congrès officiel, appelé encore « *orthodoxe* », *dirigé par* M. Y. Chavan, *représentant* le courant du mouvement national indien ayant repoussé l'« *autoritarisme* » de Mme Gandhi. Il est probable que des personnalités socialistes, partageant assez largement les idées de M. Singh, entreront aussi au gouvernement.

Leurs préventions devraient se trouver en partie levées dans la mesure où le Congrès Indira, le groupe de Mme Gandhi, se contentera de lui apporter un appui — toutefois déterminant — au Parlement.

C'est *évidemment* l'appel du pied fait à l'ancien « *dictateur* » qui a le plus surpris. Car M. Singh a ouvertement combattu, pendant toute sa carrière, d'abord l'ancien premier ministre, Nehru, puis ensuite sa fille, dont il avait demandé qu'elle soit *jugée* rapidement pour les « *excès* » commis avec son fils Sanjay sous l'état d'urgence. Or la justice commence seulement à être saisie de ces affaires. Le Janata séculier a-t-il donné à Mme Gandhi des gages pour arracher son soutien ? Celui-ci est « *inconditionnel* » assure M. Singh. « *Je suis heureuse que le gouvernement de M. Desai soit tombé,* a dit, de son côté, Mme Gandhi, *car il a laissé le pays dans un état chaotique.* »

L'appui de quelques groupes régionaux et des deux P.C. ne sera pas de trop au nouveau cabinet, lors du vote de confiance. La nomination de M. Singh a été favorablement accueilli par les communistes prosoviétiques. D'autre part, certains parlementaires opportunistes se portent traditionnellement vers le mouvement ayant le vent en poupe.

Un désaveu pour M. Desai

La désignation de M. Singh constitue un désaveu pour M. Desai. L'entêtement de l'ancien premier ministre à vouloir se maintenir au pouvoir lui a porté préjudice alors qu'une personnalité plus en rondeur, comme M. J. Ram, ancien vice-premier ministre et lui aussi rival de M. Singh, aurait eu de meilleures chances de relever le flambeau du Janata. La *tentative de M. Desai* s'appuyait principalement sur le Jan Sangh, parti conservateur et nationaliste, *défenseur des valeurs traditionnelles hindouistes ; les forces favorables* à l'entreprise de M. Singh sont proches ou font partie du *courant* congressiste, modérément *réformateur, centriste et laïc,* qui a *gouverné* l'Inde de l'indépendance, en 1947, à 1977. Ainsi le Jan Sangh se trouve-t-il à nouveau *rejeté* dans le ghetto de la droite.

Si le président, homme du sud de l'Inde, a donné sa chance à M. Singh, c'est aussi parce que la *nouvelle coalition devrait assurer* au gouvernement fédéral l'assise *qui* faisait défaut dans cette partie du pays à la précédente alliance. Le Sud est, en *effet, le* bastion des *deux* Congrès. C'est là un facteur d'autant plus important que le bouleversement de la majorité au Parlement central ne manquera pas d'avoir des *répercussions* — et peut-être de provoquer des crises en chaîne — dans certains Etats de l'Union. La nouvelle alliance gouvernementale devrait, en revanche, inspirer une plus grande confiance à la minorité musulmane auprès de laquelle le Jan Sangh fait figure d'épouvantail.

M. Singh *réalise*, à soixante-seize ans, un rêve très ancien. Il passe pour un *administrateur* compétent qui ne manque pas de poigne. C'est le représentant le plus typique de ce qu'il est convenu d'appeler en Inde le « *lobby des koulaks* », le groupe de pression des agriculteurs relativement aisés. Il souhaite *accorder* la priorité à l'agriculture s'appuyant sur les petites exploitations familiales ; il est l'adversaire de toute forme de collectivisme *aussi* bien que du *grand* « *capital* » industriel et bien entendu étranger. Il est partisan, en revanche, des petites industries villageoises. Comme d'autres *premiers* ministres indiens avant lui, il affirme vouloir « *éliminer le chômage, combattre la pauvreté et réduire l'écart entre classes sociales* ». On ne peut guère s'attendre à de *profonds* changements en politique étrangère. M. Singh, *qui s'était* signalé par son hostilité *au rapprochement* avec la Chine, consolidera sans doute les liens avec l'U.R.S.S. Mais l'Inde continuera de souligner son attachement au non-alignement.

GÉRARD VIRATELLE.

PROCHE-ORIENT

VICTIME D'UN ATTENTAT A CANNES

Le chef de la Saïka est mort sans avoir repris connaissance

Le chef de la Saïka, Zouheir Mohsen, est décédé jeudi 26 juillet à l'hôpital Pasteur de Nice. Le communiqué publié par l'hôpital précise à ce sujet que les équipements maintenant en vie le dirigeant palestinien atteint d'une balle à la tête ont été débranchés à 16 h. 30, « faute d'espoir de survie », « les contrôles nécessaires ayant été pratiqués ». Depuis son hospitalisation, mercredi à 1 h. 30, Zouheir Mohsen était resté dans le coma.

A l'annonce de sa mort, l'O.L.P. a accusé une nouvelle fois Israël d'être responsable de l'assassinat. Dans un communiqué de condoléances, l'O.L.P. affirme que « le combattant martyr Zouheir Mohsen a été assassiné par le terrorisme israélien. Ces meurtriers qui exécutent le complot de traîtrise de Camp David contre notre peuple et nos révolutionnaires n'échapperont pas au châtiment », précise le communiqué, qui met en outre l'accent sur l'incapacité du « terrorisme israélien d'arrêter la lutte du peuple palestinien ».

« L'O.L.P. a perdu aujourd'hui l'un de ses plus éminents combattants. Le « sang du martyr » donnera une impulsion nouvelle à la lutte armée du peuple palestinien », conclut le communiqué.

Qui à tué Zouheir Mohsen ?

Qui a tué Zouheir Mohsen ? Cette question risque fort de demeurer sans réponse. Les investigations de la P.J. de Nice s'annoncent difficiles en l'absence de tout indice concernant le commando de deux tueurs qui a surpris le chef de la Saïka devant la porte de son appartement de Cannes. Mohsen avait d'ailleurs facilité la tâche de ses tueurs et compliqué celle des enquêteurs en se promenant sans protection, alors qu'il était l'une des personnalités les plus menacées du monde. Il suffit en outre de se remémorer la liste de la demi-douzaine de personnalités palestiniennes ou proches de la résistance, assassinées en France depuis décembre 1972, date à laquelle fut tué Mahmoud Hamchari, rerpésentant de l'O.L.P. à Paris pour craindre que l'enquête ne piétine, comme cela a été le cas pour les affaires précédentes.

A qui le crime profite-t-il ?

Il faudra donc pour l'instant s'efforcer de savoir à qui le crime profite. Zouheir Mohsen était l'une des personnalités les plus controversées de la résistance palestinienne. Au cours de sa carrière mouvementée, il s'était fait de nombreux ennemis, non seulement en Israël, mais également *au sein du monde arabe.* Il avait même été suspendu un moment de ses responsabilités au sein de l'O.L.P. en 1976, lorsqu'il s'était allié aux phalangistes et à Damas contre la gauche libanaise et ses frères palestiniens durant la guerre civile. Il s'était par la suite vivement opposé aux Irakiens lors de la longue brouille qui a opposé Damas à Bagdad. Mais celle-ci a récemment pris fin et, depuis octobre 1978, Zouheir Mohsen avait normalisé ses rapports avec la centrale palestinienne réconciliée et devenue l'alliée *de facto* du régime syrien. On voit mal d'ailleurs les dirigeants palestiniens s'engager dans une politique de règlements de comptes dont ils seraient les premières victimes.

Reste l'hypothèse d'une opération des services de renseignements israéliens retenue par l'O.L.P. Il ne fait pas de doute que l'élimination de Zouheir Mohsen profite avant tout à Israël, qui n'a jamais caché que son objectif était l'élimination physique des dirigeants de l'O.L.P. qu'il considère comme étant des « assassins en puissance ». *Davar*, l'organe de l'opposition travailliste, soulignait d'ailleurs, jeudi, que *« les chefs des organisations terroristes doivent constamment craindre d'être frappés par Israël, n'importe où ils se trouvent »*. L'indépendant *Maariv*, écrivait de son côté : *« Quels que soient les auteurs de l'attentat, ils ont commis un acte de justice. »*

La Saïka, de son côté, a mis en cause *« les parties signataires des accords de Camp David »*, c'est-à-dire Israël, les Etats-Unis et l'Egypte. Le journal de gauche libanais *Al Safir* a même accusé les services secrets égyptiens et les services spéciaux israéliens du Mossad de complicité *dans l'attentat de Cannes, accusant* les agents secrets égyptiens qui avaient accompagné le président Sadate à Monrovia d'avoir renseigné les agents du Mossad sur les déplacements du chef de la Saïka. Le premier ministre égyptien, M. Khalil, avait déjà répondu à l'avance à cette accusation en condamnant formellement l'attentat de Cannes et en rappelant que l'Egypte a toujours dénoncé le terrorisme *« sous toutes ses formes »*. Ce qui était vrai jusqu'en avril, lorsque M. Sadate avait mis en garde les Palestiniens contre toute action terroriste dirigée contre l'Egypte. Le raïs avait été très clair à l'adresse de tous ceux qui seraient tentés d'organiser des attentats ou des prises d'otages en Egypte, ou contre des diplomates étrangers, précisant : *« A chacun de leur coup, je riposterai en leur en portant mille autres. »*

Lors de la récente opération d'Ankara organisée par les Aigles de la révolution, organisation terroriste palestinienne ayant d'étroits rapports avec la Saïka, Le Caire avait tenu l'O.L.P. *« avec toutes ses composantes »* pour responsable de l'attaque. Proche collaborateur de M. Sadate et rédacteur en chef de l'influent hebdomadaire *October*, le journaliste Anis Mansour était allé encore plus loin en suggérant que l'Egypte suive l'exemple d'Israël dans sa lutte contre les terroristes palestiniens. *« Il est temps d'admettre*, avait-il écrit, *que nous n'avons pas compris la nature de ces bandes et qu'Israël connaît des moyens plus efficaces pour s'occuper d'elles. »*

Rien ne permet d'étayer la thèse d'une opération conjointe israélo-égyptienne, pas même le témoignage du vigile de Cannes qui aurait vu s'enfuir deux hommes, l'un du type méditerranéen et l'autre européen. La presse israélienne écrivait récemment encore que, au terme du sommet Sadate-Bégin d'Alexandrie du début de juillet, les deux hommes politiques avaient non seulement consolidé leurs relations personnelles, mais qu'ils étaient également tombés d'accord sur la nécessité d'élaborer *« une stratégie commune face à des ennemis communs »*. Le journal *Maariv* avait même parlé, à l'époque, d'une *« alliance militaire tacite »*. L'attentat de Cannes a-t-il été la première opération de cette nouvelle alliance, qui ne serait pas uniquement d'ordre militaire ?

JEAN GUEYRAS.

L'homme du Baas syrien

Zouheir Mohsen était avant tout l'homme du Baas syrien. Ami personnel du président Hafez El Assad et de son frère Rifaat, chef des services spéciaux de Damas, ce Palestinien faisait passer son allégeance au parti — plus exactement à son aile syrienne — avant toute autre chose : il était l'homme de Damas au sein de l'O.L.P., dont il était membre du conseil exécutif et responsable du département militaire. Ce dernier poste lui conférait en pratique peu de prérogatives, les fedayin palestiniens relevant de leurs différentes organisations.

Pendant la guerre du Liban, de 1975 à 1976, lorsque la Syrie était entrée en conflit avec les Palestiniens, il s'était, sans hésitation, rangé aux côtés de ce pays, et l'organisation dont il était le chef, la Saïka, avait été éliminée des camps palestiniens, en juin 1976, par le Fath et les autres organisations palestiniennes. Mohsen avait alors réussi à s'enfuir et s'était réfugié à Damas. Il accusait ses partenaires d'être des « dévoyés, traîtres à la cause ». La cassure avait été profonde, et il fallut plusieurs mois aux autorités syriennes, après l'entrée de leurs troupes au Liban, pour imposer le retour progressif de la Saïka et de son chef dans les camps palestiniens. Par la suite, les difficultés s'atténuèrent, grâce à la nouvelle alliance syro-palestinienne, et Zouheir Mohsen devait retrouver sa place et ses prérogatives au sein de l'O.L.P.

Tout récemment, cependant, à l'occasion de la rencontre de Vienne entre MM. Kreisky, Brandt et Arafat le 7 juillet, Mohsen avait pris des positions critiques : il traduisait, semble-t-il, les vues de la Syrie, plutôt indisposée par l'initiative du chef de l'O.L.P. Le dirigeant de la Saïka était, en principe, opposé aux opérations palestiniennes à l'étranger. Une organisation issue de la sienne (Les aigles de la révolution palestinienne) en a néanmoins revendiqué deux : la prise d'otages à bord d'un train de juifs soviétiques en Autriche (28 septembre 1973), qui s'était terminée sans effusion de sang, et, il y a dix jours, l'attaque de l'ambassade d'Egypte à Ankara, qui avait fait trois morts.

Ce Palestinien baasiste était ponctuel et précis à ses rendez-vous, ce qui n'est guère habituel ni chez les Palestiniens ni chez les Baasistes. Né en 1936, à Tulkarem, en Cisjordanie, il avait, après des études à Amman, passé quinze ans à enseigner les mathématiques, d'abord en Jordanie, puis à Qatar ; enfin, au Koweït, avant de se consacrer à l'activité militante. La Saïka qu'il dirigeait est la deuxième, de par ses effectifs, des organisations de la résistance palestinienne. Elle est très militarisée et, à Beyrouth, Zouheir Mohsen était fortement protégé. Ce qui ne l'empêchait pas d'apprécier les charmes de la vie bourgeoise. Il avait épousé, en 1975, la fille d'un riche commerçant d'Alep. Il s'était appliqué à apprendre le français, en plus de l'anglais qu'il parlait couramment.

LUCIEN GEORGE.

Pour un dialogue ouvert

(Suite de la première page.)

Son échec le plus cuisant, et qu'elle traîne toujours comme un boulet, demeure de n'avoir su ou pu éviter la tragédie palestinienne. Mais, surtout, la Ligue arabe n'a enregistré que peu de succès dans l'accomplissement d'une mission essentielle : faire connaître le véritable visage du monde arabe, dans sa contribution historique à la culture et à la civilisation, comme aussi dans ses réalités présentes, ses souffrances profondes et ses exaltations légitimes.

Il est vrai que ce n'était pas là une entreprise aisée. Alors que le mouvement panafricain, par exemple, est pris par l'Occident pour ce qu'il est : un mouvement créé pour la défense d'intérêts politiques et économiques de pays unis par la géographie, la culture, un passé colonial commun et confrontés à des problèmes de développement analogues, l'action panarabe a d'emblée provoqué une réaction de rejet de la part de l'Occident. On ne lui pardonne pas d'avoir aidé à déclencher le processus de décolonisation dans la région. Aussi permettra-t-on que les Arabes soient spoliés de leur Palestine et leur fera-t-on porter le fardeau de la mauvaise conscience européenne pour les crimes nazis commis contre des juifs. Aujourd'hui, on n'est pas loin de les maudire pour leur pétrole, qui est, comme chacun sait, à l'origine de tous les malheurs de l'Occident. C'est l'Arabe, et l'Arabe seul, qu'on offrira en holocauste pour exorciser les foules déchaînées devant les réservoirs vides. Ouvrez vos journaux : si l'archétype de l'Arabe a changé, l'ogal remplaçant le fez, et le distributeur de fuel le poignard, le propos reste le même, et le Robert est bien courtois de faire remarquer qu'arabe « s'est dit *autrefois* pour un homme avide, rapace... ».

N'est-il pas temps de mettre fin aux croisades anti-Arabes, qu'elles soient politiques ou « pétrolières » ? Ne faut-il pas libérer l'homme occidental de ses complexes à l'égard des Arabes, complexes que le sioniste cultive en lui à plaisir ?

Nous croyons qu'il est temps aussi pour la Ligue de se mettre à l'écoute du monde, de se soucier sérieusement d'établir avec l'extérieur une communication correcte, saine et équilibrée.

Dans l'établissement et le développement de ce dialogue, les mass-media occidentaux portent une grande part de responsabilité : leur pouvoir, qui dépasse largement les limites géographiques de leurs pays respectifs, leur fait obligation d'éclairer leur public sur les réalités des Arabes, tant dans les domaines économique, social et culturel que pour ce qui concerne les valeurs morales et spirituelles qui les animent. D'habitude si prompts à faire scandale de nos dissensions ou de nos déboires, les mass-media devraient accorder un intérêt plus soutenu aux efforts que les Arabes font pour s'unir — même si ces tentatives semblent parfois maladroites — ou pour se rapprocher des autres nations, en vue de développer avec elles un langage commun, sur la base d'intérêts réciproques bien compris et de convictions mutuelles clairement exprimées.

La Ligue, pour sa part, entend tout mettre en œuvre pour promouvoir un tel dialogue, par-delà les préjugés, les complexes et les partis-pris. *Le monde arabe* est, croyons-nous, définitivement sorti de sa convalescence post-coloniale. Conscient de ses moyens, il est fermement déterminé à les mettre au service de l'homme, pour son développement total et pour la restauration de sa dignité tant que les Palestiniens resteront privés d'une patrie sur laquelle ils puissent édifier un Etat souverain.

Que l'on ne s'y trompe pas : autour de cette cause se fera toujours l'union de tous les peuples, mais aussi, on l'a vu à Bagdad, de tous les Etats, sans distinction entre ceux que la presse occidentale a l'habitude de qualifier de « durs » et les autres.

A cet égard, les observateurs politiques en Occident n'ont pas clairement saisi la signification véritable du consensus qui s'est dégagé à Bagdad. Contrairement à ce que certains croient, ce ne sont pas les thèses maximalistes qui l'ont emporté à cette réunion au sommet, mais bien la raison et la mesure. Il faut se convaincre que les recommandations de Bagdad ont des chances sérieuses d'être respectées par les uns et par les autres, car elles constituent une plate-forme au-dessous de laquelle il est inconcevable que puissent être sauvegardés l'avenir et l'identité même du peuple palestinien. Or, de ce naufrage, aucun Etat arabe ne voudra endosser la responsabilité. Et c'est pourquoi nous pensons que le front constitué à Bagdad demeurera jusqu'à l'engagement d'un processus conduisant à garantir à l'entité palestinienne un devenir libre et non hypothéqué.

De cet enjeu dépendent les relations entre le monde arabe et les autres nations, et singulièrement celles qui détiennent, peu ou prou, le pouvoir d'infléchir les événements. Si ce blocage est levé, tout redevient possible, aucun tabou ne pèsera plus sur les projets de coopération bilatérale ou multilatérale. La complémentarité entre le monde arabe et notamment l'Europe, la solidarité de leurs intérêts pourront être organisées sur des bases saines, et sans qu'aucun Etat arabe n'ait à s'en cacher. Et surtout, dans une région d'une telle importance stratégique, la paix pourra être durablement consolidée.

CHEDLI KLIBI.

AMÉRIQUES

Nicaragua

M. Castro est prêt à envoyer des médecins et des enseignants

M. Fidel Castro a affirmé, jeudi 26 juillet à Holguin, à 600 km à l'est de la Havane, que *« le Nicaragua ne serait pas un nouveau Cuba mais un nouveau Nicaragua »*. Le chef de l'Etat cubain, qui prononçait un discours à l'occasion du vingt-sixième anniversaire de l'attaque de la caserne de la Moncada, point de départ de la guérilla contre Batista, a ajouté qu' *« il n'y avait pas deux révolutions identiques »* et que *« les conditions dans lesquelles s'était développée la lutte au Nicaragua avaient été différentes »*. Il s'est déclaré prêt à envoyer au Nicaragua *« des médecins et des enseignants »*.

Deux des cinq membres de la junte de reconstruction nationale du Nicaragua, MM. Alfonso Robelo et Moises Hassan se trouvaient aux côtés de M. Castro à Holguin, ainsi que le ministre de la culture nicaraguayen, le prêtre et poète Ernesto Cardenal.

A Managua, M. Alvaro Ramirez, vice-ministre des affaires étrangères, a indiqué jeudi que le Nicaragua avait envoyé une note au Sri-Lanka, coordonnateur du mouvement des pays non alignés, pour demander l'admission du Nicaragua dans ce mouvement.

Le régime a demandé jeudi que soient rouverts les commerces et les salles de spectacles. Il a indiqué que les banques nationalisées pourraient reprendre leur activité normale dès lundi 30 juillet.

La Yougoslavie a reconnu à son tour les nouvelles autorités de Managua. A Bonn, le président de l'Internationale socialiste, M. Brandt, a annoncé qu'une délégation de cette organisation, conduite par le secrétaire général du P.S. portugais, M. Soares, se rendrait prochainement au Nicaragua.

On apprend, d'autre part à Washington, qu'une réunion aura lieu dans les jours qui viennent à Managua, à laquelle participeront des représentants des Nations unies, de la Banque mondiale et du F.M.I. pour étudier les modalités d'une aide internationale au Nicaragua. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Bolivie

LES MILITAIRES POURRAIENT REFUSER DE REMETTRE LE POUVOIR AUX CIVILS

La Paz *(U.P.I.)*. — Les chefs militaires ont publié jeudi 26 juillet un communiqué dans lequel ils affirment qu'un gouvernement civil *« n'aurait pas le soutien de la majorité du peuple »* et ne serait pas capable de résoudre les problèmes économiques et financiers du pays. *« Dans les circonstances actuelles, il est impossible de prévoir un gouvernement civil fort »*, précise le communiqué.

Cette déclaration laisse planer des doutes sur le retour des civils au pouvoir promis pour le 6 août par le chef du gouvernement, le général David Padilla. M. Herman Siles Suazo, chef d'une coalition de centre gauche, est arrivé en tête des élections du 1er juillet dernier, mais n'a pas obtenu la majorité absolue nécessaire pour être désigné président. Le Congrès doit dans ce cas trancher et semble pencher en faveur de M. Victor Paz Estenssoro, qui est arrivé pourtant second le 1er juillet.

Egypte

« L'U.R.S.S. S'EST OPPOSÉE AU RETRAIT DES ISRAÉLIENS DU SINAÏ » déclare le président Sadate

Alexandrie *(Reuter.)* — Le président Sadate, jeudi 26 juillet, a accusé à Alexandrie l'Union soviétique de chercher à saper les efforts de paix au Proche-Orient.

« La menace soviétique de s'opposer à une décision du Conseil de sécurité sur l'extension du mandat de la force d'urgence des Nations unies au Sinaï (FUNU) en faisant usage de son droit de veto est étrange dans la mesure où Israël et l'Egypte veulent tous deux cette prolongation », a-t-il déclaré. *« Une telle menace de veto ne signifie qu'une chose : l'Union soviétique est opposée au retrait des troupes israéliennes du Sinaï »*, a-t-il ajouté.

Le président a de nouveau attaqué l'Arabie Saoudite et les pays arabes qui condamnent le traité de paix israélo-égyptien.

Leurs accusations contre l'Egypte sont pleines *« de haine, de rancune et de mesquinerie »*, a-t-il dit, ajoutant : *« L'Egypte réexaminera ses relations avec les pays arabes à la lumière de leur campagne anti-égyptienne de déformation et de calomnie continuelle. » « Voyons ce qu'ils peuvent faire sans l'Egypte et voyons ce que l'Egypte peut faire sans eux »*, a-t-il conclu.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE PRESIDENT AGOSTINHO NETO a procédé à un remaniement ministériel. M. Kundi Pahima, membre du comité central du M.P.L.A. (Parti du travail) et ancien commissaire de la province de Kunene, a été nommé à la tête du nouveau ministère de l'intérieur. M. Pahima sera assisté dans sa tâche par quatre vice-ministres, MM. Garcia Mariano Puku (intérieur), Lourenço Jose Ferreira (sécurité de l'Etat), Manuel Alexandre Rodrigues (ordre intérieur) et Domingos Da Silva Lemos (coordination des provinces). Récemment créé le ministère de l'intérieur remplace l'ancienne direction à l'information et à la sécurité (DISA) — *(Reuter.)*

Bulgarie

● M. SOISSON, ministre français de la jeunesse, des sports et des loisirs, a signé jeudi 26 juillet à Sofia un accord de coopération touristique qui, à son avis, *« permettra de développer ultérieurement les relations politiques entre la France et la Bulgarie »*. Les signataires procéderont à l'élaboration d'un plan d'aménagement et de développement du tourisme sur le littoral sud de la mer Noire et à l'aménagement de la station de sports d'hiver de Borobets, dans les monts Rila, à 70 kilomètres de Sofia. — *(A.F.P.)*

Chili

● DEUX BOMBES ONT EXPLOSE jeudi 26 juillet à Santiago devant une société financière et une banque, ne causant que des dégâts matériels, a annoncé la police. D'autre part, un commando a tenté en vain de diffuser une proclamation à la radio du port de Talcahuano, à 530 kilomètres au sud de la capitale, a-t-on appris de même source. Les membres du commando ont réussi à prendre la fuite. — *(A.F.P.)*

Chine

● M. MA YINCHU, qui avait été limogé de la présidence de l'université de Pékin en 1960 pour avoir notamment soutenu que la démographie chinoise devrait être contrôlée, a été réhabilité sans réserve, a annoncé le *Quotidien du peuple* du 26 juillet. D'autre part, M. Ai Qing, un poète contestataire réduit au silence à deux reprises pour s'être opposé à Mao, s'est vu restituer une position officielle parmi les écrivains chinois le 27 juillet. — *(Reuter, A.F.P.)*

Éthiopie

● AMNESTY INTERNATIONAL a annoncé, jeudi 26 juillet, à Londres, la « disparition » d'au moins vingt-six personnalités politiques emprisonnées à Addis-Abeba. Les autorités de la prison refuseraient maintenant de prendre la nourriture destinée auparavant aux prisonniers. Amnesty International ajoute : *« Dans des cas précédents, lorsque la nourriture était renvoyée par les gardiens, cela signifiait que les détenus étaient morts »*. L'ambassade d'Ethiopie à Londres a qualifié ces accusations de *« nouveau mensonge »* de l'organisation. — *(Reuter.)*

Ouganda

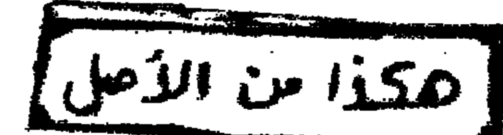
● LE PRESIDENT BINAISA a annoncé, jeudi 26 juillet, le renvoi immédiat du gouvernement du ministre de la santé, M. Arnold Bisase. M. Bisase, un dentiste, était déjà ministre de la santé dans le gouvernement du président Lule, démis en juin. Il est le premier ministre à quitter le cabinet formé par M. Binaisa, il y a un peu plus d'un mois. *(A.F.P.)*

Pérou

● UN GROUPE DE SOIXANTE-DIX INSTITUTEURS en grève a occupé pacifiquement pendant quelques heures, jeudi 26 juillet, l'ambassade de France à Lima. Ils souhaitaient faire connaître les revendications du syndicat unique des travailleurs de l'éducation au Pérou. Environ 100 000 instituteurs et professeurs de lycée sont en grève depuis sept semaines. Des actions semblables avaient eu lieu mercredi dans les ambassades de Grande-Bretagne et du Mexique. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● TRENTE-SEPT POUR CENT DU BUDGET RHODESIEN seront consacrés à la guerre contre les combattants nationalistes du Front patriotique, a déclaré, jeudi 26 juillet, M. David Smith, ministre des finances, qui présentait devant le Parlement ce qu'il a appelé un « budget de guerre ». Il a précisé que l'effort de guerre coûte à la Rhodésie 1,1 million de dollars par jour (environ sept millions de francs), somme quatre fois supérieure à ce qu'elle était il y a cinq ans. Le budget militaire atteint 402 millions de dollars rhodésiens (2,6 milliards de francs environ). — *(A.F.P.)*



هكذا من الأصل

ur un dialogue ouvert

LE MONDE

DIPLOMATIE

Le drôle de jeu de M. Jenkins

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Commentant le mémorandum que vient de présenter la France au conseil des Neuf, en vue de modifier le chapitre 6 du traité d'Euratom, et de rendre plus de liberté à l'industrie nucléaire, le* Financial Times *du 25 juillet, a fait état dans certaines de ses éditions (1), d'un accueil très méfiant de la part des autres Etats membres, et en particulier de l'Allemagne fédérale. Une dépêche de l'agence Reuter, reprise par la presse allemande, note également des réactions hostiles.*

Surprise à Paris, où après les contacts préalables pris avec les pays partenaires, afin d'expliquer cette initiative et d'éviter tout malentendu, on s'attendait à davantage de compréhension. Les Britanniques affirment qu'ils ne sont pour rien dans ces informations, et les Allemands, se disant eux-mêmes très étonnés, font savoir qu'ils ont l'intention de corriger le tir et de faire savoir que le mémorandum français ne les choque d'aucune manière. Ils ont d'ores et déjà indiqué au gouvernement français que l'article du Financial Times *ne reflétait pas leur point de vue.*

*Une mésaventure analogue était survenue en mai, après la réunion des ministres des affaires étrangères des Neuf au château de Mercuès, dans le Lot. L'*International Herald Tribune *avait alors révélé l'existence d'un grave conflit entre la France et l'Allemagne fédérale à propos des conditions posées par Paris pour le retraitement à l'usine de La Hague de l'uranium utilisé dans les centrales atomiques allemandes. Cette nouvelle faisait long feu, l'accord sur le retraitement ayant été conclu entre Paris et Bonn bien avant la réunion de Mercuès.*

Impossible d'imputer aux Allemands cette « fuite » sans objet ; pas de raison non plus de ne pas croire les dénégations des diplomates britanniques, d'autant que dans l'affaire de la révision du chapitre 6 du traité d'Euratom, la position du Royaume-Uni est proche de celle de la France. Dès lors, une forte suspicion pèse sur la Commission européenne ou plutôt sur le président, M. Jenkins et son entourage.

Pourquoi ces manœuvres ? Il est une explication raisonnable et vraisemblable. Le président Jenkins, comme en témoigne le discours qu'il a prononcé la semaine passée devant l'Assemblée européenne à Strasbourg, donne la priorité parmi ses préoccupations au grand débat agri-budgétaire qui, à la rentrée, doit précéder le conseil européen de Dublin. Dans son esprit, il s'agit tout à la fois de modifier les règles de la politique agricole commune afin de les rendre moins coûteuses et d'obtenir que la contribution britannique au budget européen soit diminuée.

Cette offensive que préparent les Britanniques avec l'appui de leurs commissaires à Bruxelles et dont les objectifs sont tout à fait contraires aux intérêts de la France (M. Giscard d'Estaing regrettera peut-être d'en avoir, à Strasbourg, sous-estimé la portée), risque de déstabiliser l'« Europe verte », et, par contagion, la Communauté toute entière. En suscitant artificiellement une controverse sur l'Euratom, la Commission espère prendre des gages à l'encontre de la France. Surtout en inventant une opposition entre Paris et Bonn, elle tente d'enfoncer un coin dans la solidarité franco-allemande alors que c'est, à l'évidence, uniquement sur celle-ci — avec le concours du Benelux, — que pourra s'appuyer une riposte efficace à l'entreprise de M. Jenkins.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Cet article est paru notamment dans l'édition en vente en Allemagne fédérale mais non dans celle en vente en France.

APRÈS LA VISITE DE M. FRANÇOIS-PONCET A BERLIN

Bonn devrait s'inspirer de Paris pour défendre le statut de l'Allemagne

écrit la « Frankfurter Allgemeine Zeitung »

De notre correspondant

Bonn. — Après la visite de M. François-Poncet Berlin-Est, Bonn se voit reprocher de ne pas défendre avec autant de résolution que la France le statut de l'Allemagne tel qu'il a été établi au lendemain de la guerre.

Les milieux politiques avaient certes trahi un peu d'appréhension en constatant que, pour la première fois, le ministre des affaires étrangères d'une des puissances occidentales responsables du statut quadripartite de Berlin et de l'Allemagne dans son ensemble (1) se rendait en visite officielle *« de l'autre côté du mur »*. En même temps toutefois, on enregistrait avec satisfaction que Paris a entrepris cette démarche en respectant de la manière la plus stricte le statut juridique de l'Allemagne.

La presse et les responsables des partis ont souligné que M. François-Poncet s'est rendu à Berlin tout court et non dans *« la capitale de la R.D.A. »*, qu'il *a refusé des honneurs militaires* sur un territoire en principe démilitarisé, que le gouvernement français s'abstient de conclure avec le régime de M. Honecker un accord consulaire susceptible de reconnaître une *« nationalité est-allemande »*, et que le chef du Quai d'Orsay n'a pas éprouvé la moindre hésitation à dénoncer devant ses hôtes les violations du statut berlinois dont ceux-ci se sont rendus coupables.

Aussi est-il assez surprenant que le gouvernement de Bonn paraisse avoir lui-même compromis un principe qui se trouvait à la base de sa politique *inter-allemande. Jusqu'à présent*, en effet, les dirigeants se sont abstenus de considérer la République démocratique allemande comme un territoire « étranger ». Ce point de vue leur a, d'ailleurs, été imposé par un jugement du tribunal constitutionnel de Karlsruhe. C'est pourquoi la R.D.A. ne dispose pas à Bonn d'un ambassadeur, mais seulement d'un « représentant *permanent* » *accrédité* auprès de la chancellerie, et non auprès du ministère des affaires étrangères.

Ce n'est donc pas sans un peu de surprise que l'on vient de prendre connaissance du dernier *développement survenu dans* les rapports entre les deux Allemagnes. Au début de la semaine, en effet, le représentant permanent de la R.D.A., M. Moldt, a, pour la première fois, été reçu par le secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères de Bonn, M. Gunther van Well. L'entretien a porté sur les conversations de Vienne touchant la réduction des forces au centre de l'Europe.

Le ministère des affaires étrangères fait observer que si la chancellerie garde la responsabilité générale des rapports avec le représentant de la R.D.A., celui-ci pourrait néanmoins entretenir des contacts avec certains autres ministres. Tel serait notamment le cas, lorsqu'il s'agit de discuter certains problèmes multilatéraux pour lesquels le ministère des affaires étrangères est compétent.

Quelles que soient les justifications d'ordre technique pour expliquer un tel contact entre le ministère des affaires étrangères et le représentant de la R.D.A., cette initiative est néanmoins l'objet de critiques assez vives *dans le camp de l'opposition*. Le chef du groupe parlementaire C.S.U. au Bundestag, M. Zimmerman, a reproché au gouvernement de favoriser ainsi les desseins du régime est-allemand. Quant à la *Frankfurter Allegemeine Zeitung*, elle estime que les dirigeants de Bonn devraient *« demander quelques leçons aux Français lorsqu'il s'agit de défendre le statut de la République fédérale d'Allemagne d'après-guerre »*.

JEAN WETZ.

(1) Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne ; le quatrième « responsable » est l'U.R.S.S.

M. Giscard d'Estaing reçoit les lettres de créance de trois ambassadeurs

Le président de la République a reçu, jeudi 26 juillet, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs d'Afghanistan, de Tanzanie et du Swaziland.

Afghanistan

A l'ambassadeur afghan, M. Mohammad Salem Massoodi, M. Giscard d'Estaing a rappelé les liens culturels qui unissent son pays et la France. *« Celle-ci*, a-t-il dit, *est disposée à poursuivre son effort dans ce domaine, en l'adaptant, si l'Afghanistan le souhaite. »* Il a ajouté : *« Notre dialogue doit aussi porter sur d'autres domaines où la France est en mesure d'apporter son concours à l'Afghanistan. Sachez que nous y sommes prêts, avec l'amitié que nous portons traditionnellement à votre pays, dont les épreuves nous sont connues. Elles tiennent à la position qu'il occupe dans une zone où tensions et influences ont, à travers les siècles, pesé sur sa volonté sans jamais l'atteindre durablement. »*

[M. Mohammad Salem Massoodi, né en 1930 à Laghman, est un enseignant. Il a fait des stages aux *Etats-Unis* et en Grande-Bretagne, dirigé plusieurs lycées, été directeur de l'Ecole normale de Kaboul, de la formation professionnelle et de la section scientifique au ministère de l'éducation. Après le coup d'Etat du 27 avril 1978, il a été nommé gouverneur de Kaboul, vice-ministre de l'intérieur (juillet), ambassadeur en Bulgarie (octobre).]

Tanzanie

Devant M. Mahmoud Nasser Rattansey, ambassadeur de Tanzanie, M. Giscard d'Estaing a évoqué la contribution de la France *« au règlement des crises que connaît le continent* (africain), *notamment l'Afrique australe »* et sa proposition de dialogue euro-arabo-africain. Il a déclaré : *« Nous invitons ces trois familles de nations, liées par les solidarités profondes de la géographie, de l'histoire et de la culture, à se rassembler — en une conférence qui consacrerait leurs liens et les préparerait à être ensemble un des piliers d'un ordre international nouveau. »*

[M. Mahmoud Nasser Rattensey est né en 1936 à Dar-Es-Salam. Il a fait ses études dans cette ville ainsi qu'à Beyrouth, Bombay et Londres. Avocat, membre de l'Assemblée tanzanienne (1965), entrée en 1971 dans la carrière diplomatique, il a été conseiller à la mission auprès des Nations unies à New-York puis à l'ambassade à Paris (1973) et ambassadeur à La Haye et Bruxelles (1974).]

Swaziland

A l'ambassadeur du Swaziland, M. Mbikwahke Mamba, M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré : *« Une coopération amicale et fructueuse s'est ébauchée entre nos deux pays, notamment dans le domaine culturel. Mais les progrès que le Swaziland a déjà réalisés sur le plan de la mise en valeur de ses ressources naturelles appellent à un renforcement de nos relations. Nous y sommes prêts dans la mesure de nos moyens et, bien entendu, de vos souhaits. »*

[M. Mbikwahke Mamba, né en 1932, à Embdeleni, est un enseignant. Il a notamment été inspecteur de l'enseignement primaire et directeur de la réinsertion sociale des détenus. Conseiller du haut commissariat du Swaziland au Kenya (1972-1977), il cumule, comme ses prédécesseurs, ses fonctions d'ambassadeur à Paris avec celles d'ambassadeur à Londres.]

● *Le départ de l'ambassadeur d'Israël.* — M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a donné, jeudi 26 juillet, un déjeuner en l'honneur de M. Gazit, ambassadeur d'Israël à Paris, qui quittera son poste fin juillet.

● *Les trois « sages », chargés d'examiner le fonctionnement de la Communauté européenne* dans la perspective de l'élargissement, ont été reçus jeudi 26 juillet, par le président de la République. MM. Marjolin (France), Biesheuvel (Pays-Bas) et Dell (Grande-Bretagne), qui avaient déjà rencontré M. Giscard d'Estaing dans l'exercice de leur mission, doivent remettre leur rapport en octobre. En quittant l'Elysée, après avoir dit que l'élargissement *« posera des problèmes inévitables »*, M. Marjolin a ajouté : *« Nous essayerons de définir les conditions d'une meilleure efficacité. Le mandat qui nous a été donné est de respecter l'équilibre institutionnel. Par conséquent, nous ne proposerons pas de grands changements, mais, vraisemblablement nous soulignerons certains points faibles. »*

L'incident sino-soviétique

MOSCOU ACCUSE A SON TOUR PÉKIN DE « PROVOCATIONS »

Moscou *(A.F.P.)*. — L'U.R.S.S., réagissant avec un temps de retard sur Pékin, a décidé à son tour de donner un certain retentissement à l'incident survenu le 16 juillet à la frontière entre les deux pays (*le Monde* du 26 juillet).

Dans une note remise jeudi 26 juillet à l'ambassade de Chine, le ministère soviétique des affaires étrangères rejette la protestation adressée par Pékin à propos de l'affrontement, qui a fait un mort et un blessé chinois. L'U.R.S.S. retourne à la Chine ses accusations de *« provocations »* et ajoute que *« de telles actions ne favorisent pas la normalisation des rapports entre les deux pays »*.

A part cette allusion indirecte, aucune mention n'est faite dans la note des négociations bilatérales qui doivent s'ouvrir à Moscou en septembre. Même si, comme on l'a appris mercredi à Pékin, l'U.R.S.S. a donné son accord à l'ouverture des conversations, la presse soviétique a maintenu jusqu'à présent le silence sur ce sujet. Ce mutisme apparaît comme un signe de grande prudence, sinon de scepticisme, quant aux résultats à attendre de ces pourparlers.

A Washington

LE GÉNÉRAL HAIG DEMANDE QUE LA RATIFICATION DE L'ACCORD SALT 2 SOIT AJOURNÉE

Washington *(A.F.P.)*. — *« Je demande avec insistance que la ratification de SALT 2 soit ajournée »* jusqu'à ce que le gouvernement promette d'améliorer les programmes de défense et *« jusqu'à ce que le Sénat se soit assuré que les défauts de SALT 2 auront été corrigés »*, a déclaré, jeudi 26 juillet, le général Haig. L'ancien commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe témoignait devant la commission sénatoriale des affaires étrangères dans le débat sur le second traité de limitation des armements stratégiques.

EUROPE

Grande-Bretagne

Les émissions de la B.B.C. vers l'étranger sont menacées par un plan de réduction des dépenses publiques

De notre correspondant

Londres. — Les émissions de radio vers l'étranger de la British Broadcasting Corporation (B.B.C.) les plus écoutées du monde sont menacées par les plans sévères de réduction des dépenses publiques du gouvernement conservateur.

Le service étranger de la B.B.C., *contrairement aux émissions nationales* financées par une redevance, ressortit au budget du Foreign Office, qui a le dernier mot sur les langues de diffusion et les destinations, mais pas sur le contenu. Sir Michael Swann, le président du conseil des gouverneurs de la B.B.C., vient d'être informé par lord Carrington, le chef de la diplomatie britannique que les 40 millions de livres (392 millions de francs) prévus pour les émissions internationales subiraient une réduction de 10 % lors de l'année fiscale débutant en avril 1980.

Cette économie de 4 millions de livres, par ses effets sur la structure du réseau, réduirait de 17 à 25 %, selon les options choisies, le nombre d'heures de diffusion : *« Si des réductions de cet ordre sont décidées, elles constitueront le plus grave coup porté aux services extérieurs de la B.B.C. depuis la guerre »*, estime leur directeur, M. Gerard Mansell.

Quelle partie du réseau mondial sera affectée ? On se refuse, à la B.B.C., à *« exécuter la sale besogne »* du Foreign Office en laissant entendre que ce dernier pourrait commencer par mettre de l'ordre chez lui et que dans *certains* petits pays, une *bonne* couverture radiophonique vaut parfois mieux qu'une coûteuse ambassade.

Les experts estiment qu'une réduction de 4 millions de livres pourrait provoquer la suppression de toutes les émissions vers les pays de l'Est, l'Europe occidentale et l'Amérique latine, soit dix langues de moins sur trente-neuf. Rien qu'en France, cela entraînerait la perte d'un million d'auditeurs, parfois beaucoup plus en période de crise : en mai 1968, fait-on remarquer, l'audience française à atteint 8 millions.

Autre hypothèse : la disparition de toutes les émissions vers l'Asie, le sous-continent indien et une partie de l'Afrique, soit treize langues *sacrifiées. Dans le meilleur* des cas, 300 au moins des 3 350 collaborateurs seraient licenciés.

Jeudi soir 26 juillet, M. Michael Foot, leader adjoint de l'opposition travailliste, a prié le gouvernement de reconsidérer ce projet « honteux ». Le matin, le journal conservateur *Daily Telegraph* avait critiqué pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir, l'équipe de Mme Thatcher, en présentant la même requête dans un éditorial intitulé *« Une coupe aux mauvais endroits »*.

Les services extérieurs de la B.B.C., créés en 1932 sous l'appellation *« services de l'Empire »*, sont devenus les meilleurs du monde par leur qualité et leur indépendance. La B.B.C. ne diffuse que *700 heures par semaine* vers l'étranger, alors que les Soviétiques réalisent 2 000 heures en 63 langues ; les Etats-Unis, 1 800, la *Chine, 1 500*. Mais la B.B.C. fait de l'information, alors que ses concurrents font eux, le plus souvent, de la propagande. C'est pourquoi elle a dans le monde 75 millions d'auditeurs réguliers et 140 millions d'auditeurs occasionnels.

Au cours des vingt dernières années, les émissions internationales ont augmenté de 300 % dans le monde. Alors que de 1955 à aujourd'hui le nombre de récepteurs radio est passé d'environ 250 millions à 1 milliard, on ne comprend pas, au siège de la B.B.C., l'utilité de ces économies — un millième du plan de réduction des dépenses publiques — qui relégueraient les services étrangers de la B.B.C. derrière ceux de la Corée du Nord, de l'Albanie et de l'Egypte. – *(Intérim.)*

Espagne

ARRÊTÉS A MADRID

Deux membres des GRAPO auraient reconnu leur participation à une vingtaine d'attentats

De notre correspondant

Madrid. — Deux membres des GRAPO (Groupes de résistance antifasciste du 1er octobre) ont été arrêtés jeudi 26 juillet à Madrid. Selon un communiqué de la police, ils ont avoué avoir commis l'attentat à la bombe qui, le 26 mai, a tué huit personnes et blessé quarante-deux autres dans la cafétéria California 47, au centre de la capitale (*le Monde* du 29 mai).

Leur participation à plus de vingt actes criminels, poursuit le communiqué, a été reconnue par les deux détenus, Carmen Lopez Anguita (vingt et un ans) et Alfonso Rodriguez Garcia (vingt ans). Le général de brigade Agustin Munoz Vasquez, assassiné le *5 mars, et sept policiers seraient* tombés sous leurs balles. Deux mitraillettes, un fusil à canon scié, un revolver, une importante quantité d'explosifs et des documents prouvant la préparation de nouveaux attentats *« contre des personnalités diverses »* ont été saisis dans un appartement utilisé par les terroristes.

Carmen Lopez Anguita et Alfonso Rodriguez Garcia comptaient parmi les onze membres les plus recherchés des GRAPO.

La presse avait publié récemment leur photographie. Une récompense était offerte aux indicateurs qui favoriseraient leur capture : 1 million de pesetas (65 000 francs) pour la jeune femme, 2 millions pour son compagnon.

Les aveux, étonnamment *prompts*, des *détenus dissipent* officiellement le mystère qui entourait l'attentat contre la cafétéria, l'un des plus meurtriers jamais commis en Espagne. La veille, un général, deux colonels et leur chauffeur avaient été assassinés à Madrid par les séparatistes basques de l'ETA militaire. Les deux événements conjugués avaient provoqué une tension considérable. L'extrême droite paraissait piquée au vif, d'autant que la cafétéria, proche du siège de l'organisation néo-*fasciste* Fuerza Nueva, était habituellement fréquentée par des sympathisants de cette organisation. Les cris de *« mort au roi »*, *« mort à Suarez »* et *« l'armée au pouvoir »* avaient résonné dans les rues de la capitale.

La presse communiste, pour sa part, avait soutenu la thèse de la provocation fasciste, destinée à déstabiliser la démocratie, soulignant que, quelques heures avant l'explosion dans la cafétéria, l'établissement s'était vidé de son habituelle clientèle d'extrême droite.

Les GRAPO ont donc avoué. Le mystère qui entoure cette organisation et la personnalité de ses dirigeants réels demeure néanmoins total.

(Intérim.)

Edité par la S.A.R.L. le *Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

Croquis d'été

Un pays de paysans

Les grands jardins de tournesols en ont le tournis. Quel soleil ! Dans les champs de blé les moissonneuses-batteuses, sauterelles rouges ou vertes, crachent à jet continu un nuage de grains. Un peu partout, d'immenses jets d'eau rotatifs tournent comme les pales d'un hélicoptère au-dessus des maïs. Les pigeonniers de pierre ocre qui, ici, donnent à la moindre ferme l'allure d'un castel, paraissent désertés. Les tourterelles somnolent. Quel soleil, oui, mais aussi quel pays ! Si le Gers n'existait pas...

Il ne manquerait plus que cela. Plus grandiose, plus typé, plus typique, plus tout, cela se trouve en France : le choix ne manque pas en sites inventoriés et en bonheurs de cartes postales. Mais cette plénitude, cet équilibre parfait entre ce paysage rural et l'architecture paysanne, modèle de génie artisanal, provoquent le coup au cœur.

Les pessimistes relèveront que le Gers est un département qui cache sa pauvreté sous une opulence de façade. Soit. Mais c'est quoi, la pauvreté, ici, sinon un art et un bonheur de vivre préservés ? Gers, pays de grandes et de fines gueules, pays d'accent, de tables et de caves, pays de paysans.

Il faut n'y pas passer. Ou alors y rester. Vingt-quatre heures en tout cas, ne permettent pas de tout voir. Autant alors rouler sur des petites routes, comme cela, à l'aventure, pour accumuler les envies. L'envie de visiter un à un ces villages fermés au carré autour de leur bastide. L'envie de pénétrer dans les cours de ferme et d'aller, assis sur un banc de pierre, bavarder du pays avec un de ces hommes qui poussent leur français à la rapière. L'envie de visiter les abbayes et les églises de la contrée, et celle de faire un pèlerinage gourmand et dévot à toutes ces tables qui parlent foie gras et magret, confit et cou d'oie farci, civet et entremets.

Juillet, paraît-il, n'a pas été trop bon pour le tourisme dans le Gers. C'est à n'y rien comprendre, ou à douter du bon sens des touristes. Au hasard des routes, justement, la dernière d'entre elles, mais non la moins fameuse, celle de l'armagnac, on avait pourtant débouché sur une fable touristique gersoise. La fable de l'agent de voyages repenti, du tour operator prodigue.

Cela se passe au château de Cassaigne, l'ancienne maison d'été des évêques de Condom, dès le treizième siècle, et propriété de famille depuis 1917. Une très belle demeure, pour ce qu'il en reste. Au premier étage, dans le grand salon cossu, sous les lustres hollandais, M. Faget, l'actuel propriétaire, parlait. Il parlait même beaucoup, s'en excusait souvent et reprenait tout aussi vite. Pour dire quoi ? Des choses très belles, mais qui, ici, sans l'accent de l'homme, et sans parfum du vieil armagnac, redeviennent des mots. Des mots sur *« l'amour immodéré des Gersois pour leur terroir, et l'enracinement profond des gens »*, sur la résurrection *« des vieilles demeures un peu mûres »*, sur *« la notion perdue de la beauté des maisons »*. Ou sur ses ancêtres *« qui avaient laissé tout juste de quoi tapisser quelques pièces du château avec les titres d'emprunt russe »*. Et puis, à un moment, M. Faget a dit : *« Ne parlez pas de mes touristes, dites mes visiteurs. »*

Nous voici à la fable. Pour que survivent les vieilles pierres un peu mûres, même 60 hectares de terres, dont 28 de vignes, n'y auraient pas suffi. M. Faget se fit donc agent de voyages à Bordeaux. Vingt-cinq ans à envoyer les gens en Turquie, aux Baléares et en Grèce, pour pouvoir, lui, prendre ses vacances à Cassaigne : *« Car je n'ai jamais imaginé de les prendre ailleurs qu'ici. »*

Il est évident que, déjà, le ver était dans le fruit. L'agence de voyages prospérant, le prix et les stocks d'armagnac montant, l'âge venant, M. Faget confie l'affaire à son fils et décide de boucler sa boucle. Il deviendra le guide de sa propre maison et le négociant de sa propre récolte, trente mille bouteilles par an : *« De quoi faire sursauter les mânes des ancêtres,* dit en riant M. Faget, *car le commerce était une sorte de péché pour la bourgeoisie gasconne. »* M. Faget devient donc un des premiers grands pécheurs.

Il n'est pas si facile d'ouvrir sa porte ni de devenir le prisonnier de sa *« propre oasis »*. Mais, c'est ainsi. Aujourd'hui, neuf ans après, tandis que trois ménages travaillent sur la propriété, M. et Mme Faget, assistés de deux hôtesses, organisent la visite gratuite du rez-de-chaussée du château. Là, entre le chais du dix-huitième et l'assez impressionnante cuisine des évêques, a été installé un petit musée de la viticulture. Les gens viennent, visitent, goûtent, achètent ou n'achètent pas l'armagnac. De toute façon, l'accueil se veut et est amical.

Cela marche. Sur son grand cahier, M. Faget relève les visites : *« Trois autocars hier et trente-cinq voitures, hein ! ce n'est pas mal ! »* Il n'est pas mécontent de cette réussite, là, l'agent de voyages. Le guide, reprenant le dessus, a tout dit, tout montré, même le grand jardin derrière qu'il veut restaurer, *« la prochaine étape »*.

Et le Gascon volubile, lui, tient absolument à offrir une belle bouteille. L'aurait-on refusée qu'il se serait fâché. On ne l'a pas refusée. Néanmoins, on se sent tout à fait à l'aise pour affirmer que la présente histoire reste, comme l'on dit, libre de toute publicité.

PIERRE GEORGES.

APRÈS LA PUBLICATION DU LIVRE DE ROGER COLOMBANI « LA VÉRITÉ PIÉGÉE »

Remous au syndicat de la magistrature à propos de la mise en cause du juge d'instruction de l'affaire Gabrielle Russier

La publication dans le Monde *du 30 juin d'une réaction de la section du Syndicat de la magistrature (S.M.) de Marseille, après la publication du livre de Roger Colombani,* la Vérité piégée (le Monde *du 20 juillet), suscite des remous au sein de ce syndicat.*

Dans ce livre, Roger Colombani relate notamment les événements qui ont provoqué le suicide de Gabrielle Russier, une enseignante incarcérée provisoirement pendant quarante jours pour une liaison avec un de ses élèves mineur. A propos de M. Bernard Palanque, le juge d'instruction chargé du dossier, l'auteur écrit en particulier qu'il semblait *« s'acharner sur Gabrielle »*. *« Je savais d'entrée,* ajoute-t-il, *que, par sa formation, il ne pouvait être le magistrat de ce dossier (...). Il garde au plus profond de lui la marque de son éducation et de son milieu. »*

Cette mise en cause avait incité le Syndicat de la magistrature de Marseille, dont M. Palanque est membre, à prendre, au cours d'une conférence de presse, la défense de celui-ci : *« M. Colombani* [oublie] *que le juge d'instruction, tout au long de l'affaire, a été saisi de réquisitions émanant de la hiérarchie, à laquelle il devait se soumettre sous peine de voir le parquet faire appel de ces décisions. »*

Un certain nombre d'adhérents du Syndicat ont vivement réagi à ces propos, s'étonnant qu'un appel éventuel du parquet puisse avoir une incidence sur les décisions d'un magistrat du siège. Des protestations sont parvenues au Syndicat, à Paris, ainsi qu'une motion de la section de la cour d'appel de Chambéry.

M. Marcel Lemonde, juge d'instruction au tribunal de grande instance d'Annecy et membre du Syndicat, nous a écrit pour nous faire part de son étonnement : *« Naïvement, j'ignorais jusqu'à ce jour que la plus grande menace qui pesait sur le juge d'instruction était l'appel du parquet (...). Je croyais que l'appel, qu'il vienne du procureur ou de l'inculpé, n'était qu'une voie de recours permettant aux parties de contester devant la chambre d'accusation une décision défavorable du juge d'instruction. Il n'en est probablement rien. »*

Faculté d'oubli

Un autre lecteur, M. Philippe Conte, de Saint-Martin-d'Hères (Isère), s'en prend directement au S.M. : *« On se prend à rêver sur l'attitude d'un syndicat qui — en d'autres temps, c'est un fait, et à propos d'autres affaires — a dénoncé la « servilité » de certains magistrats du siège en face du parquet et, plus largement du pouvoir..., « servilité » dont il semble vouloir faire aujourd'hui un argument, témoignant ainsi d'une remarquable faculté d'oubli. »*

Le bureau national du Syndicat de la magistrature a décidé de ne pas faire de déclaration officielle sur cette affaire, qui embarrasse certains de ses membres. La section de Marseille du syndicat explique son attitude par la manière dont le film d'André Cayatte, *Mourir d'aimer,* inspiré de l'histoire de Gabrielle Russier, a présenté l'affaire, tout en admettant qu'il était difficile au réalisateur, qui n'avait pas accès au dossier, d'être plus fidèle à la réalité. Elle estime choquante la manière dont Roger Colombani a expliqué l'attitude du juge par son éducation et ses origines familiales. M. Louis Bartolomei, organisateur de la conférence de presse et auteur des propos incriminés, nous a déclaré : *« A supposer que Bernard Palanque ait commis des erreurs, il n'est pas le seul ; 90 % de la responsabilité incombent, en fait, au parquet. C'est ce point que nous avons voulu souligner. »* — B. L. G.

DANS LE VAL-D'OISE

Le crime d'une mère modèle

Cyrille, vingt-deux mois, est mort mardi 24 juillet, à l'hôpital de Montmorency (Val-d'Oise). Sa mère, Annick Keroullé, âgée de trente ans, lui avait sectionné l'artère du bras avec une lame de rasoir. Elle est aujourd'hui incarcérée à Versailles. Son mari est retourné chez ses parents avec ses deux petites filles de sept et cinq ans.

Taverny. Une porte de bois ouvre sur une cour bordée de maisons disparates. Le long d'un mur, un petit escalier grimpe vers la maison des Keroullé. L'électricité est restée allumée. Sur la porte, les cachets des scellés. Au pied d'un portique jaune, des jouets. Maison vide, abandonnée.

Lundi soir, les Kéroullé se disputent. Annick reproche, semble-t-il, à son mari, trente ans, ajusteur, de ne pouvoir payer la traite correspondant au crédit de leur maison, qui vient à échéance au début du mois d'août. Elle monte se coucher, il continue à regarder la télévision. Quand il la rejoint, la dispute reprend. La jeune femme menace de tuer ses enfants, puis de se suicider. Il tente de la raisonner, puis s'endort, incrédule. Alors, elle se lève, descend à la cuisine, écrit une lettre où elle explique sa peur de voir ses meubles saisis par un huissier, faute de pouvoir payer la traite. Elle explique aussi qu'elle n'est pas heureuse, et elle va chercher une lame de rasoir.

Des « crises »

Il est 1 h. 30 environ lorsqu'elle pénètre dans la chambre où dort Cyrille. Son mari sera réveillé par des cris. Ceux de sa femme, ceux de l'enfant ? Il a beau confectionner un garrot, le sang continue à couler. Il appelle les pompiers à l'hôpital. La police emmène le couple et leurs deux petites filles au commissariat. Annick Kéroulé tentera vainement de faire passer son geste pour un accident. Tard dans la matinée du mardi 24 juillet, elle reconnaîtra les faits.

« Depuis mardi, dit une voisine, *j'ai les jambes en coton. Je ne comprends rien. Annick aimait tellement ses enfants, et surtout Cyrille ! Ils avaient jouets, bonbons, vêtements, presque à volonté. Toujours impeccables. Et Annick avait une patience d'ange. »* Mère modèle, voisine charmante, couple uni, comment expliquer qu'Annick Keroullé ait voulu tuer ses enfants puis se donner la mort pour une traite difficile à payer, elle qui, vue de l'extérieur, semblait si équilibrée ?

Pourtant, même si elle cachait bien son jeu, la jeune femme avait, entre novembre et mai, essayé deux fois de se suicider (en s'ouvrant les veines). *« Il y a déjà eu des problèmes dans la famille d'Annick : un oncle interné, un père alcoolique,* affirme sa belle-mère. *Quand sa mère est morte, il y a deux ans, ça ne l'a pas arrangée. »* Depuis longtemps, Annick prenait des calmants à cause de troubles nerveux, et il lui arrivait d'avoir des « crises ». En eut-elle une lundi soir ? Sans doute, et peut-être la hantise de retrouver la misère de son enfance, ainsi qu'elle l'a expliqué au juge d'instruction, Mme Françoise Petureau.

Patrice Keroullé, effondré, admet que sa femme était *« malade depuis longtemps »*. « Malade », c'est-à-dire folle ? L'instruction déterminera le degré de responsabilité de la jeune femme, inculpée d'homicide volontaire. Le petit Cyrille a été enterré dans la matinée de vendredi 27 juillet. La maison est restée silencieuse. Aucun badaud ne s'en approche.

C'est juillet à Taverny. Les rues sont presque vides. Dans l'un des rares cafés ouverts, on se presse avec lenteur autour du P.M.U. Les glycines s'enroulent autour des portails, les têtes rondes des hortensias cherchent en vain la fraîcheur au pied des murs de pierre. Agressif, le soleil rebondit sur les façades. On étouffe.

AGATHE LOGEART.

En Finlande

M. PEYREFITTE S'INTÉRESSE AU PAIEMENT DES CONTRAVENTIONS EN « JOURS-AMENDES »

(De notre correspondant.)

Helsinki. — M. Peyrefitte, ministre français de la justice, a fait les 23 et 24 juillet, à l'invitation de son collègue finlandais, M. Taxell, une visite qui inaugure une série de rencontres à un niveau élevé. Ainsi, M. François-Poncet devrait se rendre en Finlande au début de 1980, afin notamment de préparer le voyage que fera M. Giscard d'Estaing, et qui est prévu pour juin.

Les échanges de vues entre les deux ministres ont porté notamment sur la répression des infractions mineures, le mode de recouvrement des contraventions, la procédure du jour-amende, le contrôle de la conduite en état d'ivresse, le système pénitentiaire en milieu ouvert ou fermé ainsi que sur les peines de substitution à la peine capitale.

La procédure du jour-amende en vigueur en Finlande depuis près de soixante ans (la Finlande est le premier pays à l'avoir introduite) a particulièrement retenu l'attention du ministre français. Elle consiste à établir la sanction des délits en jours, la valeur elle-même du « jour » étant proportionnelle au revenu du délinquant. Si, pour un même délit, le cadre supérieur et l'ouvrier reçoivent en amende le même nombre de jours, la valeur totale de l'amende ne sera pourtant pas la même, puisque la valeur du jour d'un cadre supérieur est nettement plus élevée que celle du jour d'un ouvrier. Ce système pourrait permettre, selon M. Peyrefitte, de combler *« le no man's land qui existe dans le domaine des délits entre la peine de prison ferme, souvent trop brutale et donc peu appliquée, et la peine avec sursis, en fait peu dissuasive et donc inefficace »*.

Autre aspect du système des amendes : leur recouvrement. Le taux moyen de recouvrement se situe en Finlande entre 95 et 97 %, alors qu'il est bien inférieur en France *« dans les bonnes années »*. *« L'informatisation progressive des données sur les citoyens devrait permettre de mieux connaître et de mieux suivre les auteurs de délits »*, a indiqué M. Peyrefitte.

(Intérim.)

La « bavure » de Caluire

UNE LETTRE DE Mme BOUTCHICHE

La publication dans *le Monde* du 18 juillet d'un compte rendu de la conférence de presse donnée la veille par le préfet de police de Lyon, à propos des incidents de la brasserie Saint-Clair, à Caluire, nous a valu, de la part de Mme Boutchiche, propriétaire de l'établissement, la mise au point suivante :

« Vous avez fait état de ce que notre café avait fait l'objet d'une fermeture administrative pour proxénétisme. Or nous démentons formellement. Nous n'avons jamais été condamnés pour quelque délit que ce soit, à plus forte raison pour proxénétisme. Si le préfet de police a cru bon de vous donner ce motif de fermeture qu'a eu notre bar, c'est qu'il avait ses raisons, et comme nous le comprenons ! »

[La préfecture de police de Lyon maintient que la brasserie Saint-Clair a fait l'objet, le 28 janvier 1977, d'un arrêté de fermeture administrative de six mois, suite à une affaire de proxénétisme aggravée de coups et blessures sur la personne d'une jeune fille âgé de seize ans. Cette décision faisait elle-même suite à quatre précédentes fermetures : le 27 juin 1974 (huit jours), après une rixe ; le 7 juillet 1974 (15 jours), suite à une plainte pour tapage nocturne ; le 18 février 1975 (3 mois), pour tapage nocturne et bagarre ; et le 22 juin 1976 (un mois), après une plainte pour vol « à l'entôlage ».]

ARRESTATION D'UN MEURTRIER

Le meurtrier de M. Pierre Plavis, tué dans la nuit du 14 au 15 juillet (*le Monde* du 17 juillet), à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), a été arrêté mercredi 25 juillet. M. Christian Monti, trente ans, gérant de société, a tiré sur M. Plavis qui avait une violente discussion avec la directrice du cabaret « Deux plus deux » où ils se trouvaient. Les témoins du drame avaient ensuite affirmé que la victime avait été blessée dans une rixe au bal du 14 juillet.

● *M. Philippe Llorca,* juge des enfants à Verdun (Meuse), suspendu provisoirement de ses fonctions pour avoir hébergé chez lui des jeunes gens dont, estime le garde des sceaux, il ne pouvait ignorer qu'ils étaient toxicomanes, a été entendu, jeudi 26 juillet, par un membre du conseil supérieur de la magistrature, désigné comme rapporteur dans l'action disciplinaire engagée contre lui (*le Monde* du 18 juillet).

M. Llorca était assisté de ses deux défenseurs, MM. Dominique Coujard, président du Syndicat de la magistrature dont M. Llorca est membre, et Arnaud Lyon-Caen.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que, dans notre compte rendu de l'incendie des Champs-Elysées, le 21 juillet, nous avons, dans *le Monde* daté 22-23 juillet, donné au colonel Grégy le grade de général. Le colonel Grégy assure par intérim le commandement de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, en l'absence de son chef, le général Gère.

A Bruxelles

UN COMPLICE DE JACQUES MESRINE S'ÉVADE APRÈS AVOIR PRIS UN JUGE EN OTAGE

Bruxelles (A.F.P., Reuter). — Appréhendé le 11 mars en Belgique (« le Monde » du 13 mars), François Besse, évadé le 8 mai 1978 de la prison de la Santé en compagnie de Jasques Mesrine, s'est enfui, jeudi 26 juillet en fin de matinée, du palais de justice de Bruxelles après avoir pris un magistrat en otage. François Besse s'est emparé de plusieurs revolvers cachés sous un banc dans la salle de la chambre du conseil devant laquelle il comparaissait. Il a alors pris un juge en otage et a gagné l'extérieur du palais où un complice l'attendait sur une moto avant d'abandonner le magistrat.

François Besse s'était une première fois évadé de la prison de Fresnes — où il purgeait une peine de réclusion criminelle à perpétuité — le 19 octobre 1975. Repris le 4 mars 1976, il s'enfuyait de nouveau, le 8 mai 1978, avec Jacques Mesrine, de la prison de la Santé. Arrêté le 11 mars dernier à Ixelle, près de Bruxelles, il était condamné le 28 mai à deux ans et demi d'emprisonnement — peine confirmée en appel le 26 juin — pour détention illégale d'armes et usage de faux papiers.

Une nouvelle demande de révision du procès de Christian Ranucci va être déposée

Trois ans après l'exécution de Christian Ranucci, le 28 juillet 1976, le comité, qui s'est constitué pour la révision de son procès, a réuni jeudi 26 juillet, à Paris, une conférence de presse. Mme Aude Valentini, secrétaire générale du comité, a indiqué que de nombreuses personnalités, dont M. Jacques Léauté, directeur de l'Institut de criminologie de l'université de Paris, l'avaient rejointe, et que huit mille cinq cent quarante-cinq personnes avaient déjà signé une pétition en faveur de la révision. Mᵉ Jean-Denis Bredin, avocat de la mère de Christian Ranucci, a annoncé qu'il déposerait dans les mois à venir une nouvelle requête en révision (1).

Le but essentiel de cette réunion était la présentation d'une bande vidéo, *4 h. 13 aux Baumettes ou l'affaire Ranucci,* réalisée par un groupe de dix jeunes gens de Corbeil (Essonne) constitués en *« Collectif vidéo-vérité »* (2). *« Amenés à réfléchir sur cette affaire après la lecture du livre de Gilles Perrault,* le Pull-over rouge, a expliqué l'un d'eux, *nous avons voulu faire partager le malaise et l'angoisse qui naissent lorsqu'on examine l'affaire Ranucci. Nous souhaitons que le plus grand nombre de personnes possible sache qu'il se passe encore des choses comme ça. On peut encore condamner à mort des gens sur de tels dossiers. »*

Après six mois de travail, ce document, qui dure une heure quinze, est *« mis à la disposition du comité national de soutien pour la révision du procès afin de lui permettre l'animation, partout où cela lui sera possible, de ses propres débats sur cette affaire, pour que se crée dans l'opinion publique un large mouvement de soutien qui oblige le garde des sceaux à prendre en compte la demande de révision »*.

Ce document n'est pas une mise en images du livre de Gilles Perrault. Il ne cherche pas à refaire une enquête, à dénouer quelques fils de l'affaire Ranucci. A travers les interviews des avocats, de Mme Eloïse Mathon, la mère de Ranucci, de journalistes, de Gilles Perrault lui-même, à travers la lecture de documents, de lettres de Ranucci, il cherche à faire apparaître la complexité et l'obscurité du dossier, les incohérences, les faiblesses à la fois de l'accusation et de la défense — qui, par la voix de Mᵉ Jean-François Le Forsonney, fait le constat de son échec d'alors — tout cela aboutissant à l'irréversible : l'exécution le 28 juillet 1976 à 4 h. 13, à la prison des Baumettes, de Christian Ranucci. — Jo. S.

(1) Une première requête, déposée le 11 août 1978, a été rejetée par le garde des sceaux le 30 janvier dernier.

(2) Collectif vidéo-vérité, Mme Pierrette Chatard, 12, rue Fernay, Corbeil (Essonne). Tél. : 089-34-82 ou 496-27-69.

DÉFENSE

Compenser la perte des marchés européens

(Suite de la première page.)

L'an dernier, la France avait reçu pour plus de 24 milliards de francs de commandes d'armements à l'exportation *et elle avait livré pour* environ 17 milliards de francs. En 1979, le montant attendu des prises de commandes pourrait être inférieur à 20 milliards et les livraisons de l'ordre, aussi, d'une vingtaine de milliards de francs courants, soit probablement l'équivalent de 17 à 18 milliards de francs constants (estimation de 1978).

Autrement dit, les exportations françaises d'armements menacent de marquer le pas et les industriels courent le risque de vivre de leur fonds de commerce, exécutant des contrats signés précédemment sans véritablement renouveler leurs carnets de commandes ni augmenter sensiblement leur plan de charge.

Dans le domaine des matériels terrestres et aéronautiques, cette situation pourrait durer jusqu'au début de *la prochaine décennie. Pour l'essen*tiel, les exportations françaises reposent sur la vente de blindés de la *famille AMX-30 ou d'avions* de combat Mirage, et le fait que ces matériels ne seront remplacés par de nouveaux modèles qu'à partir de 1982 incite les clients habituels de la France à *retarder* leurs commandes éventuelles ou à se tourner vers d'autres fournisseurs s'ils sont *pressés* d'acquérir des armements plus modernes.

Or, jusqu'à présent, ces matériels terrestres et aéronautiques ont représenté, en moyenne, chaque année, de l'ordre de 80 % du total des commandes reçues de l'étranger : 60 % avec les fournitures aéronautiques et entre 15 et 20 % pour les arments terrestres. Les reste a trait aux ventes d'équipements électroniques et aux constructions navales.

Mille deux cents techniciens irakiens

Si les commandes terrestres et aéronautiques devaient faiblir, comme *on le craint aujourd'hui au minis*tère de la défense, c'est l'ensemble des exportations militaires de la *France qui subirait un déclin très* net.

Autant de considérations qui font prédire aux spécialistes du ministère de la défense qu'une hausse des commandes de matériels navals devra relayer la diminution attendue des ventes d'armements aéronautiques et terrestres, si les négociations qui sont en cours aboutissaient avec, notamment, l'Irak et l'Arabie *Saoudite.*

C'est vraisemblablement avec l'Irak que les discussions sont le plus avancées. Les Irakiens, qui sont sur le point d'acheter trente-six nouveaux Mirage F-1, souhaitent, dans le domaine naval, confier à la France le soin de moderniser leur marine militaire, avec l'acquisition de missiles surface-surface, d'hélicoptères embarqués, de radars et *de bâtiments de guerre, pour une* somme de 6 à 10 miliards de francs, selon les matériels retenus en fin *de compte. Pour les chantiers* français, arsenaux de l'Etat et constructeurs privés réunis, il s'agirait *d'une charge de travail étalée sur* deux ans et demi à trois ans et de la formation de mille deux cents *techniciens irakiens.*

Avec l'Arabie Saoudite, qui semble avoir abandonné son idée initiale d'édifier une défense côtière par missiles, les *pourparlers* portent désor*mais sur des livraisons de navires et* d'hélicoptères, pour un montant assez voisin du contrat espéré avec Bagdad.

La marine nationale et la direction technique des constructions navales, à la délégation générale pour l'armement devraient apporter leur assistance aux Irakiens et aux Saoudiens, comme elles l'ont déjà fait avec le Pakistan et l'Argentine dans le souci de multiplier les contacts et les pos*sibilités d'un redéploiement des acti*vités extérieures de la flotte française.

JACQUES ISNARD.

● *Le bureau exécutif du parti socialiste* a protesté jeudi 26 juillet contre l'intention du gouvernement français de vendre seize avions de combat Mirage-50 au Chili *(le Monde* des 5, 6 et 22-23 juillet). Dans un communiqué, le parti socialiste souligne que, « *venant après la vente d'autres armes à la dictature chilienne et au régime raciste d'Afrique du Sud, cet acte confirme à nouveau l'écart entre les discours du président de la République sur la paix et la démocratie dans le monde et la réalité d'une politique de soutien aux régimes dictatoriaux* ».

SCIENCES

M. JEAN AUDIBERT PRÉSIDENT DU B.R.G.M.

M. Jean Audibert, ingénieur en chef au corps des mines, directeur général de la Société des mines de fer de Mékambo (Gabon), a été nommé président du Bureau de recherches géologiques et minières *(B.R.G.M.) en remplacement* de M. Yves Perrin, qui a pris sa retraite.

[Né en 1921, ancien élève de l'Ecole polytechnique, puis de l'Ecole des mines, M. Jean Audibert a été ingénieur aux mines domaniales des Potasses d'Alsace avant d'être chargé de mission au cabinet du ministre de l'industrie et du commerce avec MM. Bourgès-Maunoury, en 1954, Ulver et Morice, puis conseiller technique au cabinet de M. Paul Ramadier, ministre des affaires écono*miques et financières en 1954.*

Directeur général, en 1958, puis président, en 1972, de la Société des mines de fer de Mauritanie (Miferma), nationalisée en 1976, il est, depuis cette date, président-directeur général de la société Alvan. M. Audibert a *été président*, de 1957 à 1977, de la Chambre syndicale des industries minières, dont il reste trésorier.]

M. CHRISTIAN MARBACH DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DE VALORISATION DE LA RECHERCHE

L'Agence nationale de valisation de la recherche (ANVAR), *dont les missions viennent d'être* modifiées *(le Monde* daté 22-23 juillet), aura pour directeur général M. Christian Marbach.

[Né le 9 octobre 1937 à Altkirch (Haut-Rhin), M. Christian Marbach, ancien élève de Polytechnique, est ingénieur en chef des mines. De 1970 à 1971, il fut directeur adjoint des études et des programmes au ministère de l'industrie et de la recherche, et il était, depuis 1971, directeur général de la Société pour le financement de l'innovation (Sofinnova).]

● *L'installation de toute nouvelle centrale nucléaire est interdite* dans l'Etat américain de l'Oregon pour une durée d'au moins seize mois, à la suite de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Three-Mile-Island (Pennsylvanie) au mois de mars.

RELIGION

Un appel islamo-chrétien en faveur des musulmans de France

A la suite d'une rencontre islamo-chrétienne, récemment organisée à Chantilly par le Secrétariat pour les relations avec l'islam animé par le père Michel Lelong, les cent cinquante participants ont rendu public un appel aux autorités françaises. Apres avoir constaté que les musulmans en France, dont la religion se place numériquement au deuxième rang (deux millions cinq cent mille fidèles environ dont sept cent mille de nationalité française), « *éprouvent de graves difficultés à pratiquer leur culte et à transmettre leur foi aux enfants* », ils insistent sur les point suivants :

« *1) — La création d'un plus grand nombre de lieux de culte et de prière, là où résident des musulmans, suppose un minimum de compréhension et d'appui pour pouvoir aboutir;*

» *2) — La présence de la religion islamique dans les programmes de radio et de télévision est conforme aux cahiers des charges de la première chaîne de télévision et de Radio-France, mais n'a pas encore abouti ;*

» *3) — La possibilité pour les travailleurs de pratiquer (prières, fêtes religieuses, jeûne, règles alimentaires, pèlerinage), est liée à la compréhension de leurs employeurs. L'attention des entreprises qui emploient des musulmans devrait être attirée, conformément aux promesses déjà faites;*

» *4) — L'enseignement de la religion, aux enfants, se heurte a un grave manque de livres, manuels et autres moyens pédagogiques adaptés. Il est lié aussi à l'enseignement de la langue arabe, et à la place qu'elle devrait occuper dans les établissements scolaires.* »

★ Secrétariat pour les relations avec l'Islam, 34, avenue Reille, 75014 Paris.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

Défense de l'inspection

A la suite de la publication d'une libre opinion de M. Patrice Béghain, secrétaire national du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), mettant en cause le « rôle de l'inspection perçue comme une sanction » (le Monde *du 5 juillet), nous avons reçu des lettres favorables à l'inspection. Nous en publions les principaux extraits :*

(...) Si l'injonction de M. Beghain était entendue (« Libérez l'inspecteur ! » De qui et de quoi ? On ne sait guère), les maîtres pouraient bien se mordre rapidement les doigts de la situation ainsi créée.

C'est vrai que M. Beghain cause bien. On aimerait cependant que les précisions qu'il donne ne soient pas partielles. Le tissu qu'elles constituent risquerait moins de déformer la réalité.

En voici quelques exemples :

● La « *visite éclair* » de l'inspecteur dure généralement une heure un quart à une heure et demie, sauf dans des conditions particulières (confirmation d'une série d'impressions favorables sur un maître déjà bien connu). Même *si on peut la souhaiter plus longue* — ce que de nombreux instituteurs ne désirent absolument pas, — elle permet de faire bien des constatations ;

● Le « *jugement définitif et sans appel* » ne l'est pas : un instituteur est inspecté plusieurs fois dans sa carrière et très souvent *une note mauvaise ou réservée* entraîne une inspection plus rapprochée ;

● « *Ils veulent que leur travail (...) soit apprécié autrement que par une note chiffrée.* » Il l'est à l'issue de chaque inspection : un rapport est rédigé et communiqué à l'intéressé. Il est généralement d'autant plus copieux que les réserves qu'il exprime sont importantes ;

● Quant au « *déroulement de (la) carrière et aux mutations* », faut-il rappeler qu'ils font l'objet de commissions paritaires où les représentants du personnel et ceux de l'administration sont à égalité et ne se privent pas de discuter ? Une telle transparence est-elle si répandue dans les entreprises privées ?

L'information est encore plus partielle (et je pèche par euphémisme) quand on parle de l' « équipe » que constituent les maîtres. Il en existe, c'est vrai, *et d'excellentes, mais combien ?* Dans combien d'écoles le conseil des maîtres ne se contente-t-il pas, à la rentrée, de répartir les classes entre les instituteurs et en juin de préparer le passage des élèves ? Et encore, sous la pression des comités de parents et (horreur !) de l'inspecteur, commence-t-on, avec des timidités de *vierge rougissante*, à entrer dans la voie d'une réflexion commune. (...)

Sans *doute l'école évolue-t-elle.* Sans doute des maîtres et des inspecteurs évoluent-ils (et tous doivent le faire). Il faut se débarrasser du modèle 1885, même si sa prégnance est encore considérable, et le remplacer par quelque chose de mieux. Pour faciles qu'ils soient, ni l'incantation ni le terrorisme verbal ne seront, à court ou à long terme, positifs. Ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain.

Je suis tenté — polémique oblige — de retourner le titre de la « libre opinion » : « *Libérez l'inspecté ! » Car il n'est pas* toujours libre, le malheureux, et souvent pas de ses terreurs intérieures.

Mais ceci est une autre histoire...

G. DUPRÉ,
inspecteur départemental de l'éducation nationale,
Bruyères-le-Châtel (Essonne).

Ne tirez pas sur l'inspecteur

Si M. Béghain se contentait de défendre les instituteurs sanctionnés pour refus d'inspection, il ne ferait jamais que son travail de *syndicaliste. Las !* Il va beaucoup plus loin, donnant même l'impression de ne rebondir sur ce tremplin que pour mieux enfourcher son cheval de bataille favori : « *la suppression pure et simple* » de l'inspection (motion votée lors du dernier congrès du SGEN). Et là, notre excellent collègue ne craint pas de solliciter les faits : peut-on en effet affirmer de bonne foi que l'inspection constitue « *un jugement définitif et sans appel* » ? Que les inspecteurs « *se refusent au dialogue le plus élémentaire* » ? Que l'inspec*tion* (qui a lieu *tous* les quatre ou cinq ans) soit « *au cœur de la crise de l'institution scolaire* » ? Revenons sur chacun de ces points :

1) Loin d'être un jugement irrévocable (ce qui, en *effet*, ne serait pas concevable), l'inspection laisse à tout enseignant une *double possibilité d'appel* : auprès de son propre inspecteur pédagogique régional (I.P.R.), qu'il peut demander à revoir dans un délai d'un ou deux ans ; auprès de l'inspecteur général compétent, qui a toute liberté de jugement.

Rappelons aussi que, depuis *1976, les I.P.R. sont censés* prévenir trois jours à l'avance de leur visite, ce qui émousse tout de même pas mal l'effet de « *surprise* » dont parle notre collègue ;

2) Il faut dire que rares sont les enseignants qui font usage des possibilités d'appel à leur disposition, et la raison en est simple : dans la majorité des cas, « l'inspection » (disons plutôt le *contrôle pédagogique) se passe* dans un climat, sinon toujours détendu, du moins « décrispé ». *Elle est* suivie d'un entretien lors duquel les deux parties font un tour d'horizon des problèmes pédagogiques et des recherches en cours. Où est le mal ? Il est toutefois vrai que l'inspection a aussi une fonction normative, sans doute nécessaire pour éviter que nos lycéens ne soient trop brinquebalés d'une pédagogie à l'autre. Cela dit, même avec l'inspection...

La *note* ? On voit mal pourquoi des personnels au service du public échapperaient à tout contrôle, et ce n'est sûrement pas dans l'enseignement qu'il est le plus rigoureux. D'ailleurs, des notes, nous en mettons nous-mêmes à longueur de journée. Où M. Béghain a-t-il vu des inspecteurs « *se refuser au dialogue le plus élémentaire* » ? Où a-t-il vu — surtout — des enseignants apeurés, « *soumis* », ployants *sous* « *la sentence* » tel le roseau sous l'aquilon ? A défaut d'être charitable pour l'inspection, M. Béghain pourrait l'être un peu plus à l'égard de ses propres collègues;

3) Poursuivant sur la lancée, M. Béghain affirme que « *l'inspection est au cœur de la crise de l'institution scolaire* ». C'est vraiment beaucoup dire : et les restrictions budgétaires ? Et les fermetures de classes, les suppressions de postes, le chômage de nos collègues auxiliaires ? Il y a, surtout à l'heure actuelle, mieux à faire que de guerroyer contre l'inspection pédagogique.

PATRICE LONG,
professeur d'allemand au lycée de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● Mathématiques.

Mmes et MM. : Agnan (45e ex aequo), Allard (7e), Angieslo (76e ex aequo), Azais (24e), Bachelot (56e ex aequo), Bailly (88e ex aequo), *Louis Bertrand (109e ex aequo)*, Beureux (127e ex aequo), Bidoit (65e ex aequo), Blon (10e), Blondel (25e ex aequo), Bonnet (109e ex aequo), *Bonneton (47e ex aequo)*, Bouberet (69e ex aequo), Boureau (105e ex aequo), Briche (27e ex aequo), Brion (2e), Brody (125e), *Calais (122e ex aequo)*, Canonico (3e), Carlon (37e ex aequo), Carpentier (36e), Cassan (93e ex aequo), Chambon (122e ex aequo), Chapon (39e ex aequo), Charvet (85e ex aequo), Chauvin (101e ex aequo), Cheminet (105e ex aequo), Chilles *(27e ex aequo), Clerc (71e ex aequo)*, Coste (74e ex aequo), Cottet (31e).

Mmes et MM. : Dantzer (93e ex exquo), Darbignac (18e), Debarre (1er), Deléglise (56e ex aequo), Deléval (105e ex aequo), François Denis *(85e ex aequo)*, Drouhin (41e ex aequo), Dufait (78e ex aequo), Dumay (39e ex aequo), Erhel (62e ex aequo), *Figoli* (29e), Froidevaux (64e), Gaizin (103e ex aequo), Garda (44e), Gardy (115e ex aequo), Garin (74e ex aequo), Gautier (96e ex aequo), Gazaignes (62e ex aequo), Ghindes (68e), Christian Giraud (20e), Gire *(29e)*, Godefroy (19e), Gomez (96e ex aequo), Goueanard (118e ex aequo), Grenier (79e ex aequo), Guénard (82e ex aequo), Guillope (4e ex aequo), Guitton (68e ex aequo), Heimendinger (79e ex aequo), Catherine Joutel (113e ex aequo), Frédéric Joutel (37e ex aequo), Julg (4e ex aequo).

Mmes et MM. : Lamotte (23e), Langlet (127e ex aequo), Lapalu (45e ex aequo), Lavau (12e), Le Calvez (9e), Le Dret (56e ex aequo), Leclerc *(41e ex aequo)*, Ledard *(16e)*, Levinski (32e ex aequo), Li (118e ex aequo), Loncke (109e ex aequo), Loubontin (11e), Maday (20e), Manclaux (71e), Marchi (8e), Mas (105e ex aequo), Massimi (41e ex aequo), Matz (109e ex aequo), Mendels (32e ex aequo), Hélène Mercier (101e ex aequo), Meyer (126e), *Millet (76e ex aequo)*, Mondini (52e), Monnerel (122e ex aequo), Montlouis-Calixte (91e ex aequo), Morillon (88e ex aequo), Mosconi (82e ex aequo), Nacher (59e ex aequo), Naessens (53e ex aequo), Nouri (50e ex aequo), Oudot *(99e ex aequo)*, Pansu (13e).

Mmes et MM. : Papier (22e), Pécheur (115e ex aequo), Pécuchet (113e ex aequo), Pelisson (118e ex aequo), Pezard (96e ex aequo), Pinquet (50e ex aequo), Pintart (91e ex aequo), Pouliquen (79e ex aequo), Primet *(59e ex aequo)*, Hélène Raymond (82e ex aequo), Régnier (47e ex aequo), Henri Richard (65e ex aequo), Rivière (25e ex aequo), Rollin (115e ex aequo), Rosenthal (14e ex aequo), Saint-Raymond (53e ex aequo), Sauvage (71e ex aequo), Seizilles de Mazancourt (17e), Senisergues (53e ex aequo), Seray (93e ex aequo), Sidaner (4e ex aequo), Sikorav (14e ex aequo), Sotura (85e ex *aequo*), Bertrand Thomas (47e ex aequo), Tison (32e ex aequo), Tournes (59e ex aequo), Truc (90e), Velly (35e), Volland (103e ex aequo), Warynski (121e), Xemard (85e ex aequo), Zimmerle (99e ex aequo).

LETTRES

Libres propos d'un homme très mécontent

L'auteur de cette Libre opinion, M. Pierre Boutang, est un philosophe « engagé », adjectif un peu faible, quand il s'agit de ce *penseur catholique et monarchiste*, qui s'est acquis une réputation de polémiste redoutable.

Collaborateur de « l'Action française » avant guerre, il a rejoint *l'Afrique du Nord* au lendemain de la défaite et, après le débarquement allié, il a été pendant quelque temps à Alger, chef de cabinet de Jean Rigault, chargé de l'intérieur dans l'équipe constituée par le général Giraud. Cependant, il est révoqué en 1944 et ne sera réintégré dans l'enseignement qu'en 1967.

Rédacteur en chef d' « Aspects de la France » en 1948, il fonda ensuite « la Nation française », un hebdomadaire qui tenta de concilier, en 1964-1965, la tradition maurrassienne *et son adhésion* à la politique du général de Gaulle.

Pétition à un chef d'État qui ne peut s'empêcher de parler

par PIERRE BOUTANG

PARCE que vous vous trouvez à la tête de l'Etat, est-il juste, monsieur, que vous vous jetiez sans désemparer à la nôtre ? *Nous voilà, à cette heure, avec* « Apostrophes », dans le cas de payer deux fois la même marchandise : une sur votre liste civile — car votre temps nous coûte cher, — la seconde par la taxe de télévision. *Il y a lieu alors de vous demander de vous taire, au moins là où* votre fonction, tenue pour suprême en son ordre, ne confère aucune autorité ni compétence particulières. *Imposture* en bon français, ne veut rien dire d'autre : chercher à *en imposer ; un auteur que* vous ne lisez pas, Maistre, *précise* que l'honnête homme sait fort exactement les cas où l'on est appelé, et ceux où l'on force le passage.

Mais, dira-t-on, vous étiez invité, et comme amateur de *Maupassant*, non pour votre fonction anecdotique de président de cette République... Néron, qui chantait faux, descendit dans l'arène, et ce n'est pas son pire méfait. Toutefois il y descendit, sans faire monter le cirque de l'*Aurea Domus* ; au contraire, votre émission à dû pivoter de la rue Cognacq-Jay à l'Elysée. Serait-ce pour intimider mon ami Astruc ou tel autre, qui auraient cru naïvement au débat un peu vif que commandent les « Apostrophes » plutôt qu'à ce bavardage sous *lambris ? Surtout, en restant* chez vous (c'est-à-dire chez nous, qui ne vous payons pas pour cela), vous n'ôtez pas le scandale menu par quoi vous tâtez la patience des Français : la tyrannie s'installe *toujours à petits progrès ; tout devient possible* si personne, à cette occasion, ne retrouve le vocable d'*écornifleur*, piqueur d'escabelle, comme on disait jadis de qui pose son derrière là où d'autres sont *fondés à s'asseoir, fût-ce au repas de l'esprit.*

Vous vous flattez d'écrire et de n'être devenu homme d'Etat que par manque du temps et de l'occasion de devenir homme de lettres. Vous auriez désiré d'être Flaubert *ou* Maupassant. *Ce* flottement de votre destin accentue l'usurpation de titre dont tout citoyen renseigné plaisante sans malice. Monsieur Jourdain essaie d'écrire « *belle marquise* », mais c'est avant de devenir mamamouchi ; et le maître (ou « nègre ») de Monsieur Jourdain ne lui eût pas laissé dire, comme à vous dans *Démocratie française*, qu'il ne faut pas que la lutte politique, en France, ressemble « *à celle des Gorgones et des Méduses* » ! Ni qu'au *dialogue* il convenait de *substituer le trialogue.* Ni que l'homme d'Etat de son choix fût de l'espèce *conceptuelle ;* car ce mot, emprunté au latin scolastique en 1883, n'indique rien de ce que vous avez voulu y mettre : qu'à la *différence de tel autre vous aviez mine réfléchie* et que vous « pensiez ».

En bref, monsieur, vous ne savez pas plus votre langue maternelle que je ne sais les finances publiques. Vous n'êtres *ni* écrivain *ni critique. Qu'alliez-vous faire, alors, dans cette galère d'« Apos*trophes », sinon de nous montrer notre misère et que votre puissance n'a pas de limites : qu'il s'agisse de parachuter la France à Kolwezi afin de garder contre les gendarmes katangais les territoires loués à votre protégé Kayser pour lancer sa fusée expérimentale... ou de nous persuader qu'avec un peu de chance (c'en eut été une grande pour nous) vous aviez les moyens de devenir Maupassant ou Bel Ami ?

On lit moins les romans de Maupassant que ses contes, si férocement parfaits. Pour eux, publiés en « Pléiade » depuis longtemps, je vois l'origine de votre goût. La dureté de l'argent, la complète élision de tout sentiment chrétien, l'illusion que leur Normandie vous donne de *connaître, c'est-à-dire de mépriser,* avec les *apparences* de la bienveillance futée, les paysans analogues qui vivent autour de vos châteaux, ce sont là des attraits...

Mais le monde urbain, que vous pratiquez mieux encore, n'est pas trop différent. Vous avez relu *la Parure* avant votre « Apostrophes », et auriez pu vous inviter, comme c'est votre façon, chez les Loisel ou les Forestier. Tel autre contre, modernisé, pourrait prendre sa forme piquante, qui vous rappellera peut-être quelque chose : un ministre puissant, mais dont les cheveux ne poussent plus, se voit dissuadé dans sa galanterie ; il se revanche, en expédiant au mari, commerçant pas toujours en règle, ses inspecteurs polyvalents...

Direz-vous, monsieur, avez-vous dit, ce qui vous attire, à la fin, vers Maupassant et la carrière d'écrivain ? Votre auteur nous renseigne dans une page célèbre : « *En lui* [l'homme de lettres], *aucun sentiment simple n'existe plus. Il n'a pas un élan, pas un cri, pas un baiser, qui soient francs, pas une de ces actions instantanées que l'on fait parce qu'on* doit *les faire.* » Cette duplicité ou absence, combinée *avec une admirable présence de la vanité et de l'intérêt, font de vous,* à vrai dire, un objet plutôt qu'un sujet de la littérature. Jacques Lacan, derrière votre canapé, n'a pas dû s'ennuyer toujours. Mais pourquoi *ne pas lui avoir réservé, plutôt qu'à nous autres, la confidence de vos* goûts pour *le Vieux* ou pour *la Parure,* comme pour la photographie ou la tôle froissée à potron-minette ?

C'est pourtant sur Bel Ami que l'analyse de votre goût — un *hobby*, comme il vous plairait à dire — serait la plus féconde. *Bel Ami* est le roman de la pourriture d'une société par l'argent. Mais, là où *Barrès* s'indignera, Maupassant constate, et prendrait volontiers sa part de profit et de plaisir. La corruption commande tout ce monde-là. Je n'ai pas relu ce roman depuis quelque trente ans, mais *je me souviens que, comme aujourd'hui la décolonisation*, la colonisation fournissait en couleurs toute une « matière arabe » à la dégoûtante intrigue. J'ai oublié, en revanche, si les hauts personnages de l'Etat d'alors dépêchaient leurs frères ou cousins auprès des *potentats nègres ou arabes, pour en obtenir la participation* à de bonnes actions coïncidant avec les bonnes affaires. Pas trace, non plus, de « nouvelles écoles » dans ce marais où l'idée n'était pas encore nourrissante. Restent le *ferme propos de corrompre*, la complaisance dans la pourriture (qui allait tuer son peintre impitoyable) et la « *décrispation* » devant les gestes du misérable, mais toujours élégant, animal humain. Voilà tout *Bel Ami.*

Or cela apparaît d'une actualité saisissante depuis la *fin* du gaullisme, que vous tentez, monsieur, de sceller pour toujours. J'ai dit ailleurs que la grande et seule idée de votre « règne » était de communiquer au peuple français, à *l'ordinaire auditeur de vos moyens* de masse, la frivolité et les vices de sa grande bourgeoisie d'argent. Cette frivolité et ces vices des « vouiquindes », du moins, car cette *classe dirigeante, la plus répugnante que la France ait subie depuis* le Second Empire, doit garder, en semaine, tout son... comment dites-vous ? « *self control* » ? La « canaille », elle, sera quotidiennement abêtie.

Je résume donc cette pétition, dont vous êtes, monsieur, à la fois le destinataire et l'objet ; *vous devriez vous taire.* En parlant vraiment trop, vous vous ferez connaître...

Vous avez u npère fort honnête homme, malgré son penchant pour les grands noms de notre histoire, qui *écrivit et* publia à ses frais un beau livre : *la Monarchie intérieure,* avec, en sous-titre, *Essai sur la seigneurie de soi-même.* Ecoutez-le, pour une fois, *monsieur, et seigneurisez-vous, pour votre bien et notre plaisir : par* le silence. Ou, si vous aimez tellement la littérature, allez-vous en !

(1) Présidée par M. Lutz Kayser, la société privée OTRAG (Orbital Transport und Raketen Aktion Gelellschaft) avait acquis, en décembre 1975, par location au gouvernement du général Mobutu, une surface de 100 000 kilomètres carrés au nord-est du Shaba pour des lancements de fusées scientifiques très sommaires. Après de nombreux échecs de tirs devant le chef de l'Etat zaïrois, lui-même, M. Kayser a été invité, le 27 avril dernier, à cesser toutes les activités de l'OTRAG dans le pays.

Le Monde *des loisirs et du tourisme*

Ceux qui font vos vacances

« Ceux qui font vos vacances », c'est-à-dire ceux qui les préparent, qui les organisent, les « contrôlent ». Durant cet été, chaque vendredi, nous publions des enquêtes sur les grands sujets de préoccupation des Français en congé.

La semaine dernière, les voyages aériens. Aujourd'hui, les chemins de fer ; la semaine prochaine, la sécurité.

« NOUS VOULONS AIDER LES FRANÇAIS A DÉCOUVRIR ET A AIMER LA FRANCE... »

nous déclare le directeur des services voyageurs de la S.N.C.F.

Ce sont les marchandises qui font le gros du fonds de commerce de la S.N.C.F., les produits lourds en particulier ; ce sont ses voyageurs qui en véhiculent l'image dans le public, lui taillent sa réputation, bonne ou mauvaise. Critiques fréquentes depuis de nombreuses années : si la S.N.C.F. a fait de ses trains les meilleurs du monde, les plus rapides, les plus exacts ; elle a parfois négligé les soucis quotidiens de ceux qui les empruntaient. D'où cette évasion massive des hommes d'affaires, des touristes sur la route, dans les avions.

Consciente du danger, la direction de la S.N.C.F. décida, en 1967, d'interroger son marché, d'analyser plus à fond les besoins des usagers, d'étudier les moyens de mieux les satisfaire. Cette démarche allait aboutir, dix ans plus tard, à la création de deux nouvelles directions dans lesquelles étaient rassemblées l'ensemble des responsabilités concernant le service des marchandises, d'une part, des voyageurs, d'autre part.

En première ligne de cette petite révolution ferroviaire, un aviateur, ou du moins un ancien d'Air France, spécialiste du marketing, en poste comme directeur de la compagnie aérienne nationale en Algérie, puis en Allemagne, avant un passage dans les Brasseries d'Indochine où il aura aussi la charge du marché et des ventes. Jean Ravel, cinquante ans, Savoyard, docteur en Sciences économiques et ancien de Sciences Po, ouvert et direct, est depuis trois ans le « monsieur voyageur » à la S.N.C.F. C'est à lui qu'il appartient de définir les horaires, d'aménager les gares et de gérer leurs services, de promouvoir les ventes ; c'est lui qui a la responsabilité de tout le personnel cheminot en contact avec le public.

Avant de répondre à nos questions, il résume d'un mot son souci : « Le statut de la S.N.C.F. est ambigu : entreprise ou service public ? De toute façon, il faut qu'elle soit d'abord au service du public. »

« LA S.N.C.F. et les vacances. Ne parlons pas des filiales touristiques de la société nationale mais simplement de l'importance que représente pour vous le trafic touristique.

— La S.N.C.F. va transporter cette année plus de deux cent cinquante millions de voyageurs, avec un taux de croissance annuel de 3 % depuis dix ans ; un peu plus du tiers d'entre eux sont des touristes. Ce pourcentage semble satisfaisant mais l'est moins si on pousse un peu plus loin l'analyse. La S.N.C.F. assure 26 % des déplacements des Français voyageant à plus de 100 kilomètres, mais 10 % seulement des déplacements de ceux qui partent en vacances l'été ou au printemps.

» Depuis dix ans, on assiste à deux phénomènes nouveaux. Nous avons maintenu ou amélioré notre position pour ce qui est des voyages à titre personnel, professionnel ou familial, mais il n'en a pas été de même pour les voyages proprement touristiques. Si notre clientèle touristique d'hiver croît régulièrement, celle d'été n'a cessé de diminuer. Notre période de pointe pour la clientèle touristique se situait auparavant en été ; elle se situe aujourd'hui en hiver.

— Votre « politique » devant cette situation ?

— Nous travaillons dans trois grandes directions. Nous améliorons le matériel : deux mille cinq cents voitures neuves beaucoup plus confortables sont entrées en service depuis cinq ans ; nous nous efforçons de multiplier les services annexes offerts aux voyageurs-touristes ; nous développons la concertation avec tous les responsables professionnels ou bénévoles du tourisme pour les amener à « penser au train ».

— Plus concrètement, pensez-vous offrir des tarifs plus alléchants à votre clientèle touristique ?

— Il faut d'abord remarquer que la S.N.C.F. propose beaucoup de tarifs promotionnels qui sont peu ou mal utilisés. Par exemple, 7 % des Français seulement demandent leur billet de congés payés qui leur donne 30 % de réduction. Le billet de famille qui donne 75 % de réduction à partir de la troisième personne d'une famille voyageant ensemble est pratiquement inconnu : quatre-vingt-dix mille utilisateurs en 1978 !

» Nous sommes tout prêts, en revanche, à favoriser l'utilisation de nos trains aux périodes creuses. C'est l'axe essentiel de notre politique tarifaire. Ainsi, nous avons créé un tarif promotionnel sur la Bretagne en juin avec 40 % de réduction pour les voyageurs, à condition qu'ils n'utilisent pas les trains chargés des vendredis et des dimanches.

» Dans les mois qui viennent, nous allons, d'autre part, lancer de nouveaux tarifs qui devraient faciliter les déplacements touristiques. Ils concerneront les couples (50 % de réduction pour la deuxième personne en périodes creuses), les personnes âgées (50 % de réduction en périodes creuses), les familles (réduction de 50 % dès la deuxième personne d'une famille d'au moins trois membres sans obligation d'aller-retour). En outre, le billet touristique qui, jusqu'à présent, n'était utilisable que pour un parcours minimal aller-retour de 1 500 kilomètres le sera à partir de 1 000 kilomètres. Cette formule ne s'appliquera plus durant les périodes de pointe.

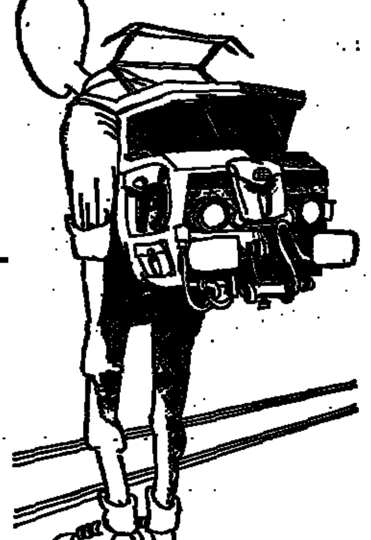
— Avez-vous l'intention, comme l'ont fait beaucoup de transporteurs, de développer autour du train un véritable marché touristique ferroviaire ?

— Tout à fait. Notre idée de base est de montrer aux Français qu'il est possible de visiter la France par le train et d'y découvrir des sites nouveaux. Nous avons donc recherché les grands axes ferroviaires traversant des zones touristiques intéressantes sur lesquels nous pourrions faire circuler des trains confortables et « animés » et autour desquels nous construirions des séjours.

» Notre première tentative dans ce sens, c'est le Cévenol, qui emprunte la ligne Paris-Clermont-Ferrand, Nîmes, Marseille, en traversant l'Auvergne et les Cévennes dans des paysages extraordinaires et peu connus.

Propos recueillis par
JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 10.)



(Dessin de PLANTU.)

Que reste-t-il de nos buffets ?

UN peu après la dernière guerre, M. Vincent Bourrel, nommé secrétaire général de la S.N.C.F., créa les buffets gastronomiques. C'était une bonne idée et c'était le bon moment. L'appétit, freiné durant les restrictions, se débridait. On retrouvait le goût d'un régionalisme culinaire avec celui des voyages encore modestement réduits à l'Hexagone.

Vincent Bourrel, au demeurant, est un fin gastronome, mais aussi un homme de terroir. Un homme d'appétit. Les buffets gastronomiques connurent grand succès. Si je n'ai guère apprécié cela de la gare de l'Est, rapidement promu deux étoiles du Michelin, et dont le gros bonnet se gargarisait d'une terrine de veau dite « de Body », pour faire paysans, du moins me souviens-je du brave « papa » Sylvestre, du buffet de la gare d'Avignon, à la cuisine « félibrige ». Le buffet de Dijon, également, était renommé, avec bien d'autres.

Vincent Bourrel quitta la S.N.C.F. pour la Cour des comptes, et l'élan manqua. Il convient de dire aussi que la route écrasa le rail, aussi que les trains allaient plus vite. Entendre crier, sur un quai de gare : « *Dix minutes d'arrêt ; buffet gastronomique* » devenait ironique. Pour vivre leur aventure, les buffets auraient dû compter avec la clientèle locale et, pour cela, lui offrir non seulement une cuisine de qualité, mais un cadre élégant, un service plaisant. Je crois que les conditions faites aux buffetiers par la S.N.C.F. ne les encourageaient plus à l'effort (où est-il le temps où le buffet de la gare de Lille était *le meilleur* restaurant de la ville ?).

Sous la houlette de Benoist

Il semble, aujourd'hui, après une lente désagrégation, que certains buffets redeviennent intéressants. C'est peut-être aussi que la nourriture des wagons-restaurants est généralement immangeable, et qu'en outre une politique aberrante supprime peu à peu ceux-ci pour les remplacer par des snacks roulants plus innommables encore. Il a fallu, on l'a vu dernièrement, que les associations de consommateurs se fâchent pour obtenir que la répression des fraudes et les services d'hygiène s'en mêlent.

En bref, on peut citer, après transformations, un petit renouveau au buffet de Lille (avec aussi quelques chambres et une « bufférarla » (sic !), les plats régionaux honnêtes du buffet de Cerbère et de celui de Toulon (malgré un peu trop d'herbes de Provence) ; la cuisine qui se cherche mais se trouve souvent de *l'Ambassadeur* (buffet d'Arras), et dans une très belle salle ; le *Richelieu* (buffet de Dunkerque), confortable et qui mérite un coq noir au Kléber pour sa carte « équilibrée » et les plats du chef Brame.

Et puis, toujours en province, deux grandes adresses : le buffet de Millau, dont le rapport qualité-prix, tant des menus que la carte, mérite attention. Dois-je ajouter que je préfère de loin le jarret de veau rouergate de M. Négron à son foie gras de canard aux truffes et aux raisins ? Ainsi que le buffet de Valenciennes, étoilé, lui, et consacré aussi par Gault-Millau. Une « valeur sûre », comme dit le Kléber, et cela n'étonnera point puisqu'il est placé sous la houlette de François Benoist (à Paris, *Chez les Anges* et la péniche *Ile-de-France*). La fameuse langue fourrée, étendard gourmand de la patrie de Carpeaux, les poissons dont Benoist s'est fait une spécialité, les écrevisses au vinaigre de Champagne conduisent à des repas de 150 francs, mais qui les valent. De reste, sur la place de la Gare, Benoist vient d'ouvrir *La Dodenne*, un grill où la cuisine régionale est à l'honneur, de la carbonnade flamande à l'aiguillette de bœuf aux carottes.

Reste Paris... Bien sûr, le buffet de la gare de Lyon, le fameux *Train Bleu*, a toutes les chances, et d'abord d'avoir un cadre classé. Il est de loin le meilleur et « à part ». La cuisine rapide du buffet Saint-Lazare m'enchante moins que le laisse entendre le Kléber ; celle du buffet d'Austerlitz est « utile » aux voyageurs, ce qui est déjà un bon point. Enfin *Le Dolmen* (buffet de Montparnasse) a subi des avatars. Aux dernières nouvelles, Denis (mais oui, le grand Denis !) conseillerait la prochaine carte. Nous verrons bien...

ROBERT J. COURTINE.

« Saint-Raph' tout le monde monte ! »

A pied, en yacht, en jet, en Cadillac en or massif, tous les chemins mènent à Saint-Trop', chemins de fer compris, plus que jamais. Cent fois on avait dit le rail hors course, et voilà que le pétrole infidèle met de plus en plus la voiture dans le train (autos-couchettes) entre un légendaire *Train Bleu* (renforcé) et les convois Blue-Jeans de deuxième classe (triplés). Août est là. Saint-Raphaël aussi. L'hôtesse de la gare chante dans son haut-parleur que *« la correspondance pour Saint-Tropez est dans la cour »*. D'un saint à l'autre, il n'y a plus que trente kilomètres, enfin ! Déversée sur la petite place — quatre palmiers et douze platanes — l'Europe grouille par toutes ses langues, l'allemand et le néerlandais dominent, malgré l'anglais. Un chauffeur en livrée allégée attend sa vedette ou son ministre, les cars entassent les monstres sacs-à-dos de la grande coterie des jeunes d'Inter-Rail (dix-neuf pays), le téléphone de la station-taxi sonne dans le « vide » et le clochard de Neuilly (sur Seine !), venu — comment ? — faire « sa saison », a pour ces foules déshabillées à la dernière mode le regard de Sirius.

Au vrai, tout le monde ne va pas à La Mecque. Les pèlerins du Dieu-Soleil éclatent d'est en ouest, vers Esterel et Maures. Pour leur montrer leurs chemins opposés, la police a appelé du renfort de C.R.S. (Mais celui-là, qui erre, n'a pas envie de mettre le nez dans l'odeur du « joint » qui passe de lèvres en lèvres dans le petit groupe assis en rond, par terre, savourant ce chiche calumet. Le train d'Amsterdam vient d'arriver.)

JEAN RAMBAUD.

(Lire la suite page 10.)



« Nous voulons aider les Français à découvrir la France... »

(Suite de la page 9.)

Des agences de voyages et des organismes de tourisme ont commencé à monter des forfaits « sur » ce train. La Maison d'Auvergne offre des séjours à Vichy, Riom, Murol, Besse-en-Chandesse et Brioude. L'Office départemental de tourisme de la Lozère propose un séjour à Villefort avec randonnée et séjour équestre au Meylet. Lozère-Voyages a monté plusieurs formules autour du Cévenol : traversée à cheval du parc national des Cévennes, la Lozère en carriole, les gorges du Tarn en canoë.

» Tout le parcours du Cévenol a été balisé par l'Institut géographique national, qui a édité une carte spéciale pour la S.N.C.F. C'est la première application concrète des accords I.G.N.-S.N.C.F. Dans le train, un commentaire est fait sur les sites traversés.

» Ultérieurement, nous tenterons la même opération sur d'autres relations : Genève-Grenoble, Digne-Nice ou Marseille, par exemple.

» J'aimerais que les tours opérateurs s'y intéressent.

— Parlons un peu des services annexes. De plus en plus de Français en vacances aiment se déplacer avec leur voiture, leur moto ou leur bicyclette. Que prévoyez-vous pour eux ?

— Le trafic des trains-autos accompagnées augmente régulièrement de 9 % par an. C'est le moyen de transport idéal pour les vacances : on part de sa maison avec sa voiture et ses bagages, et, si les Français calculaient mieux le prix de revient kilométrique de leur voiture en ne se limitant pas aux dépenses d'essence et de péage, ils viendraient encore plus nombreux à cette formule.

» Un nouveau service fondé sur le même principe motos accompagnées a été lancé cette année à titre d'essai sur Paris-Marseille. Les premiers résultats sont très encourageants. La formule va être prolongée cet hiver et vraisemblablement étendue en 1980.

» Reste la bicyclette. Le nombre des gares où l'on peut louer des vélos a augmenté cette année. On en compte aujourd'hui cent douze, avec un nouveau modèle de bicyclettes pour la randonnée mises à la disposition des clients du train. Des formules originales de forfaits incluant le prix du billet et de train et le transport du vélo ont été lancées avec succès par plusieurs directions régionales. A titre d'essai, également, le train Cévenol comporte un compartiment spécialement aménagé pour y entreposer son vélo ; le chargement et le déchargement sont assurés par le voyageur lui-même.

» Cette formule sera étendue à un certain nombre de relations au départ de Paris et des grandes villes de province correspondant aux besoins des randonneurs.

— Le vacancier n'est pas un voyageur sans bagage...

— Le service des bagages enlevés et livrés à domicile, est peu connu, 4 % seulement des voyageurs de la région parisienne, partant par le train, l'utilisent. C'est dommage. Nous allons nous efforcer de le faire connaître et de garantir un délai de livraison minimal (de l'ordre de cinq jours) permettant aux expéditeurs de calculer exactement le moment où ils doivent déposer leurs malles et colis encombrants dans nos gares ou les faire enlever à leur domicile.

» Pour faciliter le déplacement des voyageurs encombrés de bagages, un nouveau modèle de chariots de gare à deux roues est en construction, plus petit et plus léger que les chariots actuels. Il pourra porter au maximum deux valises, sera capable de monter et de descendre les escaliers des passages souterrains des gares. Il est actuellement à l'essai dans les gares de Paris-Est, Marseille et Metz.

» Un effort particulier sera fait également pour multiplier les porteurs disponibles sur les quais. Les chefs de gare ont reçu des instructions pour recruter, sous leur responsabilité, des porteurs libres ou des étudiants engagés à la vacation ou pour une durée déterminée.

— Un point chaud : la restauration. C'est sur ce sujet, semble-t-il, que porte la plupart des critiques des voyageurs et, parfois, comme dans les grill-express, du personnel lui-même.

— La restauration coûte très cher à la S.N.C.F. (300 millions de francs par an), notamment celle qui est assurée dans les grill-express, et pourtant il est vrai que, dans ce secteur, bon nombre de nos voyageurs ne sont pas satisfaits. La S.N.C.F. maintiendra la formule classique des wagons-restaurant dans les TEE, celle des plateaux chauds servis à la place en 1re classe dans les trains Corail, mais elle développera, en priorité, les prestations simples à un prix raisonnable.

» Cent vingt voitures neuves, du type bar Corail, seront mises en exploitation en 1979. Nous allons encourager la formule des coffrets-repas, vendus dans les trains, et surtout par les buffets des gares. Le prix de ces coffrets-repas comprenant une entrée, une viande froide garnie, un fromage et un dessert est de 22 F.

» Les buffets devraient d'ailleurs devenir un élément essentiel dans la promotion touristique du train. Un certain nombre d'entre eux se sont engagés à offrir un repas pour moins de 35 F.

— Ne pensez-vous pas qu'il y aurait un effort tout particulier à entreprendre en faveur de la clientèle touristique de week-end qui ne trouve pas toujours les trains assez fréquents, confortables et rapides, qui la conduiraient à laisser la voiture au garage.

— Les vingt directions régionales de province, ainsi que celles de Paris, ont été invitées à « construire », pour chaque agglomération importante, un voyage à destination de sites touristiques ; celui-ci devant permettre l'aller et le retour soit dans la journée, soit dans le week-end. Exemple : la région de Limoges propose, cet été, au départ de Limoges, de Périgueux et de Brive, les destinations de Royan et de La Rochelle, d'une part, et d'Arcachon, de l'autre. Les voyageurs bénéficient d'une réduction de 40 % ; le départ a lieu à 6 heures du matin, le retour, le jour même ou le lendemain, vers 21 heures.

— A l'exemple de ce qu'a fait l'aviation, pensez-vous à développer les charters par train ?

— C'est ce que la S.N.C.F. appelle l'affrètement. Elle vient de créer un service spécial chargé de vendre à la clientèle non plus des sièges, mais partie du train, voire des trains complets. Des services annexes sont proposés aux organisateurs : voiture-bar, voiture-conférences, voiture-discothèque, voiture-cinéma...

» Exemple, la location d'une voiture de 1re classe pour soixante voyageurs plus une voiture-conférences entre Paris et Saint-Raphaël revient en moyenne à 30 000 F ; une voiture de 2e classe pour quatre-vingt-huit voyageurs, plus une voiture-discothèque entre Paris-Les Sables-d'Olonne à 10 000 F.

— Quelle action avez-vous vis-à-vis de la clientèle étrangère ?

— La S.N.C.F., en collaboration avec la direction du tourisme et Air France, a entrepris une vaste action à l'étranger sur le thème « découvrez la France par le train ». L'instrument de base est la carte « France-vacances » vendue dans le monde entier, mais tout spécialement aux Etats-Unis et en Europe.

» Il s'agit d'une carte permettant de circuler avec un kilométrage illimité sur l'ensemble du réseau de la S.N.C.F. pour une durée de sept, quinze jours ou un mois. En plus du voyage en train, elle donne droit à la gratuité sur les transports de la région parisienne, à une visite du Centre Georges-Pompidou à Paris et à une journée de location de voiture sans chauffeur par carte de sept jours, ce qui permet, pour un groupe de quatre personnes, de pouvoir, après un parcours principal effectué en train, d'avoir à sa disposition une voiture pendant quatre jours. Aux Etats-Unis, cette carte est proposée dans un forfait unique qui comprend le voyage New-York-Paris sur Air France.

» En Europe, notre filiale France-Tourisme-Service accentue sa promotion du tourisme en France par le train. En 1979, près de deux cent mille Allemands, Anglais, Belges, Hollandais, Espagnols, Suisses, viendront et séjourneront en France par son intermédiaire.

— Vous vous êtes personnellement attaché à la promotion de l'étalement des vacances ?

— L'amélioration des conditions de transport tant matérielles que financières des touristes, comme celle de leur hébergement, passe en effet par l'étalement des vacances. La S.N.C.F. a, comme je l'ai dit, préparé plusieurs formules tarifaires destinées à favoriser les voyages hors des périodes de pointe. Elle s'est, d'autre part, associée aux propositions plus générales formulées, dans ce sens, par la Confédération des industries touristiques (COFIT).

» Si la création de zones pour les vacances scolaires d'été 1980 marquera un progrès, il sera tempéré par un resserrement des dates de vacances qui risque d'accentuer la concentration sur le mois d'août au lieu d'étaler vers le mois de juin, ce qui me paraît pourtant devoir être un objectif prioritaire.

» D'autre part, le fait que la totalité des élèves et enseignants de la région parisienne partent en vacances en même temps limite encore les possibilités de répartition équilibrée, alors que, d'après une étude de l'éducation nationale, 2 % des familles, dont les enfants sont scolarisés dans l'Ile-de-France, et 4,5 % des enseignants seulement seraient, dans la situation actuelle, gênés par des vacances différentes pour les académies de Paris et Créteil, d'une part, de Versailles, d'autre part.

— On dit parfois que l'image du train n'est plus ce qu'elle était ?

— Je ne le pense pas, au contraire. A une très récente enquête demandant aux Français : « *Diriez-vous que, par rapport à il y a dix ans, le voyage en train s'est amélioré, détérioré ou qu'il n'a pas beaucoup changé ?* », 79 % ont répondu amélioré, 3 % détérioré. Ce qui ne veut pas dire que tout va bien. Nous sommes conscients que nous avons encore beaucoup à faire pour améliorer notre service dans les gares et les trains. Nous le faisons progressivement, avec les moyens dont l'entreprise dispose et la bonne volonté de ses deux cent soixante mille cheminots. Je crois que nous sommes dans le bon sens... »

Propos recueillis par
JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

« SAINT-RAPH' TOUT LE MONDE MONTE ! »

(Suite de la page 9.)

Fort de la petite place engorgée tout bon Raphaëlois vous tranchera vite un débat qui remonte presque jusqu'à Valence : « *La seule vraie porte de la Côte d'Azur, c'est ici* ». Alphonse Karr ne vous dira pas le contraire. Le chef de gare non plus. Il tire à bout portant des rafales de statistiques. Ça monte, ça monte ! Plus vite encore que l'inflation. Aux périodes de pointe, dans un sens ou dans l'autre, soixante trains s'arrêtent ici, « *Métrazur* » compris — ce métro de la côte où les banlieusards parisiens reconnaissent leurs « RIB » (1). Ça roule, ça roule, le Métrazur, quand il faut parfois trois heures de voiture pour faire quarante kilomètres de côte. Il y a même, sous égide S.N.C.F. par Cete interposée, une correspondance par bateaux Saint-Raphaël, Saint-Aygulf et Saint-Tropez. Tout est bon pour dégorger la route, y compris la piste cyclable qui prend tournure vers Fréjus (2).

Affirmation définitive de Saint-Raphaël - Grande-Porte : quand Toulon et Nice se contentent de manœuvres ordinaires pour charger et décharger les voitures des trains, on a construit ici une gare spéciale. A « Fréjus-Saint-Raphaël » on voit, pour les grands jours, jusqu'à six cents voitures descendre ou monter dans le train. Un papillonnement d'hôtesses entre bar et restaurant vous invite à attendre, dans le style Orly, l'instant où « *la voiture de monsieur est avancée* », Rolls ou 2 C.V.

Et ensuite ? Ensuite, quand on est sorti de cette gare-institution — sans qui l'énergie se gaspillerait au long des autoroutes — que fait-on ? On plonge joyeusement dans les bouchons côtiers, dans la fumée gaie des pots d'échappement, dans l'allègre débauche de super, dans la cohue au pas, dans le corso et, pour tout dire, dans la fête ! C'est bien pour ça qu'on est venu, non (3) ? Sinon, si c'était pour avoir la tranquillité, on serait tout bêtement resté à Paris, non ? Dans ce Paris du mois d'août, si tranquille, si reposant...

JEAN RAMBAUD.

(1) Rames Inox Banlieue.
(2) *Le Monde* du 31 mars 1979.
(3) A la formule désormais célèbre « *tous en même temps et tous au même endroit* ». Il faut en ajouter une autre qui donnait hier, au hall de la gare raphaëloise, un air de fête supplémentaire : « *Tous en même temps aux mêmes guichets, et cinq minutes avant l'arrivée du train.* » Et M. le chef de gare, f..e à ce flot, dispose en tout de seize auxiliaires et contractuels supplémentaires, pour une bonne part étudiants.

Pas de marcheur dans le Puy-de-Dôme

POUR la troisième année consécutive, les randonneurs ne peuvent plus faire l'ascension du puy de Dôme, l'un des sites de France les plus visités après le Mont-Saint-Michel. La route à péage n'est autorisée qu'aux véhicules à moteurs. Quant au sentier gallo-romain qui était autrefois emprunté par les muletiers, qui serpente sur 1 500 mètres au flanc ouest du Puy, un arrêté préfectoral en interdit l'accès. Motif : des ravines provoquées par le ruissellement des eaux coupe l'itinéraire en plusieurs points et le rendent dangereux.

La solution la plus simple consisterait à édifier quelques passerelles aux endroits ravinés. Tous les marcheurs réclament la réouverture du sentier et le conseil général du Puy-de-Dôme a voté un crédit de 100 000 francs il y a quelques mois. Pourtant, les travaux ne sont toujours pas engagés et la saison touristique paraît une fois de plus compromise. Pour accéder au sommet, les visiteurs seront donc contraints, cette année encore, de prendre leur voiture, d'acquitter le péage et de gaspiller du carburant. Dans le Puy-de-Dôme, en dépit de la campagne gouvernementale, la chasse au « gaspi » n'est toujours pas ouverte.

ANDRE CHOMETTE,
Délégué culturel du Touring-Club de France.

Un « Que sais-je ? » sur la randonnée

Si une idée n'est vraiment consacrée que lorsqu'elle se traduit par la publication d'un ouvrage dans la collection « Que sais-je ? » la randonnée pédestre a acquis ses lettres de noblesse. Le numéro 1779 de la célèbre collection des Presses universitaires de France consacre ses 120 pages, rédigées par M. *Marius Cote-Colisson*, à la randonnée pédestre.

Cette saine pratique que l'auteur fait remonter au pithécanthrope, compte aujourd'hui en France 600 000 adeptes. Grâce aux efforts trentenaires du comité national des sentiers de grande randonnée, ils disposent de 25 000 kilomètres de cheminements pittoresques et balisés. La balade sac à dos est devenue une sage aventure puisque les topo-guides — si on sait les déchiffrer — permettent de tout prévoir, y compris les mauvaises surprises.



هكذا من الأصل

Hippisme

UN POULAIN POUR UN REMBRANDT

LA sonnerie annonçant le début des cotations a retenti ; la bourse aux yearlings (poulains nés l'année précédente et qui courront, au plus tôt, l'année suivante) est ouverte. Elle ne comprend que quelques séances à travers le monde. Deux — à Keeneland (Kentucky) en juillet et à Newmarket (Angleterre) en octobre — ont une dimension et un retentissement véritablement internationaux ; deux — à Dublin, en septembre, et à Deauville, en août — suivent à quelques longueurs ; deux — à Sydney et Buenos-Aires, en février — ont une portée que le décalage des saisons limite à l'hémisphère sud : les poulains ont six mois de retard dans leur croissance par rapport à ceux de l'hémisphère nord et y sont donc, pratiquement, inexploitables.

Le marché de Keeneland a été excellent pour les vendeurs. Dès la première séance, les cours ont augmenté de 20 % par rapport à ceux de l'an passé. Un fils de *Hoist the Flag* a été adjugé à un acheteur japonais 1 600 000 dollars, nouveau record du monde (l'ancien était de 1 500 000 dollars pour un fils de *Secrétariat*, qui se révéla tout juste capable par la suite de gagner une course de 10 000 dollars). Un chèque correspondant à près de 7 millions de nos francs pour un poulain qui, dans la meilleure hypothèse, ne verra pas une piste avant un an : voilà le sang pur au niveau de Rembrandt et de Léonard de Vinci...

Qu'en sera-t-il de la bourse de Deauville, à partir du 19 août ? Le résultat conditionne l'avenir. Un marché prospère permet aux éleveurs de réinvestir au niveau des meilleurs étalons internationaux et des meilleures souches de poulinières, par conséquent, à moyen terme, de maintenir les courses françaises dans le peloton de la compétition internationale.

A cet égard, la situation s'est redressée. Les gains des chevaux étrangers, en France, au cours du premier semestre 1979, sont descendus à 15 % du total. Ils avaient été de 18 % en 1978, de 22 % en 1977, de 29 % en 1975, de 35 % en 1973. Le système de la « surprime » (prix supplémentaire au propriétaire lorsque le gagnant d'une course est « né et élevé en France »), instauré voilà quatre ans à l'initiative de Pierre de Gasté, alors président du syndicat des entraîneurs, et dont, nous l'avouons, l'effet nous avait alors paru devoir être insuffisant, se révèle efficace. Il incite toute une petite « jet society » hippique, composée de richissimes Américains, Suisses, Allemands, Anglais, Néo-Zélandais, Japonais, etc. (en dernier lieu, un armateur malaisien et un de Hong-kong), qui ont choisi de faire courir en France parce que les courses y offrent maints facteurs d'intérêt, à y acheter, plus souvent, leurs chevaux, plutôt que de nous envoyer ceux du Kentucky. L'argent gagné sur les pistes françaises se réinvestit plus volontiers en France, alors que, voilà cinq ans, il était systématiquement exporté vers les pays anglo-saxons, dont il renforçait les moyens et la suprématie.

La « surprime » devrait être encore, cette année, un des dynamiques ressorts du marché de Deauville. Il y en aura d'autres : l'inflation mondiale (le marché brûle quand l'or flambe) ; une promesse de révision fiscale devant atténuer les aberrants effets, dans ce domaine, de la loi sur les plus-values ; enfin, l'attrait que vont exercer les derniers fils et filles de *Lyphard* nés chez nous.

Les ventes comporteront sept yearlings de cet étalon, que ses anciens propriétaires français ont vendu 24 millions de francs à des éleveurs américains en croyant faire une bonne affaire et qui ont probablement, alors (en 1977), réalisé la plus mauvaise de leur vie. *Lyphard*, dont les produits ne cessent de se distinguer, est devenu, tout jeune (il a dix ans et encore, normalement, une dizaine d'années de production devant lui) un des deux ou trois étalons les plus célèbres du monde. Tous ceux des milliardaires qui ont une écurie de course, où que ce soit sur les cinq continents, enverront des mandataires à Deauville pour essayer d'acheter un de ses sept précieux rejetons. Aucun de ceux-ci ne devrait être vendu moins de 1 million de francs, bien que, à part peut-être deux exceptions (*Passinetti* et *Pharoly*), leurs mères n'aient pas, par leur propre naissance, ajouté à la pourpre que leur conférait le père.

On se disputera aussi, quoique probablement avec moins de fougue dans l'énoncé des millions, la production de *Riverman*. Dans son cas, les « papiers » maternels fournissent souvent un riche appoint puisqu'on trouve, parmi les mères de ses fils et filles, des juments qui ont déjà produit *Tempus Fugit*, *Hainaut*, *Dragoon*, *Jinope* et autres *Olantengy*.

Même réunis, *Lyphard* et *Riverman* n'épuisent pas les attraits du catalogue. Citons encore, au fil des pages : *Gracious Maid*, sœur de mère de *Gramy*, *Granileu* et *Gracias* ; *Green Summer*, proche parente de *Djakao* ; *Tennyson's Wish*, frère de *Lyphard's Wish* ; *Top Dancer*, frère de *Tolano* et *Top Gear* ; *Godille*, sœur de *Dunette*, la gagnante du prix de Diane 1979 ; *Apsakas*, frère de *Dumka*...

Au total, six cent soixante et un poulains et pouliches. Autant de coups au cœur pour éleveurs et acheteurs.

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie

N° 1 596

REFLEXIONS SUR LE PROGRAMME 1980

Dans notre chronique du 23 juin dernier (n° 1591, p. 22), nous avons annoncé la première partie du programme 1980 stipulant l'émission de vingt-six timbres.

Avec prudence, nous en avions conclu qu'il ne faudrait pas dépasser, pour l'ensemble de l'année, le nombre de trente-six figurines. Et nous avions préconisé que la seconde partie, qui sera élaborée au cours du deuxième semestre, ne dépasse pas la barre de dix ou six timbres, si l'on envisage toujours d'émettre à l'improviste des « hors programme ».

Pourquoi avions-nous pris tant de précautions ? C'est, tout simplement, parce que nous possédons depuis le nouveau timbre-type « Sabine » toute une gamme de valeurs d'usage courant toutes catégories d'affranchissement, allant du simple imprimé aux lettres recommandées, et même au-delà avec la combinaison des valeurs et ses variantes. Cet ensemble comble entièrement les usagers non philatélistes.

Alors, pourquoi un programme annuel en plus ?

Simplement, comme il ne contient que des timbres à l'intention des collectionneurs, c'est pour leur donner satisfaction. Mais, il y a des limites...

Voici pourquoi nous sommes prudents : la philatélie se trouve déjà assez malade, alors il est préférable d'essayer de la guérir que de la laisser périr par une inflation des émissions. Nous sommes déjà noyés d'autre part.

Si nous prêchons la prudence du nombre, nous crions gare également à propos des valeurs faciales peu usitées.

Par exemple, dans ce programme, pour la première fois, il est prévu d'emblée sept timbres pour la série « artistique ». Quelle sera l'attribution des valeurs ? 2 F = 14 F ou 3 F = 21 F ?

En ce qui nous concerne, puisque ces émissions sont destinées explicitement aux philatélistes, nous souhaiterions plutôt 2 F que 3 F. D'ailleurs, pour toutes les autres figurines à venir, notre souhait est de les voir paraître avec des valeurs d'usage courant destinées aux premiers échelons du poids des lettres simples.

Tout cela peut paraître minime, mais, sur l'ensemble, c'est tout de même beaucoup.

La sagesse permettra-t-elle de maintenir la tête hors de l'eau, afin de donner la possibilité à la philatélie de respirer encore.

Timbres à venir

Parmi les timbres prévus pour le deuxième semestre, en voici deux qui compléteront la série des « personnages célèbres » de l'année : André Malraux (1901-1976) et Simone Weil (1909-1943).

● COTE-D'IVOIRE : « *Animaux en voie de disparition* », 5 (*hippotragues*), 10 (*céphalophe*) et 60 F (*oryctérope*). *Impression hélio polychrome, par Delrieu S.A., d'après les maquettes de Varet-Lemarinier.*

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

Août à Paris

Une sélection de restaurants ouverts à Paris en août :

● 1er arrondissement :
Barrière Poquelin, 17, rue Molière - 296-22-19 ; Baumann Baltard, 9, rue Coquillière - 258-22-00 ; Bistro d'Hubert, 36, pl. du Marché-Saint-Honoré - 260-03-00 ; Bœuf du Palais-Royal, 18, rue Thérèse - 296-04-29 ; Clef des Champs, 38, rue Croix-des-Petits-Champs - 261-36-24 ; Mercure Galant, 15, rue des Petits-Champs - 297-53-85 ; Pharamond, 24, rue de la Grande-Truanderie - 233-06-72.

● 3e arrondissement :
Ambassade d'Auvergne, 22, rue du Grenier Saint-Lazare - 272-31-22 ; La Ciboulette, 60, rue Rambuteau - 271-72-34.

● 4e arrondissement :
Le Monde des chimères, 69, rue Saint-Louis-en-l'Île - 033-45-27.

● 5e arrondissement :
La Bûcherie, 41, rue de la Bûcherie - 033-78-06 ; Le Petit Navire, 14, rue des Fossés-Saint-Bernard - 033-22-52 ; Raffatin et Honorine, 16, boul. Saint-Germain - 033-22-21 ; La Tour d'Argent, 15, quai de la Tournelle - 033-23-31.

● 6e arrondissement :
Casimir-Périer - 551-58-40 ; Le Récamier - 326-70-50 ; La Petite Cour, 8, rue Mabillon - 326-52-26.

● 7e arrondissement :
Bistrot de Paris, 33, rue de Lille - 261-16-83 ; Le Borvo, 19, rue Malar - 551-80-69 ; Le Bourdonnais, 113, av. de la Bourdonnais - 705-47-96 ; Les Champs d'Or, 29, rue du Champ-de-Mars - 551-52-69 ; Délices Saint-André, 2, rue Sédillot - 551-95-82 ; Le mont Blanc, 2, rue Casimir-Perier - 551-58-40 ; Le Récamier, 4, rue Récamier - 548-86-58.

● 8e arrondissement :
Baumann Etoile, 38, av. Friedland - 227-99-50 ; Boulangerie Saint-Philippe, 73, av. F.-Roosevelt - 359-78-76 ; Chez Edgard, 4, rue Marbeuf - 359-85-92 ; Flora Danica, 142, Champs-Elysées - 359-20-41 ; Fouquet's, 99, Champs-Elysées - 723-70-60 ; Le Marcande, 52, rue de Miromesnil - 265-76-85 ; Joseph, 56, rue Pierre-Charron - 359-63-25 ; Chez Max, 19, rue de Castellane - 265-33-81 ; Poularde Landaise, 4, rue Saint-Philippe-du-Roule - 359-20-25 ; Les Princes, 31, av. George-V - 723-54-00 ; Laurent, 41, av. Gabriel - 359-14-49.

● 9e arrondissement :
Relais Basque, 11, rue Saint-Lazare - 878-29-27 ; Ty Coz, 35, rue Saint-Georges - 878-42-95.

● 10e arrondissement :
Casimir, 6, rue de Belzunce - 878-32-53.

● 12e arrondissement :
La Sologne, 164, av. Daumesnil - 307-68-97 ; Le Train Bleu (Gare de Lyon) - 343-09-06.

● 14e arrondissement :
Le Duc, 243, bd Raspail - 322-59-59 ; Lous Landés, 9, rue Georges-Saché - 543-08-04 ; Restaurant d'Olympe, 8, rue Nicolas-Charlet - 734-86-08 ; Jardin de la Paresse (Parc Montsouris), 20, rue Gazan - 588-38-52.

● 15e arrondissement :
L'Aquitaine, 54, rue de Dantzig - 828-67-38 ; Le Copreau, 15, rue Copreau - 306-83-35 ; Gauloise, 59, av. de la Motte-Picquet - 734-11-64 ; Restaurant du Marché, 59, rue de Dantzig - 828-31-55 ; Morot Gaudry, 8, rue de la Cavalerie - 567-06-85 ; Pierre Vedel, 50, rue des Morillons - 828-04-37.

● 16e arrondissement :
Conti, 72, rue Lauriston - 727-74-67 ; Chez Jamin, 32, rue de Longchamp - 727-12-27.

Les Barricades, 275, bd Pereire - 574-33-32 ; Barrière de Clichy, 2, bd de Douaumont - 737-05-18 ; Baumann Ternes, 64, av. des Ternes - 574-16-66 ; Timgad, 21, rue Brunel - 574-23-70.

● 18e arrondissement :
Clodenis, 57, rue Caulaincourt - 606-20-26.

● 19e arrondissement :
Aux Deux Taureaux, 206, av. Jean-Jaurès - 607-39-31 ; Cochon d'Or, 192, av. Jean-Jaurès - 607-23-13.

● Et à Neuilly :
La Rascasse, 10, av. de Madrid - 624-05-30.

Cette liste n'est pas limitative. Disons que ce sont là de bonnes maisons. Mais un conseil : téléphonez car les restaurateurs peuvent changer d'avis et fermer alors qu'ils ont assuré rester ouverts.

L. R.

Bordeaux pour toujours

POUR nous persuader (était-ce nécessaire ?) des mérites touristiques de l'Aquitaine, celle-ci nous a envoyé, en ambassadeurs gourmands, tous ses chefs (et cuisinières) au cours d'une réception au Fouquet's. *Des spécialités régionales préparées par Christian Clément (chef du* Frantel *de Bordeaux). Nombre de ces spécialités — le foie gras au sauternes, la salade de gésiers confits, l'entrecôte bordelaise et l'entrecôte à la bordelaise (ce n'est pas la même chose !), l'alose à l'oseille, les écrevisses, les macarons de Saint-Emilion, etc., — sont restées à la carte du* Fouquet's *(99, avenue des Champs-Elysées) tout le mois de juin.*

Le lendemain, Hubert Bouteiller, représentant les vins du Médoc, nous permettait une aimable confrontation dégustatoire devant un excellent repas préparé par Yann (Chez Yann, Toits de Passy, 94, avenue Paul-Doumer). Après examen d'un listrac 78, encore tout bourru, si l'on ose écrire, mais à mon goût plein de charmes, une dégustation du millésime 71 (grande année) des diverses appellations médocaines (saint-estèphe, saint-julien, margaux, moulis, pauillac, etc.), de crus mêlés (artisans, bourgeois et classés et de caves coopératives), ma conclusion reste qu'il peut n'y avoir qu'une infime différence entre un grand et un simple artisan (lorsque celui-ci est bien vinifié) et qu'il ne faut pas avoir la superstition des millésimes.

Mais, diable, que ces vins de Bordeaux sont bons ! — L. R.

LA BOUTEILLE DU MOIS

Un petit gars du terroir

NE cherchez pas ce village dans le « Larousse des vins ». On n'en parle qu'au paragraphe « Vins d'Auvergne » et avec quelques réticences. Ainsi, dit l'auteur, son vin a-t-il réputation de « casser les jambes ». En a-t-il jamais goûté ?

Pour moi, je connais le vin de Boudes, petit village proche de St-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme), depuis que le cher « papa » Jean-Baptiste Troisgros m'y fit goûter. Il y a lurette ! C'était celui d'un vigneron sincère, attaché au terroir et fraternellement uni à son vin : Albert Charmensat.

Or, l'autre matin, en sortant de chez Poilâne, juste en face, m'arrêtant comme souvent devant la vitrine du « Petit Bacchus » (13, rue du Cherche-Midi (6e), tél. 544-01-07), où Jean-Marie Picard, lui aussi amoureux du vin, tient boutique et « cave-dégustation », j'y remarquai, à prix bien honnête, ce fameux vin de Boudes signé Charmensat.

J'en ai goûté le midi même. J'ai retrouvé le fruité parfait, l'allégresse rustique de ce vin. Le romancier Henry Bonnier, qui le tastait comme moi sur un saumon frais à l'oseille (façon Troisgros et comme le sait faire Goareguer en son « Argoat », 27, avenue Reille (14e), me dit justement : « Il reste sur la langue. » Il reste, en effet, et ne descend point dans les « pattes » comme l'assure l'autre. Au contraire, il est plaisant, bu frais, sur le poisson comme sur l'andouillette à la vapeur de cidre. Il est plein d'entrain.

L. R.

Jeux

échecs N° 824

LA MATURITÉ A SEIZE ANS

(Tournoi de Banja Luka, 1979)
Blancs : G. KASPAROV
Noirs : M. VUKIC
Défense est-indienne

1. ç4	Cf6	19. a3	Ca6
2. Cç3	g6	20. f4! (m)	ç6
3. d4	Fg7	21. f5!!	ç×d5 (n)
4. é4	d6	22. f×é6	T×é6
5. Cf3	0-0	23. é×d5	Té7 (o)
6. Fé2	*Fg4 (a)*	24. Ff4!	Td7
7. Fé3 (b)	Cf-d7 (ç)	25. C×d6!	Dd8 (p)
8. Cg1 (d)	F×é2	26. Cb5	Cç5
9. Cg×é2	é5 (é)	27. Dé3	b6
10. 0-0 (f)	a5	28. b4	a×b4
11. Dd2	Cç6	29. a×b4	Ca6
12. f3	é×d4 (g)	30. Fg5	Db8
13. C×d4	Cç5	31. d6! (q)	C×b4
14. Ta-d1	Cé6 (h)	32. Fé7	Db7
15. Cd-b5!! (i)	Té8	34. Tf1+	Ff6 (r)
16. Dç1 (j)	Db8	*35. F×f6*	abandon. (s)
17. Fh6	Fh8		
18. Cd5 (k)	Cb4 (l)		

NOTES

a) Au lieu d'entrer dans le système orthodoxe de l'« Est-indienne » par 6..., é5, les *Noirs* ont recours à une construction moins usuelle mais non moins jouable, dont le but est d'exercer une pression maximale sur la case d4 fondée sur la formation Fg4 — Cç6 — Cf-d7 — F×f3. Cette idée de Simaguin a été tentée à plusieurs reprises par M. Botwinnik.

b) Ou 7. h3, F×f3 ; 8. F×f3, Cf-d7 ; 9. Fé3, Cç6 ; 10. d5, Ca5 ; 11. Fé2, F×ç3+ ; 12. b×ç3, é5 ; 13. Da4 (13. d×é6 semble meilleur), b6 ; 14. 0-0, *Cb7 ; 15. g3, Cd7-ç5 ; 16. Dç2, Dd7 ;* 17. Fh6 (mieux vaut 17. Rh2, Da4!), D×h3! ou encore 7. 0-0, Cf-d7 ; 8. Fé3, Cç6 ; 9. Cé1, F×é2 ; 10. C×é2 *avec un petit avantage aux Blancs ;* par exemple, 10..., é5 ; 11. d5, Cé7 ; 12. Cd3, f5 ; 13. f3, Cf6 ; 14. Cç3, f4 ; 15. Ff2, g5 ; 16. ç5, Cg6 ; 17. Tç1, Tf7 ; 18. Db3, g4 ; 19. D×b7, g3 ; 20. h×g3, f×g3 ; 21. F×g3, Ch5 ; 22. Ff2, Tb8 ; 23. D×a7, Ta8 ; 24. Db7, Tb8 ; 25. Da6 (si 18..., b6 ; 19. ç×d6, ç×d6 ; 20. Cé2, g4 ; 21. Tç6).

ç) Si 7..., Cç6 ; 8. Dd2, F×f3 ; 9. g×f3, é5 ; 10. d5, Cé7 ; 11. f4!

d) La continuation classique 8. Tç1, é5 ; 9. d5, a5 ; 10. 0-0, Ca6 ; *11. a3, f5 ; 12. Tb1, Ca-ç5 ; 13. b4,* a×b4 ; 14. a×b4, C×é4 ; 15. C×é4, F×f3 ; 16. F×f3, f×é4 ; 17. F×é4 est légèrement avantageuse aux Blancs (Petrossian - Bednarsky, Tel-Aviv, 1964). Le coup du texte, déjà joué par Ivkov, force l'échange des F sur cases blanches, ce qui est assez logique. Il n'est pas certain que ce retrait du C-R soit supérieur à 8. Tç1 ou à 8. Dd2 *mais il est clair que* cette considération stratégique témoigne d'une maturité qu'on ne trouve pas tous les jours chez les *joueurs de seize ans !*

é) Ou 9..., ç5 ; 10. 0-0, Cç6 ; 11. d5, Ca5 ; 12. b3, a6 ; 13. Tb1, Db8 ; 14. a4, é5 ; 15. Dç2, Dd8 avec égalité (Ivkov-Szabo, Amsterdam 1972).

f) Après 10. d5 (une erreur), f5 ; 11. f3, Fh6! ; 12. F×h6, Dh4+ et 13..., D×h6 les Noirs se sont débarrassés du F inactif et ont un jeu sans problème.

g) Cet abandon du centre est fautif. 12..., Té8 valait mieux.

h) A nouveau une idée inopérante. *Peut-être fallait-il poursuivre* par 14..., Cé5 et 15..., Té8 ?

i) Un coup très fort qui laisse les Noirs devant de grosses difficultés : le Cb5 exerce une forte pression sur les pions ç7 et d6, la colonne d est ouverte au profit des Blancs.

j) Menace 17. ç5 et les Noirs sont perdus.

k) En quelques coups, *Kasparov* a obtenu une position de gain : après avoir chassé la D ennemie sur l'aile — D, il prépare la percée décisive *sur l'aile — R via f4-f5.*

l) Les Noirs veulent éliminer les C blancs par ç6. Si 18..., Cé5 ; 19. f4, Cg4 ; 20. f5, C×h6 ; 21. f×é6!

m) Dédaignant la fourchette 20..., ç6, les Blancs passent à l'attaque.

n) Les Noirs n'ont pas le temps de rentrer le Cé6. Si 21..., Cd8 ; 22. f×g6, h×g6 ; 23. Dg5!, ç×d5 ; 24. T×f7!, C×f7 ; 25. D×g6+ et ç ou 24..., R×f7 ; 25. Tf1+, Ré6 ; 26. é×d5+, Rd7 ; 27. Dg4+ et ç. Ou 21..., Cf8 ; 22. F×f8, R×f8 (si 22..., T×f8 ; 23. Cé7+, Rg7 ; 24. f6+) ; 23. f×g6, h×g6 (23..., ç×d5 ; 24. T×f7+, Rg8 ; 25. Dh5) ; 24. Df4.

o) Les Noirs ont échappé pour le moment au mat mais la faiblesse du pion d6 et leur mauvais développement (Ta8-Ca6 — Té7 — Db8) les condamnent.

p) Si 25..., T×d6 ; 26. ç5!

q) Sans perdre de temps pour défendre le pion b4, Kasparov met fin au combat le plus vite possible.

r) Si 34..., Rh8 ; 35. Tf8 mat ; si 34..., Rg8 ; 35. Dé6+, Rg7 ; 36. Ff6+ et ç ; si 34..., Rg7 ; 35. Dé5+, Rh6 ; 36. Fg5+, Rh5 ; 37. Ff6+ suivi du mat.

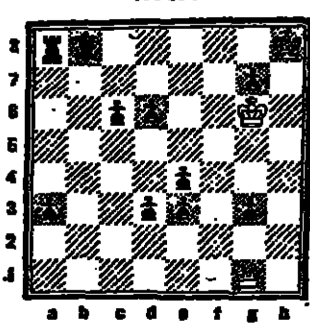
s) Si 35..., Rg8 ; 36. Fé7.

● *Vctor Kortchnoi,* adversaire de Karpov au championnat du monde, *disputera* deux parties « majoritaires » contre les lecteurs de la revue mensuelle *Europe Echecs* (50, rue de Dôle, 25000 Besançon).

SOLUTION DE L'ETUDE N° 823
V. Kalandadze, 1976.

Blancs : Rf8, Tb4 et b7, Pa7, h6, h7. Noirs : *Rh8, Ta1 et h5, Pç3 et g2.*
1. Tg4, Tf5+ ; 2. Ré8, Té5+ ; 3. Rd8, Td5+ ; 4. Rç8, Tç5+ ; 5. Rb8, g1=D ; 6. T×g1, T×g1 ; 7. a8=T!!, Ta1! ; 8. T×a1, ç2 ; 9. Tç1, Tç8+! ; 10. Ra7, Ta8+ ; 11. Rb6, Ta6+ ; 12. Rb5!, Ta5+ ; 13. Rb4, Ta4+ ; 14. Rb3, Ta3+; 15. Rb2, Ta2+; 16. Rç3!, Ta3+ ; 17. Tb3 et les Blancs gagnent.

ETUDE
Dr H. LEPUSCHUTZ
(1962)



BLANCS (2) : Rg6, Dg1.
NOIRS (11) : Rh8, Ta8, Fb8, Pa3, ç6, d6, d3, é4, é3, g7, g3.
Les Blancs jouent et font mat en cinq coups.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 821

LE COMPTE A REBOURS

Cette donne est dangereuse car, si l'on se contente de compter ses perdantes, on risque fort de chuter alors que, si l'on compte les levées que l'on peut gagner, on doit réussir le contrat comme le fit le champion anglais Joel Tarlo.

	♠ D 8 6 4 3 ♥ R 5 3 ♦ R D 7 2 ♣ 5	
♠ A R 10 2 ♥ 9 ♦ V 10 9 8 ♣ D 10 7 3	N / O E / S	♠ V 9 5 ♥ D V 6 ♦ 6 5 4 3 ♣ A R 2
	♠ 7 ♥ A 10 8 7 4 2 ♦ A ♣ V 9 8 6 4	

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
passe	passe	1 ♠	passe
3 ♥	passe	4 ♥	passe...

Ouest ayant entamé le valet de carreau, comment Joel Tarlo a-t-il gagné QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Il s'agit de réaliser dix levées. Or Sud est assuré de faire normalement cinq atouts (le partage 3-1 étant le plus fréquent). Il a, d'autre part, trois levées à carreau, et il suffit donc de faire *encore deux coupes du mort.*

Conclusion : il faut ouvrir tout de suite la coupe à trèfle pour éviter que l'on ne puisse battre deux fois atout.

Après l'as de carreau, *Sud doit donc jouer trèfle.* Ouest va prendre, puis il tirera le roi de pique, et il jouera cœur. Le déclarant mettra le roi, puis il reprendra la main en coupant un pique. Il coupera ensuite un trèfle avec le 3 de cœur, et il défaussera deux trèfles sur roi, dame de carreau. Il reviendra chez lui par une seconde coupe à pique. Enfin, il coupera une seconde fois trèfle... Et, en fait, c'est de cette façon que Tarlo a gagné son contrat.

A l'autre table, au même *contrat, le déclarant ne résista* pas à la tentation de monter au mort à la seconde levée par le roi de cœur pour *défausser son singleton à pique* sur un carreau. Il élimina ainsi une perdante, mais il n'eut plus ensuite assez de gagnantes. Quand l'adversaire prit la main au premier tour à trèfle, il s'empressa de donner un second coup d'atout pour empêcher le déclarant de couper une seconde fois trèfle. Au total, Sud dut concéder *trois* trèfles et un atout.

Le championnat d'Europe

Après avoir dominé pendant douze jours le championnat d'Europe qui s'est déroulé à Lausanne, les Français ont faibli brutalement lorsqu'ils ont rencontré les Italiens qui n'étaient pourtant pas dans leur meilleure forme.

Voici une donne de ce match *décisif* qui a permis aux Italiens de remporter le titre, malgré les nombreuses erreurs qu'ils ont commises.

	♠ V 10 4 3 ♥ A V 9 ♦ 5 ♣ R D V 6 4	
♠ 8 6 ♥ 10 8 5 3 ♦ 10 7 6 4 3 ♣ 7 3	N / O E / S	♠ D 5 2 ♥ R D 7 ♦ A R D V 9 2 ♣ 10
	♠ A R 9 7 ♥ 6 4 2 ♦ 8 ♣ A 9 8 5 2	

Ann. : E. don. Tous vulnér.
(20e round - donne 26).
Salle ouverte (rama).

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Perron	Lauria	Mari	Garozzo
—	—	1 ♦	contre
passe	2 ♦	contre	2 ♠
3 ♦	4 ♣	4 ♦	5 ♣
passe	5 ♠	passe	passe...

Quelle entame Ouest (Perron) a-t-il choisie pour faire chuter CINQ PIQUES ?

Note sur les enchères :
La réponse en cue bid (2 carreaux) au contre d'appel, était une enchère forcing pour montrer que Nord avait une bonne main. Le soutien tardif d'Ouest à « 3 ♦ » avec un *jeu blanc avait pour but* de proposer une défense éventuelle à carreau. Cette enchère gêna Nord qui ne put annoncer ses trèfles *qu'au palier de quatre.* Mais il aurait mieux fait de soutenir les piques car, ensuite, il crut nécessaire, sur « 5 ♣ », de déclarer « 5 ♠ » pour indiquer un soutien dont il n'avait jamais parlé. Mais « 5 ♠ » chutèrent, alors que la manche à trèfle jouée par Nord est imperdable.

En salle fermée, les Français, en Nord-Sud, restèrent étrangement silencieux.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
De Falco	Chemla	Franco	Lebel
—	—	1 ♣	passe
1 ♦	passe	2 ♦	passe
2 ♥	passe	2 SA	passe
3 ♦	passe	passe	passe

Sur l'ouverture de « 1 ♣ » il était trop dangereux pour Sud de parler vulnérable, en revanche, Nord aurait peut-être pu contrer (appel) la *réponse négative de* « 1 ♦ » d'Ouest. Ensuite le palier devint trop élevé pour intervenir sans risques, et Est-Ouest arrivèrent tranquillement à « 3 ♦ » juste faits.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 64

LA CHAIR EST TABOU

SCRABBLE-CLUB NANTAIS (*)
Eliminatoires
du Championnat de France
26 mai 1979
Première manche

Dans notre chronique numéro 63 *(le Monde* du 14 juillet), nous évoquions le féminin de certains noms ; c'est celui des *adjectifs* qui est *notre* propos aujourd'hui. Le Règlement international est muet là-dessus, mais, selon la « jurisprudence », seuls sont acceptés les adjectifs féminins en caractères gras donnés avec l'entrée. Cette règle a l'inconvénient d'éliminer certains féminins courants omis par le PLI parce que non universellement acceptés. Seuls seront donc admis les masculins des adjectifs suivants : NAZI *(la propagande nazi,* A. Arnoux) ; GRADÉ (cf. G. Duhamel : *Elle portait des insignes de général, et je ne sais s'il convient de mettre ce mot au féminin dans ce cas particulier)* ; TABOU (malgré S. de Beauvoir : *les choses de la chair restaient taboues pour moi)* ; enfin, certains adjectifs présentés comme *noms masculins et adjectifs* : PERMIEN (les Rotoirs, 1979).

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	D O O N S V L			
2	D + R R A I O D	VOLONS	H 4	26
3	D R O + D H U N	RAID	I 7	15
4	D N O + E E Y G	HOURD (a)	5 G	18
5	G + E E E S I K	DENOYE (b)	L 4	62
6	G E E + ? ? R T	SKIER	J 1	34
7	W A A B S E R	REG(L)E(N)T	11 E	80
8	— E Z T L I H X	KAWAS	2 J	46
9	H L I + G E U A	TAXEZ	M 1	69
10	I U B M F O A	HUILAGES	1 C	89
11	B O + I L E R A	FUMAI	13 A	28
12	P L U O B C N	EBLOUIRA	B 8	74
13	B N + T R I O S	PLOUC	A 4	48
14	M M N C E P U	BATIRONS	15 A	149
15	— E E R J M T V	ECU	10 L	24
16	E J V — T M A I	MYRTE	8 K	45
17	E M V I — S I E	JETA	M 10	37
18	V I + L N E A E	EMIES (c)	B 2	26 + 10
19	F N N A Q T P	ENLEVAI	14 H	78
20	Q N T P + E U S	FAN	13 M	24
21	N S P	PIQUET	4 A	30
22			TOTAL	1010

NOTES

(a) Estrade servant aux spectateurs d'un tournoi ; d'où HOURDER, exécuter un HOURDAGE, un échafaudage. (b) vt (une mine). (c) solo.

Résultats : 1. Dominique Chabot, 953 ; 2. C. Fache, 883 ; 3. M.-F. Chabot, 874. Résultats finals : 1. D. *Chabot ; 2. Tombette, tous deux* qualifiés pour le Championnat de France.

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une *lettre de A à O.* Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a *été rejeté, faute de voyelles ou* de consonnes.

PENTASCRABBLE N° 64
de **MICHEL DUGUET**
(Strasbourg)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.
AEEILLR - AEFFILU - EMNORTU - AEERTTT - AEEGNNO.

Solution proposée : plus de 500 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 63

BARBERA, H 3, 74 - TUYAUTA, I 7, 104 - FRUCTUEU(X), 8 G, 92 - PAR(Q)UIEZ, 11 E, 122 - INFLUENZA, L 4, 134 - TOTAL : 526. Contre-solution à 511 : BARBERA, H 5, 72 - TUYAUTA, I 9, 84 - FRUCTUEU (X), 10 G, 71 - PARA(D)IEZ, 15 H, 212 - ENFILANT, K 3, 72.

MICHEL CHARLEMAGNE

(*) 9, rue Saint-Jean-Baptiste de la Salle, 44000 Nantes.

les grilles du week-end

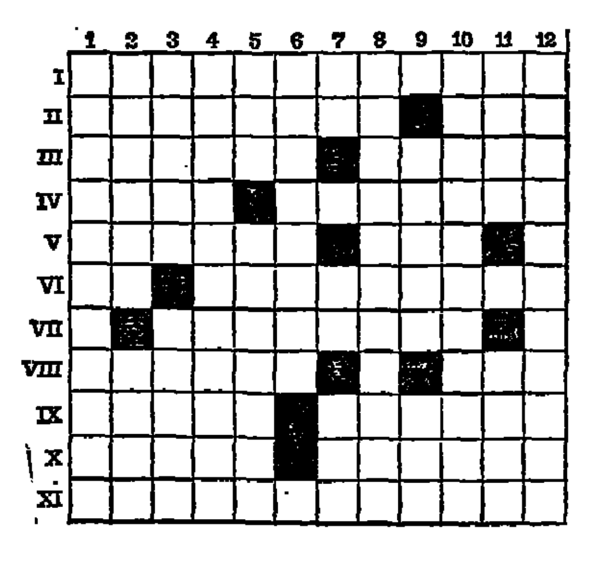
MOTS CROISÉS
N° 51

Horizontalement

I. Une nouvelle science où la moindre erreur peut être fatale. — II. Celui-ci n'a que faire du précédent pour exercer son activité ; Sur le Danube ou à Paris. — III. Discours peu surprenant ; Fit grincer. — IV. Sans discours ; Ce que les DC-10 peuvent refaire. — V. Mit les bœufs devant la charrue ; Rage de droite à gauche. — VI. Négation ; Coffret. — VII. Ce que fit un général honni. — VIII. Sorte ; Ne le répétez pas, c'est dangereux. — IX. Malade ; Soumis à Sparte. — X. Mit à genoux les G.M. men ; Advint dans le désordre. — XI. Amassées et rangées.

Verticalement

1. Etudie ceux d'à côté. — 2. On la sonde, de nos jours, à ses heures ; Aura mais de bas en haut. — 3. S'intéressa aux forges ; Soutien. — 4. Le VIP ne s'en sépare guère. — 5. Le tiers d'un spécialiste ; Pour ce qu'il fera, mieux vaudrait utiliser les truffes. — 6. Sans épaisseur. — 7. Voyelles ; Cardinaux ; De l'allure. — 8. Affabulerai ou affublerai. — 9. Sert à nettoyer malgré l'apparence ; En gardes. — 10. N'a rien à voir avec le nombre. — 11. Va en arrière, mais dans le désordre ; Drogue allante. — 12. Ecrits sur les bords.



Solution de la grille n° 50

Horizontalement

I. Viollet-le-Duc. — II. Annuité ; Cisa. — III. Ut ; Trescheur. — IV. Dettes ; Heure. — V. Erres ; San ; Ps. — VI. Viau ; Etraves. — VII. Imprenable. — VIII. Laps ; Cto ; Nnn. — IX. Lie ; Elinguat. — X. Eruption ; Eve. — XI. Sermonneuses.

Verticalement

1. Vaudevilles. — 2. Intérimaire. — 3. On ; Trappeur. — 4. Lutteurs ; Pm. — 5. Lires ; Eto. — 6. Etés ; Enclin. — 7. Tes ; Station. — 8. Charbonne. — 9. Echenal. — 10. Dieu ; Venues. — 11. Usurpe ; Nave. — 12. Caressantes.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)
N° 51

Horizontalement

1. CEGIILLO. — 2. AEIOSUX. — 3. CEELOPRU. — 4. DEEIMNN. — 5. AABEJOU. — 6. AEEINRS (+ 5). — 7. DDEEEIS. — 8. BENSSTU. — 9. ADEEIMNP. — 10. DDEENOR. — 11. EGIORTV. — 12. AEEIQRU. — 13. ACEIMSU (+ 1). — 14. EILNSTU (+ 2).

Verticalement

15. ADEELOPR. — 16. ADEIILNR. — 17. ADEGPRU. — 18. ADEFHIS. — 19. AACCEORY. 20. EEILNOS (+ 3). — 21. EINNOPR. — 22. EEENNUVX. — 23. AEEGIMRSS (+ 1). — 24. EEINPSU. — 25. AEERSUX (+ 1). — 26. AGILNTU (+ 2). — 27. AANRSTT (+ 1).

Solution de la grille n° 50

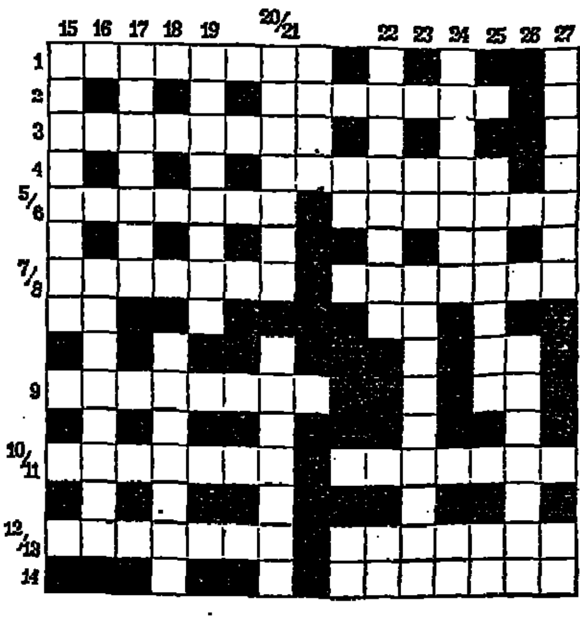
Horizontalement

1. ENIGMES (GEMINES). — 2. HAMSTER. — 3. HERESIE. — 4. MELLITE. — 5. ARCHANGE (CHANGERA). — 6. SACRISTI ! (CRISSAIT). — 7. AUTOCOAT. — 8. ENSEVELI (NIVELEES). — 9. IRRITER. — 10. BETTING. — 11. ALARMEE. — 12. THEBAINS (ABSINTHE). — 13. CREDIBLE. — 14. POSSEDA, (DOPASSE, DEPOSAS). — 15. TAENIAS. — 16. EXQUISE. — 17. STEAMER au RETAMES (TRAMEES).

Verticalement

18. ECHALAS. — 19. OBSCENE. — 20. RAUCITE (CUITERA, CURETAI, ECURAIT, ERUCTAI). — 21. TIRETTE. — 22. OERSTED (DETORSE). — 23. TENABLES (BELANTES). — 24. COSTALE (LACTOSE). — 25. VERRATS (TRAVERS). — 26. DENUDEE. — 27. REEDIFIA (DEFIERAI, DEIFIERA, EDIFIERA).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(*) Jeu déposé.

Jeux

De nouvelles solutions pour un vrai problème

Le désert, avec moins d'eau...

Le nombre de compagnons peut être réduit par la mise en jeu de deux techniques : les rendez-vous, d'une part, et les dépôts, d'autre part. Chaque technique conduit à une solution caractéristique et, entre les deux, se situent des solutions intermédiaires.

L'utilisation d'un rendez-vous, c'est-à-dire du ravitaillement en marche, permet de partir à deux personnes seulement : le porte-fanion et un équipier. Des lecteurs, MM. P. Charre, R. Clar, Henri Roeckel, Jean-Yves Vuldard et M. Federici notamment préconisent cette solution.) L'un porte 4,5 journées d'eau et l'autre 5. Ils se séparent au bout d'une journée et demie de marche et en ayant dépensé 3 journées d'eau. L'équipier revient avec 1,5. Le porte-fanion poursuit avec 5, ce qui est suffisant pour aller au but, soit 2,5 aller et retour. A 1,5 journée du départ, il retrouve l'équipier, qui est allé se réapprovisionner entre-temps et l'attend avec les 3 journées d'eau nécessaires. Cette méthode prend 8 jours, mais ne consomme que 14 journées d'eau.

D'un autre point de vue, l'énoncé n'interdisait pas la constitution de dépôts d'eau, qui permettent au porte-fanion de réaliser l'exploit seul. D'autres lecteurs, dont MM. Rémy Krug, J. Vissot et Jacques Grenier, utilisent au mieux les possibilités de cette méthode, en abaissant les besoins du voyageur à 14 journées d'eau. Voici le plan de route du second auteur, où ABCDE partagent le trajet en 4 segments égaux.

— Partir de A avec 5, en laisser 3 en B et revenir en A ;

— Partir de A avec 5, en prendre 1 en B, en laisser 2 en C et revenir en A ;

— Partir de A avec 4 (!!!) et le fanion, en prendre 1 en B, en prendre 1 en C, aller planter le fanion en E et revenir en se ravitaillant en cours de route.

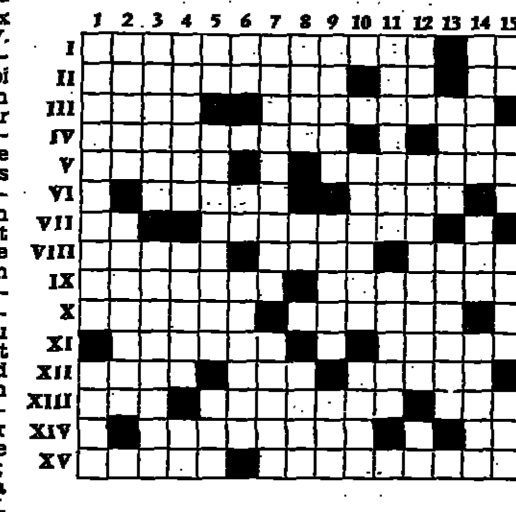
PIERRE BERLOQUIN.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 447

HORIZONTALEMENT

I. Qui peuvent donc intéresser ceux qui veulent s'enrichir ; Avalé comme une prune. — II. Dont on peut donc dire qu'ils ne sont pas clairs ; Actionné ; On s'embrasse quand il meurt. — III. Fit du nouveau ; Nationaux, pour de vieux chômeurs. — IV. Traiter avec beaucoup de grâce ; Roi de Juda. — V. On risque de s'enfoncer quand elle est mauvaise ; A perdu de son utilité depuis l'invention des cartouches. — VI. Un tissu qu'on utilisait quand il y avait le feu ; Sec quand on n'est pas touché. — VII. Comme le pavillon d'un vaincu (épelé) ; Qui peut donc faire un grand trou. — VIII. Un tout petit peu d'esprit ; Peut donner beaucoup de mousse quand il est gras ; Une femme qui a bien tourné. — IX. Les oreilles d'un solitaire ; Bien dit. — X. Qui n'ont donc pas l'habitude de siffler ; Est bien naturel quand il est petit. — XI. Quand il y a de la joie ; Leur empire fut détruit par les Espagnols. — XII. Nom qu'on peut donner à une aiguille ; Adverbe latin ; Reçoivent des rires d'enfants. — XIII. Se lance dans les retranchements ; Qui vont donc très bien ; On en faisait des pots. — XIV. Qualifie un comique apprécié par les hommes ; Saint. — XV. Peut se faire dans un tube ; Sorte de bouchon.



VERTICALEMENT

1. Qui méritent donc d'être remerciés ; Nom qu'on peut donner à une jolie croupe. — 2. Mot qui évoque le canon ; Siège qu'ont peut fixer sur un bidet. — 3. Nom de terre ; Ont été l'objet de bien des problèmes. — 4. Souvent grossiers quand ils sont accusés ; Peut marquer une limite ; Brillait en Egypte. — 5. Bruit ; Qu'il ne faut donc pas répandre ; On peut tout y ramener. — 6. Note ; Adverbe ; Peut se mettre à gémir quand la caisse est pleine. — 7. Pas suffisamment gonflés ; Peut être brûlée quand on ne dort pas. — 8. Peut servir à faire du fromage ; N'est pas un agrément à Londres ; Peut être étoilé. — 9. Draine la Tarentaise ; Aux yeux des profanes, peut passer pour un mandarin ; Vieux pot. — 10. Pas libres ; Mit au courant. — 11. Coupés comme des noix ; Il en faut quatre pour jouer. — 12. Romancier ; Nom qu'on donne à un certain blanc ; A des mouvements lents. — 13. Sur la voie ; Bien attrapés. — 14. Quand elle chante, c'est grave ; Oncle d'Amérique ; On peut y passer la nuit. — 15. Point de départ ; Peut évoquer un triomphe ; Souvent cloué sur un fauteuil ; Touché avec plaisir quand il est gros.

Solution du problème n° 2 446

Horizontalement

I. Epizootie. — II. Silence. — III. Ce ; Rien. — IV. Adoptent. — V. Leu ; Tir. — VI. Meilleur. — VII. Vil ; Rée. — VIII. Usinèrent. — IX. Clé ; Arta. — X. Repli. — XI. Et ; Liées.

Verticalement

1. Escarmouche. — 2. Pied ; SL. — 3. Il ; Olivier. — 4. Zeppelin ; El. — 5. On ; Tulle ; Pi. — 6. Ocre ; Râle. — 7. Teinturerie. — 8. Etirent. — 9. Eon ; Etal.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 juillet 1979 :

UNE LOI

● Modifiant les dispositions de la loi n° 74-696 du 7 août 1974 relatives à la continuité du service public de la radio et de la télévision en cas de cessation concertée du travail (voir p. 16).

DES ARRETES

● Relatif au diplôme d'études universitaires générales (mention enseignement du premier degré).

● Relatif à la signalisation des routes et des autoroutes.

DES LISTES

● D'aptitude de l'enseignement supérieur en lettres et sciences humaines et sciences.

● D'admissibilité aux concours de 1979 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles en section des sciences.

MODE

LES COLLECTIONS D'HIVER

Le rouge et le noir

Le rouge et le noir dominent dans les collections d'hiver de la haute couture. Dans les tons sombres, les bleus et les violets prennent des aspects de fleurs de printemps et d'été. La palette des rouges s'étale entre le vermillon, le bourgogne, le rubis et l'amarante.

Atout cœur chez HANAE MORI, qui utilise partout ce thème, en empiècement d'épaules pour les manteaux en V, monture des manches des tailleurs en chenille de velours, enfin les décolletés de ses robes de dîner. Elle plisse les robes de cocktail à merveille avec des corsages travaillés en bustier ou à bretelle. Ses robes longues épaulées sont ornées de détails japonais.

MORI : ensemble du soir à blouse de dentelle rouge de Marescot, décolleté en cœur, à grandes manches sur une jupe composée de volants plats en crêpe satin noir de Gandini. Coiffé d'une mini-toque noire à plume.

SPOOK : robe-chemise en jersey de cachemire turquoise de Moreau à longue écharpe enroulée autour du cou et fendue pour passer les bras. Chapeau « mandarin » en velours noir surpiqué.

GRES : gros manteau à col cheminée, boutonnage latéral et poche carrée, en drap velours beige de Castelain. Toque de taupé marron.

(Croquis de MARCQ.)

CARVEN : ensemble du soir à corsage de faille de soie bourgogne de Pétillault, orné de grands volants à l'encolure et aux coudes sur une jupe en velours imprimé de Shiki à camélias sur fond vert fondu.

PER SPOOK, le Norvégien de Paris, réussit toutes les astuces coupe-vent. Sa silhouette est longue, enveloppante, matelassée en dessins allongés. Ses robes-chandails de jersey angora s'animent d'immenses écharpes-capes qu'il enroule autour du cou et des bras. Et, la nuit tombée, ses casaques se multiplient sur les pantalons ou les jupes droites, tandis que de délicieuses combinaisons de clown en taffetas de soie vif sont ornées de collerettes et de poignets géants.

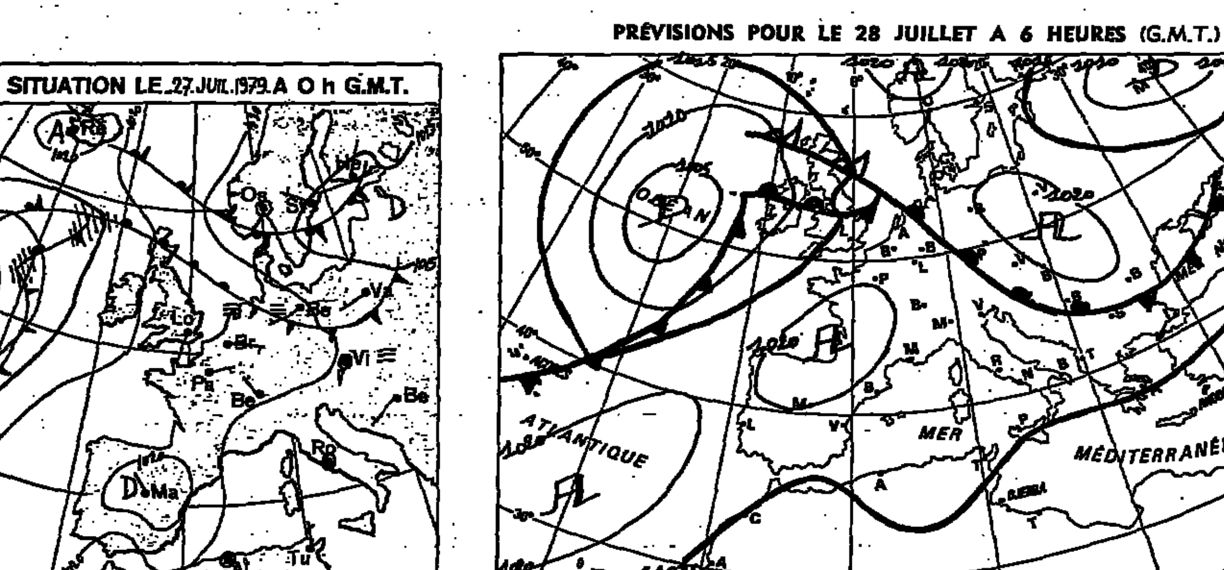
CARVEN et son ingénue parisienne au manteau strict, col Claudine, taille étranglée et jupes gonflées. Aucune de ses vestes ne s'accorde au tissu des jupes dans les ensembles de jour. A l'inverse, les tenues de réception et du soir reprennent — sur un thème européen — le mouvement de tablier du costume allemand, les grandes manches hollandaises, les velours belges et les effets multicolores à l'italienne.

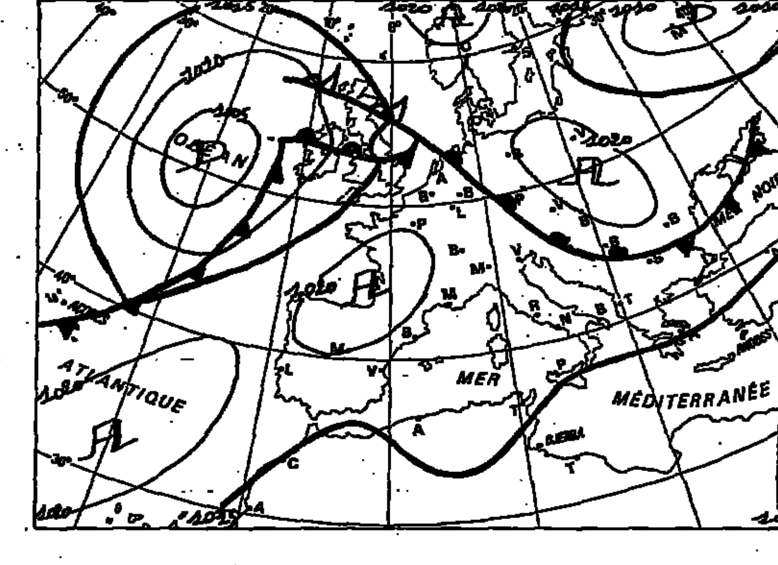
GRES termine la série des présentations de la mode d'hiver en beauté. Ses manteaux réversibles sont des modèles du genre, épaules naturelles, buste menu et jupes évasées sous des martingales. Parmi les quantités de casaques de la saison, les siennes, en crêpe de soie noir ou de couleur, s'accrochent aux épaules et sont retenues à la taille ou à la hanche par un léger drapé en anneaux souvent asymétriques. Les robes du soir tombent en cascades savantes, en découpes, éclairant tantôt l'épaule, le buste ou la jambe.

NATHALIE MONT-SERVAN.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 27 juillet à 6 heure et le samedi 28 juillet à 24 heures :

L'air chaud continuera à stagner sur la majeure partie de l'Europe occidentale, dans un champ de pressions relativement élevées qui s'affaibliront très lentement par l'ouest. Les nouvelles perturbations océaniques ne pénétreront qu'à partir de samedi soir ou de dimanche sur l'ouest de la France, en devenant orageuses.

Samedi 28 juillet, sur la plupart de nos régions, le temps sera chaud et souvent ensoleillé après dissipation des formations brumeuses matinales. Cette dissipation sera rapide dans les régions de l'intérieur, lente près de l'Atlantique et de la Manche occidentale.

On observera cependant quelques passages nuageux dans le courant de la journée. Ces passages seront peu fréquents dans la moitié est, un peu plus fréquents dans la moitié ouest. De rares orages pourront éclater dans la nuit de samedi à dimanche près de l'Atlantique.

Les vents seront généralement faibles, à l'exception de brises côtières modérées. Les températures resteront élevées.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris était, le 27 juillet, à 8 heures, de 1 021,9 millibars, soit 766,5 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 29 et 16 degrés ; Biarritz, 26 et 19 ; Bordeaux, 33 et 20 ; Brest, 28 et 15 ; Caen, 27 et 13 ; Cherbourg, 23 et 15 ; Clermont-Ferrand, 30 et 13 ; Dijon, 29 et 15 ; Grenoble, 30 et 14 ; Lille, 27 et 14 ; Lyon, 30 et 14 ; Marseille, 31 et 18 ; Nancy, 27 et 12 ; Nantes, 32 et 17 ; Nice, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 29 et 13 ; Pau, 32 et 15 ; Perpignan, 28 et 19 ; Rennes, 31 et 16 ; Strasbourg, 28 et 13 ; Tours, 29 et 16 ; Toulouse, 35 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 24 et 19 degrés ; Alger, 30 et 19 ; Amsterdam, 22 et 12 ; Athènes, 31 et 22 ; Barcelone, 29 et 19 ; Berlin, 19 et 13 ; Bonn, 25 et 13 ; Brindisi, 27 et 17 ; Bruxelles, 26 et 14 ; Le Caire, 33 et 23 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Casablanca, 27 et 22 ; Copenhague, 19 et 11 ; Djerba, 33 et 23 ; Genève, 28 et 12 ; Istamboul, 26 et 16 ; Jérusalem, 30 et 18 ; Lisbonne, 31 et 16 ; Londres, 27 et 15 ; Madrid, 36 et 19 ; Milan, 30 et 19 ; Moscou, 24 et 13 ; Nairobi, 19 (min.)

Chasse

LES DATES D'OUVERTURE PAR DÉPARTEMENT SONT FIXÉES

Voici par départements les dates d'ouverture de la chasse telles qu'elles nous ont été transmises par le ministère de l'environnement et du cadre de vie :

Le 2 septembre. — Corse du Sud, Haute-Corse.

Le 9 septembre. — Ariège (zone de plaine), Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Gard, Haute-Garonne (zone de plaine), Gers, Gironde, Hérault, Landes, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Hautes-Pyrénées (zone de plaine), Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse.

Le 16 septembre. — Ain, Allier, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège (zone de montagne), Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Doubs, Drôme, Haute-Garonne (zone de montagne), Isère, Jura, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales (zone de montagne), Rhône, Savoie, Haute-Savoie.

Le 23 septembre. — Charente, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne, Territoire de Belfort.

Le 30 septembre. — Ardennes, Aube, Calvados, Cher, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire, Loire-Atlantique, Loiret, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Morbihan, Nièvre, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Hautes-Pyrénées (zone de montagne), Sarthe, Paris, Somme, Vendée, Vosges, Yonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne.

Le 7 octobre. — Aisne, Eure, Eure-et-Loir, Pyrénées-Orientales (zone de plaine), Seine-Maritime.

Le 14 octobre. — Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Val-d'Oise.

Circulation

PLUSIEURS RUES DE PARIS RÉSERVÉES AUX PIÉTONS EN AOUT

Renouvelant l'expérience de l'été dernier, la mairie de Paris vient de décider de réserver aux promeneurs un certain nombre de rues de la capitale.

● *LIAISON SAINT-GERMAIN-NOTRE-DAME-HOTEL DE VILLE-BEAUBOURG.* — Du 7 au 20 août, les artères laissées aux piétons seront les suivantes : rues du Dragon, du Sabot, Saint-Benoît, Guillaume-Apollinaire, de Bourbon-le-Château, Saint-André-des-Arts, de la Bûcherie (entre la rue du Petit-Pont et la rue Saint-Julien-le-Pauvre) et Galande. Du 1er au 20 août, le pont au Double et la place du Parvis-de-Notre-Dame seront interdits aux voitures.

● TUILERIES. — Il est prévu de supprimer toute circulation automobile sur l'avenue du Général-Lemonnier du 7 au 20 août. La circulation automobile sera déviée par le quai des Tuileries, place du Carrousel, la rue de Rohan et l'avenue de l'Opéra.

● LA BUTTE MONTMARTRE. — La circulation sera interdite du 7 au 20 août, entre 15 heures et 2 heures du matin sur une partie de la rue du Chevalier-de-La Barre, rue de Steinkerque et rue Poulbot. Cette disposition s'applique déjà rue Norvins, place et impasse du Tertre et rue du Calvaire.

● CHAMPS-ELYSEES. — Il est prévu de libérer entièrement des voitures en stationnement les contre-allées de l'avenue des Champs-Elysées du 1er août au 3 septembre.

Le Monde

culture

Festivals

A AVIGNON

« Anecdotes provinciales »

d'Alexandre Vampilov

Le dramaturge soviétique Alexandre Vampilov est mort il y a sept ans : le vent retourna sa barque sur le lac Baïkal. Vampilov avait trente-cinq ans, il était l'auteur déjà de plusieurs pièces, dont *les Adieux en juin, le Fils aîné, la Chasse aux oies, Anecdotes provinciales,* qui avaient plu.

Gabriel Garran, pendant un séjour à Moscou en 1975, y a vu *Anecdotes provinciales.* La pièce était jouée par une jeune compagnie. Garran l'a aimée, a décidé de nous la faire connaître.

Il s'agit de deux pièces en un acte, chacune assez longue. Garran a traduit lui-même et mis en scène l'une des deux *Vingt minutes avec un ange* ; il a confié la traduction de l'autre, *le Correcteur,* à Philippe Madral, et la mise en scène à Yukata Wada. Les deux sont jouées par de jeunes acteurs sortis du Conservatoire de Paris ou de l'Ecole de Strasbourg, à l'exception d'un ancien, souvent vu chez Planchon à Villeurbanne, Claude Lochy.

Le Correcteur met en scène un de ces bizarres Soviétiques, Kalochine, membre obéissant du parti, privé de caractère, de connaissances, et à qui, pour ces raisons, le pouvoir confie des postes de commande. Kalochine a ainsi été directeur d'usine, de kolkhoze, de cinéma, de dix autres entreprises. Chaque fois les choses ont tourné mal, puisque Kalochine n'a ni compétence, ni même tout à fait honnêteté.

Du boulevard de premier choix

Une entreprise, sous quelque régime que ce soit, reste une entreprise : sa production, sa gestion, exigent un minimum quand même d'intelligence, de rigueur. Là est l'épine d'un système étatique fermé. Car un homme doué de rigueur et d'intelligence ne pourra s'empêcher d'apercevoir, de contester, les fautes de l'Etat. La sûreté de l'Etat passant avant la bonne marche des entreprises, à chaque pataquès de Kalochine le pouvoir se contente de le mettre sur la touche, de le remplacer à la tête de l'entreprise par un autre Kalochine, puis de mettre Kalochine à la tête d'une autre entreprise, puisque Kalochine, inintelligent et pas honnête, a tout ce qu'il faut pour ne pas inquiéter l'Etat. A présent Kalochine dirige un hôtel, en province.

Une nuit, dépassée l'heure jusqu'à laquelle le règlement autorise les visites de chambre à chambre, Kalochine trouve, dans la chambre d'une jeune fille, un garçon venu là pour écouter la retransmission d'un match de football, car son poste radio est cassé. Trop étroit, trop pervers aussi, pour croire à cette situation, Kalochine devient colère, et, *manu militari,* il sort le jeune homme de la chambre.

Quelques instants plus tard, il apprend que ce jeune homme est « correcteur ». Kalochine ne connaît pas le terme. La panique le prend : et si ce jeune homme, qui vient de Moscou, avait quelque chose à voir avec un bureau de ministère ou un bureau du parti ? Catastrophe. Que l'hôtel s'écroule de par l'impéritie et les combines de Kalochine, peu importe ! Mais si Kalochine, sans le savoir, s'est insurgé contre le pouvoir, le parti, il est fichu. Kalochine décide alors, fuyant ses responsabilités, d'appeler au téléphone des infirmiers psychiatriques, de se faire passer pour fou.

A partir de là, la pièce de Vampilov s'enlise dans une foule de complications, de bavardages. Mais, jusqu'à la décision de Kalochine de se faire passer pour fou, c'est une œuvre rapide, bien enlevée, habile, dont le bâti carré et brusque, le dialogue simple et gros font penser à Courteline, et dont la hargne critique fait penser à Jean Anouilh. Bref, du boulevard premier choix.

Yukata Wada a donc dirigé cette pièce exactement comme un pastiche de Courteline et d'Anouilh. Effets énormes des comédiens, caricature décidée, un vrai guignol. Claude Lochy charge, comme cent spahis en délire, et les jeunes acteurs et actrices s'amusent ferme. Claire Magnin surtout, qui a la force, la précision, d'une volaille de dessin animé.

L'autre pièce, *Vingt Minutes avec un ange,* est moins extérieure, mais moins enlevée. Deux ouvriers en déplacement ont bu, en vodka et cognac, tout l'argent de leur mission. Ils cherchent à emprunter, auprès de leurs voisins de chambre (nous sommes encore dans un hôtel), puis auprès des passants, quelques roubles. Sans succès. *Mais survient un* inconnu, qui leur donne, comme ça, d'un geste, plusieurs centaines de roubles d'un coup. Les deux ouvriers n'en croient pas leurs yeux : ça n'existe pas, ça n'existe plus, le désintéressement. Ils vont ligoter, torturer presque, l'inconscient généreux, pour lui faire avouer ce que cela cache, ils prendront des témoins, formeront un tribunal ; il s'agit d'une parabole, nous allons avoir droit à un long dialogue moral sur la disparition du cœur, sur la méfiance. La pièce a de bons moments, mais elle est artificielle, appliquée, peu convaincante. Là aussi plane une intervention éventuelle d'infirmiers psychiatriques, ce donateur naïf pouvant aussi bien être un fou.

Mêmes acteurs, qui cabriolent et surjouent ; mise en scène de Garran moins nette, moins efficace que celle de Wada tout à l'heure, surtout parce que la pièce est moins vive.

L'esprit de la satire

Je voudrais franchement préciser une chose : j'ai ressenti qu'il nous est très *difficile ici,* peut-être même impossible, de saisir exactement ce que signifie, ce qu'est, un tel théâtre *soviétique.* La satire, le comique sont des engins de précision. Leur exécution et leur réception par le public risquent de provoquer des *malentendus* dans la mesure où l'esprit et l'emploi de la satire, du comique, peuvent beaucoup changer d'un pays à l'autre.

Par exemple, j'ai été choqué, et même plus que ça par moments, par les plaisanteries et les clowneries de Vampilov sur les *cliniques* psychiatriques. Compte tenu de la situation là-bas, du recours à l'internement psychiatrique et aux tranquillisants pour résorber l'opposition, il est impossible de rire de bon cœur, même de rire de travers, devant ces choses-là prises en plaisanterie, en guignol. Car si le comique sait être, en régime de censure, une arme de combat, une arme de rechange, c'est aussi quand même, jusqu'à un certain point, un échappatoire, un tranquillisant dans son genre.

Molière savait fort bien doser la comédie, changer de voix quand il le fallait. Pas Vampilov, semble-t-il. Semble-t-il seulement, car à Moscou, depuis des siècles, la couleur du rire n'est peut-être pas la même. Dès qu'un film, une pièce, un livre soviétiques, abordent un point sensible, passent aux affaires sérieuses, nous ne *savons plus ce que nous voyons* ou entendons, parce que notre obsession des événements de ce pays s'ajoute à notre méconnaissance de ses voies et manières profondes. Moi, je n'ai pas aimé du tout ces deux pièces de Vampilov, mais j'ai eu le sentiment de *n'étee pas l'homme qu'il leur fallait.*

MICHEL COURNOT.

A LUCHON

Le film d'aventures

Le Festival du film d'aventures de Luchon (Haute-Garonne), organisé par la municipalité avec le concours du Groupe 7 animation, vient de connaître un réel succès auprès des habitués de la station thermale pyrénéenne. Parmi les films présentés : *Cent motos pour l'aventure,* de Beumar Leclair ; *Terre Adélie,* de Jacques Ertaud ; *Il était une fois Roland-Garros,* d'Adolphe Drhey ; *Everest,* de Christian Brincourt ; *l'Etna,* d'Haroun Tazieff, et surtout l'histoire du *Trésor de l'île des Cocos,* de Robert Vergnes, un solide Tarnais qui a présenté son film avec l'accent rocailleux du terroir occitan.

Le personnage est aussi pittoresque que ses aventures, dont il rapporté de très belles images. Visage à la Dufilho, carrure de pilier de rugby, Vergnes, *formé à la spéléologie par Norbert Casteret,* a la soif de l'or. D'où une passion pour la fouille clandestine des tombes précolombiennes d'Amérique centrale. Sa fringale de découverte l'a poussé en 1962 jusqu'à l'île des Cocos, avec *deux journalistes d'Europe 1 qui* perdront la vie dans un naufrage. Pendant trois mois, Vergnes vit l'existence d'un Robinson Crusoé, frôlant la folie et la mort. Sauvé de justesse par un équipage américain et encouragé par la découverte *de magnifiques bijoux en or,* il lance trois nouvelles expéditions, s'installe dans l'île des Cocos et réalise son film en se servant de ses expériences comme scénario.

Le spectateur découvre avec intérêt cette île minuscule du Pacifique à 800 kilomètres du Costa-Rica et à 1 000 kilomètres de l'île Galapagos. C'est dans ce minuscule archipel que Robert Vergnes continue à chercher le trésor de guerre que les flibustiers des Caraïbes y avaient caché et qu'il évalue à 2 milliards de francs. Aujourd'hui, la flibuste a disparu et l'aventureux *Tarnais n'a pas* renoncé à son projet de récupérer des dizaines de kilos d'or et de pierres précieuses.

LÉO PALACIO.

A Locarno

UNE RÉTROSPECTIVE OZU

Le Festival international du film de Locarno aura lieu du 2 au 12 août. La sélection du concours comprendra *Die Abfahrer,* d'Adolf Winkelmann, et *Letzte liebe,* d'Ingemo Engstrom, pour la République fédérale allemande ; *Félicité,* de Christine Pascal, et *le Divorcement,* de Pierre Barouh, pour la France ; *The Kirlian Witness,* de Jonathan Sarno, pour les Etats-Unis ; *Il Concorrente,* de Vittorio Sindoni, pour l'Italie ; *le Nouveau Venu,* de Richard de Madeiros, pour le Bénin ; *la Vieille Comédie,* d'E. Savelieva et T. Berezantseva, pour l'U.R.S.S. ; *Grauzone,* de Fredi M. Murer, et *les Petites Fugues,* d'Yves Versin, pour la Suisse ; ainsi que des films polonais, turcs, indiens, yougoslaves. D'autres longs métrages, tels *Wise Blood,* de John Huston, seront présentés hors concours, de même on pourra voir l'essentiel de la production suisse de l'année dans une sélection informative. Dans la section *Tribune libre* a été prévu un choix d'œuvres européennes, pour la plupart inédites en Suisse. Il y aura six films — dont *My way home,* du réalisateur anglais Bill Douglas — au programme de la « semaine Fipresci ».

Enfin, la rétrospective du Festival sera dédiée, cette année, au Japonais Yasujiro Ozu (1903-1963), que l'on commence à découvrir en France et qui est pratiquement inconnu en Suisse. Un colloque sera animé par les critiques des *Cahiers du cinéma,* en présence de certains collaborateurs du cinéaste.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Les trente-deux contraventions d'un poète

« Il faut que l'animation culturelle devienne une habitude », avait déclaré M. Chirac en définissant au mois de mai (le Monde du 16 mai) *les grandes lignes d'un plan destiné à « améliorer et augmenter la vie et l'animation culturelle dans Paris ». Le maire de la Ville avait précisé qu'il avait lui-même chargé M. Pierre Seghers de réaliser une étude sur les moyens de « réanimer » la poésie dans les rues de Paris. (« La poésie ne doit pas, en effet, se cantonner uniquement dans les salles de théâtre ou sur les panneaux au coin des rues », avait dit encore M. Chirac.) Paris, « ville en fête ». Faudra-t-il donc toujours se méfier des déclarations des hommes politiques ?*

A Beaubourg, depuis quelque temps, on parle de « faune », de « pègre », de « véritable cour des Miracles ». Prétexte pour la « petite chasse aux musiciens » qui se déroule maintenant chaque jour à 19 heures ? Dès 18 h. 30, un étrange ballet commence : les policiers en civil et en uniforme, qui ne cessent de circuler parmi la foule, regardent leur montre, avertissent que l'heure approche. A 19 heures, il n'y a plus un seul musicien sur la place. Sauf un, John Guez, qui en est à sa trente-deuxième contravention.

Il est facile à trouver. Il est juste à côté de l' « enclos » (la piazza, la place en pente, le seul endroit où les musiciens sont autorisés maintenant à se montrer, et ce jusqu'à 19 heures). Il ne peut, lui, aller dans l'enclos, à la fois pour des raisons historiques (les endroits fermés lui rappellent des « choses » qui se sont passées en 1942) et parce que son spectacle, si l'on peut dire, exige un état d'intériorité légère, une lumière, un espace à part qui font qu'il doit être sur ce morceau de place, près des arbres qui poussent, avec le soleil qui descend entre les deux immeubles. Il aime commencer quand l'ombre gagne, c'est-à-dire justement après 19 heures — il y a un moment spécial où le temps devient élastique et tendre.

Mercredi, 18 h. 45. Tandis que les policiers circulent par grappes au milieu des musiciens qui quittent lentement la place, John Guez, sur sa chaise, joue Jeux interdits *à la scie (« une transposition en scie-sol », précise-t-il).* « Vous pouvez vous asseoir sur votre chaise, mais vous ne pouvez pas parler aux gens », *vient de lui rappeler un des nombreux policiers venus l'avertir depuis vingt minutes qu'il ne pouvait se tenir là. John Guez, qui vient d'empocher sa trente-deuxième contravention, dit qu'il restera là. Il joue donc, puis se lève, ramène une petite fille par la main.* « Tu vois, ça c'est la forêt », *dit-il en montrant la foule qui fait cercle.* « Tu connais l'histoire du Petit Chaperon rouge ? » *La petite fille fait un signe de la tête, trop fascinée pour parler.* « Tu peux me la raconter ? », *elle ne peut pas. Il l'asseoit sur la chaise, il va lui montrer. Il y a le Chaperon rouge (John Guez va chercher quelqu'un d'autre dans la foule, une jeune fille),* « vous dites : il faut que j'aille chercher un pot de beurre consigné », *la jeune fille répète :* « il faut que j'aille chercher... ». « Attention : action ! », *crie John Guez, qui court chercher quelqu'un d'autre, le loup (un jeune homme).*

Il se passe alors une sorte de miracle léger, car on ne s'aperçoit pas tout de suite que les gens ont commencé la pièce. Le Petit Chaperon rouge, la « mémé », le loup, la foule qui fait le chœur, tout le monde s'est mis à raconter à la petite fille une étrange version du conte de Perrault. Etrange, parce que, sous les ordres de ce metteur en scène facétieux, à chapeau noir et veste blanche, le conte, faussement simple (« c'est très lacanien », lui ont dit un jour des lacaniens), a pris avec les jeux de mots, les maladresses du public et sa grâce (car il devient peu à peu élégant le public en retrouvant les plaisirs des vrais jeux), des profondeurs poétiques et politiques. S'y mêle curieusement l'histoire du Nicaragua, des inspecteurs en civil qui sont autour, et qui lui ont dit : « Vous jouez encore cinq minutes et on vous embarque dans le car. »

John Guez n'a pas été embarqué. Son charme gagnerait-il aussi les inspecteurs, qui ont le droit de jouer ? Après le Petit Chaperon rouge, *la foule a interprété une scène de* Roméo et Juliette, *et, vers 21 heures, une version extraordinaire du* Docteur Jivago. *Le lendemain, c'était* les Trois Petits Cochons, *tout en dérapages. Avec, toujours, la présence pesante des mêmes inspecteurs.*

John Guez, poète un rien surréaliste, a fait imprimer une carte postale à envoyer au ministre de la culture. Au recto, une photocopie d'une de ses contraventions : « Exercice d'une profession ambulante (saltimbanque) sur la V.P. (voie publique) sans déclarations préalable aux autorités administratives. Décret du 31-7-1970, art. 9. » *A ce jour, deux mille six cent quarante-sept personnes l'ont signée. Et comme cet extraordinaire poète-animateur continue d'additionner les contraventions, il a décidé d'envoyer cette fois une lettre ouverte au ministre de l'Intérieur.*

CATHERINE HUMBLOT.

A Paris

L'ENSEMBLE HUELGAS

Parmi les occasions qui s'offrent aux Parisiens de faire enfin, l'été venu, un peu de tourisme dans leur propre ville, les concerts du Festival estival figurent en bonne place. A défaut de récitals au dernier étage de la tour Eiffel ou au pied de l'Arc de triomphe, de requiem sous les voûtes du Sacré-Cœur, il faut pourtant se contenter de la Sainte-Chapelle, de la Conciergerie, de Saint-Merri ou du salon Garnier de l'hôtel Intercontinental. Mais le mélomane est aussi philosophe et fait contre mauvaise fortune bon cœur, car pour les programmes il n'a, surtout en matière de musique ancienne, que l'embarras du choix.

Cette semaine, par exemple, l'ensemble Huelgas donnait un concert de musique funèbre du onzième au seizième siècle, puis Brigitte Haudebourg célébrait la mémoire de Wanda Landowska, enfin le Nouvel Orchestre philharmonique proposait le *Requiem de Cimarosa.* L'essentiel, on le voit, est donc de bien mourir...

« Ars moriendi », c'est justement le sous-titre qu'avait choisi l'Ensemble Huelgas pour son anthologie de la déploration à travers les siècles. Il ne faut d'ailleurs pas s'y tromper : l'affliction la plus sincère causée par la disparition d'un grand de ce monde — qu'il s'agisse de Guillaume le Conquérant, Eléonore d'Aragon ou Laurent de Médicis, — n'égale jamais, chez le compositeur de circonstance, la satisfaction d'écrire de la belle musique triste ; ainsi n'en est-on que plus à l'aise pour y prendre plaisir sans arrière-pensée.

Comme tous ceux qui se sont spécialisés dans la musique des premiers siècles de la polyphonie, l'Ensemble Huelgas (dont le nom fait référence à un célèbre recueil de pièces anciennes retrouvé en Espagne) se compose de musiciens polyvalents, dont certains savent aussi chanter. Les instruments — chalémie, bombarde, rebec, vièle, saqueboute — n'étant jamais indiqués par l'auteur, sont laissés à la discrétion des exécutants, et comme on ne dispose guère d'éléments sérieux de comparaison ni même d'appréciation en matière d'interprétation, la critique ne saurait aller au-delà de la question de savoir si le résultat était plaisant ou non.

En y répondant par l'affirmative, on n'aura pas fait une grande découverte. Pour être plus précis, il faudrait souligner la souplesse rythmique des interprétations, l'art du rubato, notamment dans l'*Elégie de Jacob Senleches, où la vièle et* l'eschaquier, sorte de psaltérion à clavier, accompagnaient la voix comme le lierre vient s'enrouler autour du tronc qu'il a choisi et s'y fixe peu à peu en le contournant toujours.

Indifférent à la *chronologie,* le programme conçu par Paul Van Nevel, directeur de l'Ensemble, jouait plus habilement des affinités ou des contrastes entre les pièces. C'était compter sans les commentaires destinés à la retransmission radiophonique ; on ne dira jamais assez ce qu'une *présentation* entre chaque morceau a d'instructif et de catastrophique : il n'y a rien qui brise plus efficacement un climat ; le talent ou les bonnes intentions n'y peuvent rien, c'est ainsi.

GÉRARD CONDÉ.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission a modifié le sens de l'article consacré au débat organisé à Avignon par la Nouvelle Critique, « Méphisto et les communistes » (*le Monde* du 27 juillet). Au lieu de : « *Il y a eu le fonds de l'histoire et aussi des questions sur le théâtre* », nous aurions dû imprimer : « *Il y a eu leçon d'histoire plus que questions sur le théâtre...* »

■ Deux concerts de « jazz antillais » ont lieu le vendredi 27 et le samedi 28 juillet au C.I.S.P. (Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel, Paris 12e), à 20 h. 30. On pourra y entendre les groupes Kominikasion (J. Maka, B. Louison, M. Alibo, R. Winkler, J.-C. Montredont) ; Monchaochi (K. Clairicia) ; Ma (P. Gros, C. Sabin, F. Chenard, E.V. Toen, et les Jean-Marie). Rens. 343-29-28.

Cinéma

« LE CRI », de Michelangelo Antonioni

Tourné en 1957 après *le Amiche (Femmes entre elles,* 1955), avant *l'Avventura* (1959), *le Cri,* dont l'originalité et l'importance n'échappèrent pas aux critiques français lors de sa sortie, a pourtant été quelque peu oublié depuis la reconnaissance officielle d'Antonioni avec *l'Avventura,* au Festival de Cannes 1960, et les grandes œuvres qui ont suivi. L'Antonioni des années 60 a magistralement imposé un langage cinématographique moderne en même temps qu'un univers du « mal de vivre » et de la non-communication entre les êtres qui s'est trouvé correspondre à une crise de la civilisation occidentale, exprimée aussi, pour s'en tenir au cinéma italien, dans les *films de Fellini,* à la même époque.

En fait, *le Cri* est une exception chez un cinéaste qui s'est toujours attaché à des personnages bourgeois, intellectuels, mondains, artistes, à l'« élite » dirigeante d'une société en décomposition, rongée par l'angoisse, l'ennui, la difficulté d'être. Dans *le Cri* — qui pourrait par cela se rattacher au néo-réalisme si Antonioni ne cherchait surtout le réalisme « intérieur », — il n'y a que des prolétaires, des gens pauvres, des marginaux, ce qui, évidemment, dérange les classifications et les exégèses. Aldo, un ouvrier de raffinerie, est abandonné par Irma, la femme avec laquelle il vivait et dont il a eu une petite fille. Devenue veuve d'un émigré en Australie, Irma, libre, a décidé d'épouser un autre homme que lui, un autre qu'elle aime. Aldo part sur les routes de la vallée du Pô, traînant d'abord avec lui l'enfant, puis restant seul après l'avoir renvoyée à sa mère. Il rencontre d'autres femmes. Aucune ne peut le retenir.

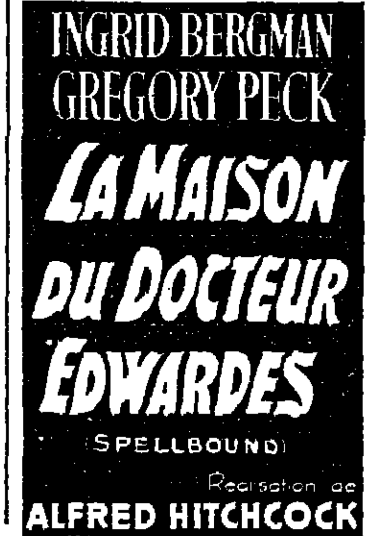
Aldo, le prolétaire, l'être fruste, est enfermé, sans conscience culturelle, dans le chagrin de l'amour perdu, du bonheur brisé. Il n'a plus de goût à rien, il n'est plus qu'errance et solitude. Refoulant son cri de désespoir, il devient lui-même, une absence, il s'en va lentement, vers l'autodestruction.

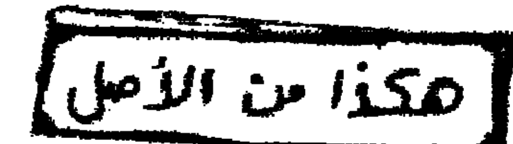
Dans ce film douloureux, fait d'une suite de départs et d'échecs, il n'y aura pas un rayon de soleil. Antonioni a filmé des villages mornes (où Aldo passe, sans les voir, à côté de luttes sociales qui ne le concernent plus), des routes boueuses, un ciel gris, brumeux, qui pèse sur les paysages comme une chape de plomb, une station-service isolée, des huttes au bord du fleuve aux eaux troubles pour des ouvriers saisonniers et une prostituée sans amarres. *Le Cri,* où la mise en scène d'Antonioni est aussi dépouillée, aussi admirable que dans la très célèbre *Avventura,* est une œuvre déchirante sur la dissolution progressive d'un homme simple et perdu.

La photographie en grisaille de Gianni di Venanzo, le thème musical obsessionnel de Giovanni Fusco, l'interprétation remarquable de Steve Cochran (acteur américain de westerns et films d'action, totalement transformé), Alida Valli, Betsy Blair, Dorian Gray et Lynn Shaw nous placent au cœur d'une aventure humaine, individuelle : celle de la souffrance qui rend subitement étranger au monde réel. Ici, elle est sans remède.

JACQUES SICLIER.

★ Hautefeuille, Sept Parnassiens.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : le Misanthrope.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : la Voix humaine.
Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h. : la Coupe et les Lèvres
Cinq Diamants (272-20-06), 20 h. 15 et 22 h. 15 : le Plaisir de rompre ; les Pavés de l'ours.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Ecole de l'acteur Florent (329-60-22), 18 h. 45 : Fin de jour ; 20 h. 30 : Palabres ; 22 h. : Pollufission 2000.
Gaîté - Montparnasse (326 - 16 - 18), 20 h. 30 : le Magnifique Opéra.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322 - 28 - 92), 21 h. : l'Epouse prudente
Lucernaire (544-57-34), I. 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 21 h. 15 : Roméo et Georgette. — II. 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : A la Jamaïque.
Salle Moned U.C.J.G. (254-86-09), 21 h. : le Tartuffe.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre Marie-Stuart (508 - 17 - 80), 22 h. 30 : la Forêt des âmes.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : G. Colliers London All Stars.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 21 h. : Alceu Valença ; 22 h. 30 : Henri Guedon, Salsa.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 27 juillet

Patio (758-12-30), 22 h. : Eddie Lockjaw Davies, Harry Sweet Edison.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Gordon Beck Trio, A. Romano et J.-F. Jenny-Clarke.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Blue River Jazz Band.
Campagne Première (322-75-93), 20 h. : Johnmami Watter ; 22 h. : Nancy Heikin.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h. 30 : Free Gwoka.
Lucernaire (222-26-50), 22 h. 30 : Yan Ludovik, Philippe Lemer.
La Pinte (326-26-15), 22 h. : Trio Albert Levy.
Pianobar (331-80-66), 18 h. : M. Prescatelli ; 20 h. : O. Huttman.
Le 28, rue Dunois (327-17-26), 18 h. : D. Gaumont Energy ; 20 h. : Human Art Ensemble.
GIBUS (700-78-88), 22 h. : Connection.

La danse

Palais de Glace (359-48-72), 21 h. 30 : Compagnie de danse populaire française.
Salle de musique (580-12-67), 20 h. 30 : Ema Haberli.
Mairie du IVe arrondissement (278-60-56), 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Quintette Roger Ycai (Bartok).

Festival estival de Paris

633-61-77.
Faculté de droit, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger, sol. B. Engerer (Bach, Mozart).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24)
16 h. : Faust, de F. W. Murnau ; 18 h. : la Sorcière, d'A. Michel ; 20 h. : Sylvia Scarlett, de G. Cukor ; 22 h. : Juliette des esprits, de F. Fellini.

Beaubourg (704-24-24)
15 h. : la Strada, de F. Fellini ; 17 h. : Albrecht Durer, d'A. Ippel ; l'Enfer de Dante vu par Gustave Doré, d'A. Touboul ; Rembrandt, a self-portrait, de M. Roizman ; Goya, d'I. Block et B. Berg ; 19 h. : Enigme policière, de M. Curtiz ; 21 h. : Alphaville, de J.-L. Godard.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Por., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Calypso, 17e (754-10-68).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32 ; Biarritz, 8e (723-69-23).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BOULEVARD NIGHTS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
CIAO, LES MECS (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).
CITE EN FEU (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA COLLINE A DES YEUX (A.) (**) (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
COLLECTIONS PRIVEES (Fr.-Jap.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CORPS A CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742 - 72 - 52) ; Saint - Germain - Huchette, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75) ; St-André-des-Arts, 6e (326 - 48 - 18). H. sp.
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Capri, 2e (508-11-69).
EXHIBITION 79 (Fr.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Trois - Murats, 16e (651-99-75).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., vers. flam.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98). H. sp.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Club, 9e (770-81-47).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Rivoli-Cinéma, 2e (272-63-32) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOISSONS DU CIEL (A. v.o.) : Saint - Michel, 5e (326 - 79 - 17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SERIE NOIRE (Fr.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Ternes, 17e (380-10-41).
TENDREMENT VACHE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TROISIEME GENERATION (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.

Les films nouveaux

BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE, film américain de Daniel Haller ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES SORCIERS DE L'ILE AUX SINGES, film italien de Duccio Tessari ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

UN COCKTAIL EXPLOSIF, film américain de Corey Allen ; v.o. : George-V, 8e (225-41-46). V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (827-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
UTOPIA (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 17 h.
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

Les festivals

BUNUEL - BERGMAN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Archibald de la Cruz ; le Septième Sceau.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin Blanc, le Ballon rouge.
OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : le Goût du saké.
NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) ; 18 h., I : les Amants de la nuit ; II : la Maison dans l'ombre.
CINE - ROCK (v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Alice dans les villes.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : la Vie d'O'Haru femme galante.
TRESORS DU CINEMA SOVIETIQUE (v. o.), Marais, 4e (278 - 47 - 86) : le Poème de la mer.
HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : l'Etau.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY, Noctambules, 5e (033-42-34) : les Aventures de Laurel et Hardy.
COMEDIE AMERICAINE (v.o.) Acacias, 17e (754-97-83), 16 h. 30 : Dancing Lady ; 18 h. 30 : One, two, three ; 20 h. 30 : Banana Split ; 22 h. 30 : Show-boat.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Chantons sous la pluie.
VISCONTI (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : le Guépard ; les Damnés ; Sandra, Rocco et ses frères.
HOMMAGE A JOHN WAYNE (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : les Cow-Boys.
MANKIEWICZ-CUKOR (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Une étoile est née.
HITCHCOCK (v. o.), Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : les Trente-neuf Marches.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : les Anges aux figures sales.
HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.), Action-La-Fayette, 9e (878-50-50) : Un si doux visage.
CINE-POLAR (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : Shock Corridor ; Bonnie and Clyde.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Action-République, 11e (805-51-33) : Sortilèges ; l'Abbé Constantin.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93), v.o. : Casanova de Fellini ; les Clowns ; les Trente-neuf Marches.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), en alternance : Tex Avery ; Flesh Gordon ; le Locataire ; Marathon Man.
CHATELET - VICTORIA, 1er, (508-94-14) (v.o.) ; I : le Dernier Tango à Paris ; J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; Cabaret ; Orange mécanique ; II : Sonate d'automne ; Psychose ; Easy Rider ; Pierrot le Fou.

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AROUND THE STONES (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Boul-Mich., 5e (033-48-29) ; Paramount City, 8e (225 - 45 - 76).
2001 OLYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EXORCISTE (A., v.o.), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler - Pathé, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
FREAKS (A., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., ven., dim., mar.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), jours impairs.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
L'INCORRIGIBLE (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LACHE - MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE LAUREAT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033 - 35 - 40) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) (sf Mar.)
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A. v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-86) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PERFORMANCE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
PLAYTIME (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) (jours pairs).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr., **) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

RADIO-TÉLÉVISION

Le Conseil constitutionnel juge conforme à la Constitution la restriction du droit de grève

Saisi le 28 juin par soixante-cinq députés socialistes et radicaux de gauche (« le Monde » du 3 juillet) et le 6 juillet par soixante-trois sénateurs socialistes et radicaux de gauche, après le vote de la loi relative au droit de grève à la radio et à la télévision (« le Monde » des 28 avril, 23, 27 et 29 juin), le Conseil constitutionnel a déclaré conformes à la Constitution, mercredi 25 juillet, les dispositions de ce texte, à l'exception de deux passages qu'il a jugés non conformes aux « principes de valeur constitutionnelle » que sont le droit de grève et la continuité du service public.

Ces deux passages, que nous citons en italique, figurent au paragraphe III de la loi. Celui-ci indiquait : *« Lorsque* les personnels des sociétés nationales de programme de télévision sont en nombre insuffisant *pour assurer le service normal*, le président de chaque société peut, si la situation l'exige, requérir les catégories de personnels ou les agents qui doivent demeurer en fonction pour assurer la continuité des éléments du service *nécessaires à l'accomplissement des missions définies aux articles 1 et 10. »*

Le Conseil constitutionnel estime que, rédigé ainsi, ce paragraphe permettrait aux présidents des sociétés *« de faire obstacle à l'exercice du droit de grève dans des cas où son interdiction n'apparait pas justifiée au regard des principes de valeur constitutionnelle ci-dessus rappelés ».*

Les paragraphes I et II, qui prévoient, l'un la réglementation du préavis de grève, l'autre l'obligation d'assurer la diffusion des programmes, sont, en revanche, jugés conformes à la Constitution.

Le Conseil considère que, en inscrivant dans le préambule de la Constitution de 1946 confirmé par celui de la Constitution de 1958 que, « le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent », *« les constituants ont entendu marquer que ce droit de grève est un principe de valeur constitutionnelle, mais qu'il a des limites, et ont habilité le législateur à tracer celles-ci en opérant la conciliation nécessaire entre la défense des intérêts professionnels, dont la grève est un moyen, et la sauvegarde de l'intérêt général auquel la grève peut être de nature à porter atteinte : que, notamment en ce qui concerne les services publics, la reconnaissance du droit de grève ne saurait avoir pour effet de faire obstacle au pouvoir du législateur d'apporter à ce droit les limitations nécessaires en vue d'assurer la continuité du service public qui, tout comme le droit de grève, a le caractère d'un principe de valeur constitutionnelle ; que ces limitations peuvent aller jusqu'à l'interdiction du droit de grève aux agents dont la présence est indispensable pour assurer le fonctionnement des éléments du service dont l'interruption porterait atteinte aux besoins essentiels du pays. »*

Après promulgation par le président de la République, la loi, amputée des deux membres de phrase jugés inconstitutionnis, est publiée au Journal officiel du 27 juillet.

[Le Conseil constitutionnel considère que le paragraphe III du texte voté par le Parlement était ambigu et qu'il pouvait conduire les présidents des sociétés de télévision à définir un programme minimum équivalant au programme normal : en rejetant deux membres de phrase (dont le second à un détail près, est d'ailleurs tiré de la loi de 1974), le Conseil maintient donc le principe d'un service minimum.

Cependant, en approuvant la disposition centrale de la loi, c'est-à-dire l'interdiction du droit de grève désormais faite, en vertu du paragraphe II, aux personnels chargés de la diffusion (sous réserve d'un décret en Conseil d'Etat), il accepte que ce service minimum n'ait guère l'occasion d'être appliqué : en effet, en cas de grève des personnels chargés de la programmation, les présidents pourront sans doute assurer, grâce à des émissions enregistrées, un programme sinon normal, au moins continu — ce qui était, semble-t-il, l'objet principal de la loi. Il est permis de douter que l'interruption de « la création, la transmission et l'émission des signaux de radio et de télévision » soit, comme le suggère le Conseil constitutionnel, de nature à porter atteinte « aux besoins essentiels du pays ».]

T. F.

Le texte définitif

En cas de cessation concertée du travail dans les sociétés nationales de programme ou à l'établissement public de diffusion, le fonctionnement du service public de la radiodiffusion et de la télévision est assuré dans les conditions suivantes :

I. — *Le préavis de grève doit* parvenir au président des organismes visés à l'alinéa premier *dans un délai de cinq jours francs* avant le déclenchement de la grève. Il doit fixer le lieu, la *date et l'heure du début ainsi* que la durée, limitée ou non, de la grève envisagée. Un nouveau *préavis ne peut être déposé par* la même organisation syndicale qu'à l'issue du délai de préavis initial et éventuellement de la grève qui a suivi ce dernier.

II. — La création, la transmission et l'émission des signaux de radio et de télévision doivent être assurées par les services ou les personnels des sociétés de programme et de l'établissement public de diffusion qui en sont chargés. Un décret en Conseil d'Etat détermine les modalités d'application de cette disposition. Il définit notamment les services et les catégories de personnel strictement indispensables à l'exécution de cette mission et que les présidents des sociétés de programme et de l'établissement public de diffusion peuvent requérir.

III. — Lorsque les personnels des sociétés nationales de programme de télévision sont en nombre insuffisant, le président de chaque société peut, si la situation l'exige, requérir les catégories de personnels ou les agents qui doivent demeurer en fonction pour assurer la continuité des éléments du service public. Les salaires des grévistes sont réduits dans les conditions prévues à l'article 521-6 du code du travail.

Divergences d'interprétation

M. FILLIOUD : on revient à la situation antérieure.

M. Georges Fillioud, porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, député de la Drôme, a affirmé pour sa part : *« Même pour M. Valéry Giscard d'Estaing, tout n'est pas permis. Il peut arriver qu'on oppose la Constitution à sa volonté. C'est arrivé aujourd'hui. Le gouvernement et sa majorité avaient cru une fois de plus ignorer, mépriser, bafouer les libertés fondamentales. Le Conseil constitutionnel vient de leur dire non : trop c'est trop. (...) On reste donc à la situation antérieure. Seul le service minimum est reconnu légal et la « loi Vivien » n'aura fait qu'un rond dans l'eau.*

» Cette décision des juges constitutionnels est également essentielle pour tous les agents des services publics. Si le droit de grève avait été entamé à la télévision, le précédent ainsi créé n'aurait pas tardé à s'appliquer partout. »

M. VIVIEN (R.P.R.) : la loi n'est pas modifiée.

M. Robert-André Vivien, co-auteur de la proposition de loi, député R.P.R. du Val-de-Marne, a déclaré jeudi que la décision du Conseil constitutionnel a comme principal résultat de *« confirmer le droit du Parlement de réglementer le droit de grève dans les services publics »*. Il a ajouté : *« La proposition de loi initiale n'est pratiquement pas modifiée, il va donc être possible d'appliquer immédiatement des dispositions, souhaitées par le Parlement et par les téléspectateurs, et qui mettront fin aux abus intolérables de ces derniers mois. »*

● *A l'occasion des « grands départs »* (et des grands retours) Europe-I se propose de tenir compagnie aux automobilistes chaque jour et chaque nuit, de 1 heure à 5 heures du matin, du 27 au 30 juillet. La station émettra sans interruption entre le 31 juillet et le 1er août.

VENDREDI 27 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 5, Au-delà de l'horizon : Alexander Selkirk... le vrai Robinson ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique : le squash ; 19 h. 45, Caméra au poing : une émission pour les chasseurs ; 20 h. Journal.

20 h. 35, Téléfilm : « l'Equipage », d'après le roman de J. Kessel, réal. A. Michel.

Des avions décollent, pilotés par de beaux jeunes hommes sveltes et gais. Voitures anciennes, biplans et monoplaces de collections : sommes-nous invités à un défilé de mode rétro ou s'agit-il d'illustrer le roman de Joseph Kessel ? Ce téléfilm, qui avait été diffusé le 31 mai 1978, a été reprogrammé en hommage à l'écrivain récemment décédé.

22 h. 10, Le petit album d'expressions : Question de formes : Femmes oubliées.

Quelles sont les motivations profondes qui ont conduit les créateurs à « épouser les formes » de tel ou tel modèle ? Maillot a-t-il obéi à des phantasmes en choisissant des modèles bien en chair ? Un sexologue, un couturier, des actrices, débattent de ce thème.

22 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

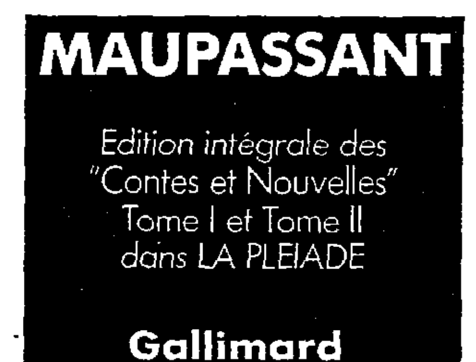
18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Bauduin des mines, d'O.-P. Gilbert, réal. M. Jakar.

Novembre 1938. La grève éclate, les ouvriers occupent les bâtiments du puits.

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (l'émission, en direct de l'Elysée, est entièrement consacrée à l'œuvre de Guy de Maupassant).

Avec MM. V. Giscard d'Estaing, Armand Lanoux, de l'académie Goncourt ; Alexandre Astruc, cinéaste et romancier ; Louis Forestier, éditeur des Contes et Nouvelles *de Maupassant, dans la « Pléiade ».*



22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club, FILM (le cinéma au féminin) : L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS, d'A. Varda (1976, avec V. Mairesse, T. Liotard, M. Mairesse, F. Lemaire, A. Raffi, R. Dadiès.

De 1962 à 1972, la vie et les rencontres de deux femmes, issues de milieux sociaux différents, et qui apprennent à se libérer.

Film chaleureux, à la fois comédie, mélodrame, fiction romanesque et témoignage du vécu d'une époque où la condition féminine a considérablement changé.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : Mais qu'est-ce qui fait courir les Japonais ? (un document de la télévision suisse (SSR) réalisé par Cl. Smadja et Y. Butler.

Un voyage en coulisses, dans les secrets du « boom » économique japonais.

21 h. 30, Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, réal. S. Hanin (rediffusion).

Ida de Barancy, coquette frivole qui adore son fils à condition qu'il ne l'empêche pas d'aller au bal, s'est entichée du vicomte Armaury d'Argenton, poète sot et prétentieux. Une satire mélodramatique d'une certaine société au dix-neuvième siècle.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les grandes aventures de la science moderne : à la recherche du berceau de l'humanité ;

20 h., Les dialogues d'Athènes : Jeanne Tsatsos, poète et témoin ; 21 h. 15, Concert : Orchestre symphonique de Baden-Baden (Mahler) ; 23 h. 15, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

16 h. 55, En direct de Bayreuth : « Parsifal » (Wagner), *par les chœurs et orchestre du Festival, direction* H. Stein. Avec B. Weikl, baryton ; M. Salminen, basse ; H. Sotin, basse ; S. Jerusalem, ténor ; F. Mazura, basse ; D. Vejzovic, soprano ;

23 h. 15, Ouvert la nuit : douces musiques ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Les chants de la terre.

SAMEDI 28 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris comédie : Un ancêtre encombrant ; *13 h., Journal ; 13 h. 30,* Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi.

18 h. 30, Magazine auto-moto ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Caméra au poing : Gros régime et taille de guêpe ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Magie 78.

21 h. 35, Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

22 h. 35, Spécial sports : « Spartakiades ».

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; *12 h. 45, Journal ; 13 h. 30, Sports :* Voile (la Transat) ; Tennis (Coupe de Galea) ; Hippisme ; 18 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; *18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ;* 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Messieurs les jurés (L'affaire Moret).

Le 17 mai 1973, un homme se rend au domicile de Maurice Montladon, préparateur en pharmacie, et l'abat. Mme Gisèle Moret, infirmière, qui se trouvait sur les lieux, déclare que le meurtrier est son propre mari.

22 h. 20, Variétés : Ça balance (avec Julien Clerc).

Nouvelle série de trois émissions (les suivantes passeront les 4 et 11 août), proposées par Jacques Bal et Pierre Lescure. Elles associent des jeux (et des prix : chaînes hi-fi, télévisions, vidéo-cassettes, etc.), aux variétés. Les questions portent ici sur Julien Clerc.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

16 h., La fête des moissons (et à 19 h. 40).

Cinq heures de direct, sur le thème des moissons (l'enfant, le blé et le poisson) dans quatre régions de France (le Nord, la Bretagne, le Midi et la Gironde) reliées en multiplex. Des fermiers et des pêcheurs parlent de leur vie quotidienne, de leur travail, de l'évolution du travail. Une réalisation de Jean Kerckbron.

19 h. 10, Journal.

19 h. 20, Emissions régionales.

21 h. 45, Festival d'été : Festival des arts traditionnels à Rennes.

Du 28 juillet au 25 août, chaque samedi sera consacré à un festival important. Cette semaine, le Festival des arts traditionnels de Rennes permet de découvrir, entre autres, le maître-tambour du Ghana, Mustapha Tettey Addy, les tambours rituels du Japon, un peu de la musique chinoise de tradition, des danseurs aborigènes d'Australie...

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : quelle réponse au défi de la violence et du terrorisme ? (avec Casamayor) ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... Didier Pemerle ; 11 h. 2, La musique prend la parole (Prokofiev) ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Les samedis de France-Culture : colloque enfance ; 16 h. 20, Livre d'or : Trio de Trieste (Ghedini, Beethoven) ; 17 h. 30, Pour mémoire : lecture de la France... La Révolution (Chénier, Saint-Just, Sade, J. de Maistre) ;

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Mouche humaine », de W. Humphrey ; 19 h. 30, Lettres du Québec (communauté radiophonique des programmes de langue française Radio-Canada) ;

20 h., « L'Associé », de J. Marcillac ; 21 h. 20, « L'Equation d'Oldenbourg », de Ch. Gilbert (rediff.) ; 22 h., Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Et pourtant, ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques-auditeurs ;

14 h., Matinée lyrique : « la Damnation de Faust » (Berlioz) ; 16 h. 45, G.R.M.-INA : « Qui dit quoi à qui » ; 17 h. 30, Grands crus : Mozart, Strauss, Beethoven ;

19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Informations festivals ; 20 h. 30, Cycle baroque et classique... Concert donné au Théâtre des Champs-Elysées : « Concerto pour violon n° 5 en la majeur » ; « Concerto pour piano n° 25 en ut majeur » ; « Symphonie n° 29 en la majeur » (Mozart), par le Nouvel Orchestre philharmonique, avec E. Krivine (direction et violon) et S. Bishop-Kovacevic (piano) ; 22 h. 30, Concours international de guitare ; 23 h., Ouvert la nuit : jazz vivant ; 0 h. 5, Concert paysagé ; 1 h., Musique pour les nuits d'été.

DIMANCHE 29 JUILLET

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en la basilique de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), préd. : P. Michel Dubost.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, Variétés : Cirque ; 14 h. 15, Variétés : Mosaïque ; *15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Série : La chute des* aigles ; 16 h. 25, Sports première ; 17 h. 40, Le magazine de l'aventure.

18 h. 30, Série : La filière ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : MAX ET LES FERRAILLEURS, de C. Sautet (1970), avec M. Piccoli, R. Schneider, G. Wilson, B. Fresson, F. Périer, B. Lapointe, M. Creton, H.-J. Huet. (Redif.)

Pour mettre un terme aux agissements d'une bande de pilleurs de banque, un inspecteur de police monte une provocation où se prennent de petits truands de banlieue.

Histoire romanesque, sobrement racontée au fil de séquences intimistes et dont l'intérêt tient moins à la satire « anti-policière » qu'à la psychologie des personnages.

22 h. 30, Jazz estival : Art Blakey's Jazz Messengers.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 50, Dessin animé ; 13 h., Quinze minutes avec Johnny Matis ; 13 h. 15, Journal ; 13 h. 40, Série : Hawaï police d'Etat ; 14 h. 35, Sports : Tennis (Coupe de Galéa) ; Spartakiades Moscou ; 16 h. 30, Cirque du monde ; 17 h. 35, Feuilleton : Les beaux messieurs de Bois Doré ; 18 h. 55, Stade 2 ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Jeux sans frontières : Le cirque.

Pour l'été 1979, Jeux sans frontières offre aux téléspectateurs, au cours de neuf retransmissions dans huit pays, quatre-vingts jeux inédits. Celle-ci, la première, sur le thème du cirque, a lieu en Suisse. La finale se tiendra le 23 septembre, en France.

22 h. 5, Document de création : Two sheriffs.

Troisième et dernière partie d'une chronique aiguë et détaillée sur la vie quotidienne, les mœurs politiques dans l'ouest des Etats-Unis. Avec le Shérif du Grand Canyon, Jean-Pierre Richard raconte — sur fond d'ambiance de campagne présidentielle — les campagnes régionales qui entrent dans leur période chaude. Tandis que la police arrête Bobby Gene Thomas, recherché pour évasion de pénitencier, les deux shérifs se dépensent sans compter à la radio, dans la presse, à la télévision.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., La grande parade du jazz : New York Jazz repertory.

20 h. 30, Série : La première lettre, d'Armand Gatti (premier lieu de rencontre : la région).

Les habitants de l'Isle-d'Abeau (Rhône) évoquent un jeune résistant tué par les Allemands, à travers toutes les formes d'expression : la parole, le chant, la création.

21 h. 15, Journal.

21 h. 50, Documentaire : L'enfant Mawken.

La vie quotidienne des enfants chez les Mawken, peuple de la mer qui vit par et pour la mer.

22 h. 5, Hommage à David Griffith (courts métrages).

Un lâche *(1911)* ; Spontanéité enfantine *(1910)*.

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : LE MASQUE DE DIMITRIOS (1944), avec S. Greenstreet, Z. Scott, F. Emerson, P. Lorre, V. Francen, S. Geray, F. Bates, E. Ciannelli (v. o. sous-titrée, N.).

Un écrivain cherche à découvrir la vraie personnalité d'un certain Dimitrios Makropoulos, dont le cadavre a été retrouvé sur une plage, près d'Istanbul, en 1938.

Excellente adaptation d'un roman d'Eric Ambler, à redécouvrir, sinon à découvrir. Aventuriers et univers trouble de l'Europe centrale d'avant guerre. Et une certaine influence de Citizen Kane, *d'Orson Welles.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de sons ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « la Fédération française de droit humain » ; 10 h., Messe à Notre-Dame des Doms d'Avignon. Prédic. P. Auveran ; 11 h., La musique et les mots : Beethoven ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 40, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert donné à la Conciergerie par le Quatuor Bartholdy (Beethoven, Webern, Schubert) ;

14 h., La Comédie-Française présente : « les Jouets », de G. Michel ; « Exégèse des lieux communs », de L. Bloy ; 16 h., Libre parcours récital, au Ranelagh : « Quintette Nielsen » (Danzi, Hindemith, Schumann...) ; 17 h. 30, Rencontre avec... Emmanuel Le Roy Ladurie ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : autour d'une génération ; 20 h. 40, Verdi ; 23 h., Musique de chambre : A.-M. Barat, orgue, et le Quatuor Parrenin.

FRANCE-MUSIQUE

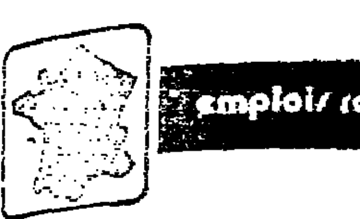
7 h. 3, Musique Chantilly : Suppé, Paganini, Kreisler, Zelwer, Brodsky, Strauss, Ziehrer, Sandauer ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Bach ; 14 h., La tribune des critiques de disques : valses (Strauss) ; 17 h., Concert-lecture : Schubert ;

18 h., Opéra-bouffon : « les Mamelles de Tirésias » (Poulenc) ; « l'Heure espagnole » (Ravel) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. 5, Echanges internationaux... Festival de Salzbourg 1979, en direct de l'O.R.F. : « Ariane à Naxos » (Strauss), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction K. Boehm. Avec U. Baumgartner, W. Berry, T. Schmidt, J. King, P. Weber... ; 23 h., Ouvert la nuit : nouveaux, premiers sillons ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Douces musiques.

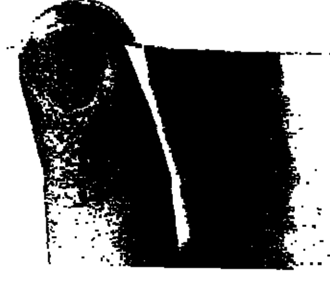


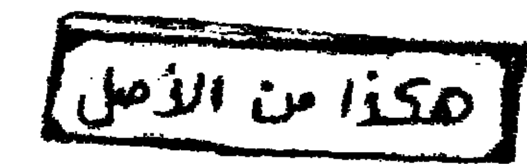












ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux



Division des activités sous-marines
Centre de CAGNES-SUR-MER - 06

1) AGENT TECHNIQUE SERVICE APRÈS VENTE

Pour assistance des clients lors des essais à quai et à la mer.
Le poste conviendrait à un officier marinier spécialiste A.S.M. connaissant les techniques digitales.
Nombreux déplacements.
Anglais parlé couramment et/ou espagnol.

2) RÉDACTEUR NOTICES TECHNIQUES

Confirmé Electronicien
Niveau V1 - V3
Connaissances des techniques digitales.
Anglais souhaité.

Adr. C.V. détaillé à THOMSON CSF, Service du Personnel, B.P. 53. — 06802 CAGNES-SUR-MER.

CENTRE D'ESSAIS DES LANDES
Etablissement du Ministère de la Défense
recherche pour équipe de maintenance de matériels informatiques ou électroniques

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
TECHNICIEN B.T.S. ou D.U.T. ÉLECTRONIQUE
débutants ou confirmés

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions au Centre d'Essais des Landes
Service du Personnel
40115 BISCARROSSE AIR



Division des activités sous-marines
Centre de CAGNES-SUR-MER - 06

AGENTS TECHNIQUES

1) Pour laboratoire d'études dans le domaine des composants acoustiques.
Formation DUT MESURES PHYSIQUES
2 à 3 ans d'expérience.
Pour travail en salle blanche, exploitation de pompes à vide et si possible photogravure.
2) Pour laboratoire d'études composants acoustiques et acoustique des sonars.
Formation DUT MESURES PHYSIQUES ou ELECTRONIQUE.
Connaissances impératives ds les deux domaines.

Adresser C.V. détaillé à THOMSON C.S.F.
Service du Personnel
B.P. 53 - 06802 CAGNES-SUR-MER.

RECHERCHONS, pour structurer important CENTRE DE RECHERCHES récemment créé près de NICE

UN CHEF D'UNITÉ DE RECHERCHE ET SES COLLABORATEURS

Secteur : Dermatologie et Cosmétologie. - Expérience : principes et pratique de la formulation topique. Habitude du travail radioactif. Pharmacocynétique, chimie analytique, chromatographie.
— Publications dans ces domaines.
— Objet : direction d'un groupe de rech. fondam.

Adresser curriculum vitae détaillé à S.A.P., 35, rue Gioffredo. — 06000 NICE chargé de la sélection

Cabinet expertise comptable CORRÈZE rech. collaborateur niveau N 2 ayt exper. de cabinet 6 à 8 ans et D.E.C.F. complet pour direction d'un groupe de travail. Ecr. Havas 19100 BRIVE, q. tr. nº 102.422.

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE DE LA COMMUNICATION
La Ville de REIMS recrute un responsable (spécialiste de la communication) pour son service de l'information, ayant une connaissance parfaite des techniques de l'information, du journalisme et une expérience de la publicité.
Ce poste implique des contacts avec les Associations, les Collectivités et la population.
Les candidats devront posséder une formation de l'enseignement supérieur ou d'une grande école.
Rémunération nette mensuelle : 4 600 F.
Candidat. avec C.V. à adresser à Monsieur le MAIRE de la VILLE DE REIMS, 51096 REIMS Cedex, pour le 10 août, date limite.

Société cherche
TECHNICO-COMMERCIAL
40 ans environ
longue expérience serrurerie, menuiserie métallique aluminium. Niveau Bac.
Ecrire ou se présenter MAIER, 20, boul. Turgot, 13012 MARSEILLE. Tél. (91) 66-11-15.

Usine Fabrication matériels pour industries pétrolières forages et têtes de puits, implantée SUD FRANCE, rech. pour fonction commerciale sédentaire :
TECHNICIEN ou TECHNICO-COMMERCIAL
Pratique de la langue anglaise parlée obligatoire. Connaissance de ces matériels appréciée. - Discrétion assurée. Adr. C.V. et prétentions à HAVAS NEUILLY Nº 83.056.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi

BANQUE DE DÉPOTS PRIVÉE
recherche
pour banlieue Sud de Paris
chef d'agence
CADRE
Il doit avoir déjà eu la responsabilité d'une Agence et posséder une expérience commerciale confirmée ainsi qu'une aptitude certaine à diriger une petite équipe.
Adresser c.v., photo et prétentions nº 78.850, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS. qui transmettra.

TMO CONSULTANTS
recherche
2 CHARGÉ (E) S D'ÉTUDES SENIOR
- L'un, à Dominante QUALITATIVE.
- L'autre, à Dominante QUANTITATIVE (grande consommation).

— Expérience indispensable.
— Postes devant déboucher à terme sur positions de responsabilité.
— Langues étrangères très appréciées.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
T.M.O. CONSULTANTS, 22, rue du 4-Septembre 75002 PARIS

ECCO TRAVAIL TEMPORAIRE
pour son expansion recrute
2 CHEFS D'AGENCE
pour
PARIS (15e)
et pour
Dpt CHANTIERS PARIS (3e)
responsables de la prospection, de l'animation d'une équipe, et des profits de l'agence.
Salaire de 60 à 120.000 F fonction des résultats.
Expérience de la vente et enthousiasme nécessaires.
Formation technique ou supérieure souhaitée.
Expérience chantiers pour poste (3è).
Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et dernier salaire perçu à Roger CUSSET
DIRECTION REGIONALE PARIS ILE-DE-FRANCE
80, Boulevard de Sébastopol 75003 PARIS
chez ECCO les intérimaires sont bien
LeclTourney Pub

BANQUE PARIS (8e)
recherche
ADJOINT AU CHEF CAMBISTE
Env. C.V. et salaire souhaité ss le nº T 14.755 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

SERVICE D'ÉTUDES DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS
(proche banlieue Sud)
recherche
UN TECHNICIEN
Possédant de bonnes connaissances des chantiers de construction de ponts en béton armé et précontraint.
Il sera chargé, sous le contrôle des Ingénieurs, de participer à l'établissement de projets, au contrôle des projets d'exécution des entreprises, à des études diverses de méthodologie.
Il devra être dégagé de toute obligation militaire.
Envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétent. sous nº 46.171 à Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

COLLABORATEUR très grand standing pour contacts haut niveau. Ecr. M. DELBARD, 149, r. St-Honoré, 75001 Paris.

STE EXPERTISE COMPTABLE rech. COLLABORATEURS
— Min. D.E.C.S., 2-3 ans d'expérience. 1) p. informatique organisat., gestion des PME. 2) pour commissariats et dossiers expertises.
— Lieu de travail : ILE-DE-FRANCE (Ouest de Paris).
— Candidat. manuscrites, C.V. à M. Legris, 2 bis, rue de Villiers, 92309 LEVALLOIS.

GESTION 2000 pour déplacement
TECHNICIENS LABORATOIRE ET SUPERVISEURS
niveau BTS chimie. Expérience souhait. : Chimie des boulettes, alumine, magnésie, fer et métaux, éponge, mesures contrôles, échantillons.
TÉL. 246-42-01

Recherchons comptable qualifié. Système décalque, tenue journx auxiliaires, balance, bulletins, salaires, déclarations fiscales. Env. C.V. à Sté ICED, case PH, 58, rue Perronet, 92523 Neuilly-sur-Seine.

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE OUEST-ALLEMAND
QUARTIER MADELEINE
recherche pour poste à créer
JEUNE CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Indispensable : doué pr la vte, bnes connaiss. techniq. de base, allemand b. niv. écrit et parlé. Env. C.V. détaillé av. prét. et photo au directeur gén. Société MANNESMANN INDUSTRIES 12, rue Tronchet, 75008 PARIS.

B.E.T. recherche INGENIEUR PONTS ET CHAUSSEES 2-3 a. exp., V.R.D. plans circulation. Ecr. nº T 14.721 Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplômes : demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (D. 19), B.P. 402-09 PARIS.

demandes d'emploi

J.F. 27 a., excel. prés., dynam. Publicitaire dép. 5 a. dt 3 en ag. Angl. écrit et parlé, ch. poste chef de Pub. ag. ou annonceur. Disponible rapidement. Vs remer. de bien vouloir écrire nº 6.077 « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Fille 21 ans, D.U.T. DOCUMENTATION, anglais, espagnol cour., rech. poste documentaliste PARIS, libre 1er septem. Ecrire Mlle SALIBA, 20, rue Marrier, 77200 Fontainebleau.

Homme, 49 ans, cherche place Aide-Comptable a suivi stage 18 mois pr format. Ecr. nº 6.073 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme cinquant., très bon vend., aimant contacts clientèle, ayant tenu salon coiff., rech. emploi. TEL. : 889-26-85.

H. 49 ans, connais. comptabilité cherche place Chef magasinier. TEL. : 962-07-00.

J. Femme, SECRETAIRE DE DIRECTION, sens des responsabil., initiatives, ch. poste bien remuneré. Etud. égal. proposit. de trav. à domicile (gde expér. manuscrits), y compris ARTISANAT. Tél. au 700-44-76, q. tr.

CADRE COMMERCIAL
30 ans, 7 ans expér. création, lancem., animat. Réseau distr., intérieur et commercialisation, exp., PRODUITS INDUSTRIELS Volonté d'entrepr. et de réussir. Gde mobilité, libre immédiat. Tél. : 283-67-03, le matin.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-38-82.

gérances appointées

Jeune homme, 25 ans, av. référ. cherche place stable jour pour GERANCE - RESTAURANT APPOINTEE
Tél. soir après 20 h. au 665-06-63

information divers

CENTRE D'ESTHETIQUE
Tous soins du corps.visage
RELAXATION
296.69.87

occasions

SUPER SOLDES moquettes
laine et synthétique gros stock. belle qualité. - 757-19-19

LEON-VICTOR DUPRE, 1816-1879, paysage fin d'été avec vieux moulin bord d'étang, fig. et animaux, toile huile, signée, 46×60 cm, chef-d'œuvre, exc. état, prix 65.000 F, reproduction couleur 25 F.
Dr Döser, D-7148 Remseck 5.

PIANOS Daudé
Achète pianos - 924-34-17.

CLAUDE DAMIEN
recherche
meubles, tableaux, horlogerie et tous objets anciens de qualité.
31, boulevard Raspail (7e).
Tél. : 222-24-04.

LIQUIDE : répond., tél., mach. Ecr. I.B.M., calcul, photocopie, duplicat., dictaph. T. 246-20-46.

automobiles

vente

— de 5 C.V.

2 CV 6 A VENDRE 1975. PRIX ARGUS. Tél. : 581-43-29.

5 à 7 C.V.

Particulier vend R5 TL 74. 80.000 km. Prix : 5.300 F. T. 584-53-98 ou (37) 49-60-97.

Particulier vend Simca 1301 S, mod. 74, prem. main, boîte auto. 80.000 km - 5.000 F. Tél. 329-12-40, poste 477, H.B.

12 à 16 C.V.

NEUBAUER PEUGEOT
vendent 604 TI, modèle 79 d'exposition, 0 km
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
Téléph. M. ROLLAND, 766-02-44.

divers

TALBOT SUNBEAM
5 CV, 7 CV, 8 CV
TOUS MODELES DISPONIBLES
GARAGE BOSQUET,
82, avenue Bosquet, Paris (7e).

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME B.M.W.
NEUVES, DISPONIBLES.
Nombreuses occasions.
GARANTIE B.M.W.

animaux

MOINS 30 % chiots toute race miniature, divers et gardes 184, av. d'Italie. T. : 588-76-99.

L'immobilier

appartem. vente

3e arrdt.

S.F.P.G.I. (Groupe Suez) vend Marais, bel hôtel 18e restauré, studio au 6 pièces. Tél. 272-53-40/271-72-80.

4e arrdt.

AUBRIOT, T. 354-95-10 118 m2 séjour 40 m2, 2 chambres, soleil
COUR MÉDIÉVALE
Calme, hauts plafonds, caract.

5e arrdt.

S.F.P.G.I. (groupe Suez) vend
128, RUE MOUFFETARD
2 P. à 6 P. sur pl. lundi, mardi, jeudi, samedi, 14 à 18 h. 30. 755-98-57

7e arrdt.

POUR ARTISTE
originale maison particulière
CHAMP-DE-MARS
rue St-Dominique 300 m2 refait neuf, 2 niveaux, clair, garage. Px : 2.400.000 F. T. : 550-34-00.

12e arrdt.

Limite St-Mandé, bel immeuble, soleil, calme, 33, av. Quihou, je vds direct. mon vrai 2 p., cuis., bains, wc, cave, 42 m2, 135.000 F. T. 520-13-57. S/pl. 16-18 h., sam., dimanche, lundi.

16e arrdt.

16e NORD. VUE SUR BOIS Soleil, 140 m2, grand standing, 14 m2 de loggia, box, chbre service - 633-47-23.

17e arrdt.

17e, IDEAL PLACEMENT
SACRIFIE Bel immeuble 4 étages
Boutique + Studio. LIBRES
3 APPTS X 45 m2, tt cft.
URGENT. 490.000 F. 325-75-42

18e arrdt.

Résid. Ph.-de-Girard, imm. nf, b. 2 P., 51 m2, balc. s/verd. Px sacrifié 285.000 F. 878-41-65.

19e arrdt.

Quartier Buttes-Chaumont, soleil, calme, 28, rue Ourcq, Pptaire vend 3 appts de 2 p., entrée, cuisine, bains, wc, tél. 224-18-42, duplex possible. 100.000 F l'un. S/pl., 13-15 h., samedi, dimanche, lundi.

78 - Yvelines

CHATOU PAR R.E.R.
HAMEAU DE L'AMANDIER
Petits immeubles 3 ét. toiture ardoise, chauff. individuel. Du studio au 3 pièces de 146.000 F à 307.500 F ferme et définitif. Prêts conventionnés. Renseignements et vente sur place 224, route de Carrières, CHATOU. 071-50-54 ts les jours 10 à 13 h. et 14 à 19 h. sauf mardi et mercredi.

94 Val-de-Marne

SAINT-MAURICE
Les avantages d'une maison à quelq. minutes de la Concorde, plein ciel,
5 P. DUPLEX 109 m2, terrasse 70 m2, balcon 18,50 m2, livraison immédiate 850.000 F. S/PL. tous les jours sauf mardi, mercredi, de 14 heures à 19 h.,
PANORAMIS
12, RUE DES RESERVOIRS. Tél. : 885-58-32.

NOGENT-SUR-MARNE
DANS PARC 3.200 m2
1 BIS, RUE DE BEAUTE,
Près BOIS DE VINCENNES et R.E.R. dans petit immeuble
LUXE, QUELQUES APPTS NEUFS
TRES HAUT STANDING
Livrables sous un mois. Finitions personnalisées, moquette laine, papiers au choix. Sur place samedi et dimanche, 14 h.-19 h., semaine 563-34-64, 563-28-96.

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY - GOUVIEUX
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris-Nord, INVESTISS. SUR ET SOLIDE Petit immeuble à la Mansart, construction haute qualité, Appartements de 1 à 6 pièces, quelques duplex, 4.500 F le m2, Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES. TEL. : (4) 457-32-62.

Province

VACANCES ETE-HIVER
THOLLON-LES-MEMISES
1.000-2.000 m., 12 km EVIAN, Studio 4 personnes : 130.000 F avec 13.000 comptant, 2-3 pces. PROMOTION VIVIEN, tél. : (50) 75-37-73, bur. ouv. sur pl.

DEAUVILLE
Près golf, libre immédiatement, propriétaire vend 73 m2, état exceptionnel - Téléphone : 16 (31) 88-04-06, 16 h. à 20 h.

appartements occupés

Pptaire vend appts occupés 2 à 9 P. dans imm. bourgeois Paris 17e, 19e, 20e, St-Mandé. Idéal placement - 224-02-86.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT RECHERCHE
5/7 pièces tt cft, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly.
MICHEL & REYL : 265-90-05.

locations non meublées Offre

Région parisienne

NEUILLY. Studio, plein soleil, vue panoram., 8e étg. ascens., compr. entrée, dble living, cuisine, s. de bs, cave, refait à neuf. Libre 15 août. Agce s'abst. Tél. 758-11-00, poste 781, de 7 h. à 15 h. Prix 1.050 F + charges.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyers garantis 4.000 M maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

5e Val-de-Grâce, chamb. 6 m2, dche, wc, chf. cent., asc., 500 F + 180 F charges. T. 260-63-40.

bureaux

Domicil., Artis. et Commerç. Siège S.A.R.L. — Rédaction d'actes Statuts. Informations juridiques. Secrét., Tél., Telex, Bur. — A partir de 100 F/mois. Paris 18e - 11e - 15e - 17e, T. : 355-70-88 et 229-18-84.

hôtels-partic.

ASNIERES (château) ravissant
hôtel part. sur 3 étages, 12 P. impeccable + jardin
LAGRANGE. - 266-16-65

PART. vend centre ORLEANS HOTEL PARTICULIER 12 P., grand jardin + éventuellement 2 appartements. Téléphone : 16 (38) 53-54-82.

Boutiques

Métro Crimée, rue commerçante 28, rue Ourcq, magasin vide + sous-sol (ancien bazar) 125 m2 8 m. vitrine, 290.000 F. Murs tous commerces. T. : 224-02-86.

fonds de commerce

A vendre maison familiale
PROXIM. LE TOUQUET
CAFE-BAR-HOTEL-RESTAUR.
NN, C.A. impt, guide Michelin Ecr. T 14.767 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Plein centre de Toulouse ouverture centre commercial magasins diff. superficies près grande surface alimentaire. Bail commercial sans pas-de-porte, à professionn. confirmés. Bur. WINDSOR, 4, pl. Occitane Face à hôtel Mercure 31000. TOULOUSE. T. : (61) 21-18-20. (61) 23-49-19.

BORDEAUX CENTRE VILLE
EMPLACEMENTS PRESTIGE
LOCAUX COMMERCIAUX OU BUREAUX
TIM Spécialiste fonds de commerce, 67, cours de la Marne. T. (56) 92-73-19

villas

CHANTILLY - GOUVIEUX
Lisière forêt - Proche golf et chevaux - 28 mn Paris-Nord
RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE
Maison à la française
Architecture élégante - Choix de modèles - Grands terrains.
De 630.000 à 910.000 F.
Piscine prévue et tennis sur le domaine, PARC DES AIGLES
Tél. (4) 457-32-62

TOULON
Villa 7 pièces, jardin.
Tél. (50) 71-57-03.

MORANGIS
VILLA 7 PIECES TOUT CONFORT
BELLE AFFAIRE
avec ss-sol total, garage 3 voitures, terrain 420 m2.
A SAISIR
PRIX : 530.000 F
E.T.I.
448-96-23, ouv. même dimanche

propriétés

PETITE SOLOGNE
135 km PARIS - à vendre
PROPRIÉTÉ
d'environ 130 ha
dont environ 50 ha de bois (intéress. valeur de chênes) un étang + possibilité création 3 autres étangs, terres, bâtiments de ferme loués. Excell. chasse libre gibier naturel.
Prix 2.100.000 F
Tél. préf. matin, 10 h. à 11 h. (16-38) 35-00-58

SAINT-MAUR prox. RER belle ppté bourgeoise sur 1.000 m2 environ, 9 p. principales + pièces secondaires, tout confort, conviendrait pour prof. libérale. Px : 1.050.000 F. T. : 883-60-68.

Particulier vend
BELLE PROPRIETE
nord Agen, 18 ha dont 12 ha irrigables, lac, maison bâtiments, matériel.
Prix : 1.200.000 F.
Durand 14, av. Frizac Toulouse.

Entre COGNAC et MATHA (16) proximité mer 60 km
très belle affaire à vendre activité : commerce d'antiquités (chiffre d'affaires en constante augmentation).
1) Sur corps de bâtim. (logis charentais), 7 pces, ent., salon, bur., séjour, cuis.; étage 4 ch., s. de bs, s. d'eau, tt cft, vastes dépend. (chais, gar., hangar).
2) Un corps de bâtim. (maison charentaise), séj. 45 m2, cuis., 1 chbre, s. d'eau, w-c, grenier aménageable, tout confort + locaux commerciaux (1er magasin 135 m2 + grenier 60 m2 2e), appt rest., gd séjour 35 m2, cuis., s. de bs, wc, cellier, étg. mezzanine avec 2 chbres, tout cft. Terrain 5.000 m2, tout l'ensemble est en parfait état. Estimation murs et terrain, fonds et stocks. 1.400.000 F. Ecr. à 6.076, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROPRIÉTÉ en PROVENCE
ENTRE CASTELLANE ET MOUSTIERS
SUPERFICIE 2,5 ha
compléme. restaur. accommodat. pour 6 à 8 pers., cft moderne, s. de bns, cuisine, gar., sauna. TEL. : (92) 83-60-34.

terrains

Magnifique TERRAIN pour une construction familiale 10 ha en majeure partie boisé, très belle vue, sortie de pays, 65 %m sud de Paris.
Cabinet A. de ROCQUIGNY
22, place du Vieux Marché,
45 ORLEANS. T. : (38) 53-57-42.

pavillons

PART. ch. à acheter 250.000 F max. et dans banl. sud un pavillon 4-5 pièces, tte viabilité + jardin 400 m2 environ à rénover. Tél. 528-20-52 apr. 20 h.

maisons de campagne

PÉRIGORD
BELLE MAISON DE MAITRE
prox. gros bourg, tr. bx ombrag. terr. 4.100 m2, eau, élec. 235.000. doc. s/dem. Propinter SA BP 33 24103 BERGERAC, 53/57-53-75.

GIRONDE. 20 km Bordeaux, 12 km Libourne, maison 200 m2, terrain 800 m2, façade moellons, bonne charpente, gds greniers et chais, poutres anciennes, cheminée, 250.000 F.
Tél. 15 (56) 84-80-08 (repas).

PÉRIGORD
LOT, LOT-ET-GARONNE
UNE EQUIPE
DE SPÉCIALISTES
tous corps d'état construit et restauré pour vous.
11 ans d'expérience.
Doc. s/dem. PROPINTER S.A. B.P. 33. - 24103 BERGERAC
Tél. (53) 57-53-75

fermettes

27 KM. DEAUVILLE
Maison normande restaurée 100 m2 sur 2.000 m2. Prix : 295.000 F. (32) 41-80-41

40 KM. DEAUVILLE
Maison normande restaurée 130 m2 sur 1.800 m2.
260.000 F. (32) 41-80-41

manoirs

100 KM PARIS A vendre
BEAU MANOIR 12 PIECES
tt cft, nouvellement installé maison de gardien
4,30 HA, BOIS ET PRES
grand calme, ruisseau, étang.
Maître Delachambre, notaire
02250 MARLE. Tél. (23) 80-00-02

viagers

35 km Paris-Sud maison 3 p. + grange 500 m2 clos de murs. Libre 130.000 F + 1.620 F/mois Viagers. F. CRUZ. T. 266-19-00.

villégiatures

PARIS-LONDRES (centre)
Aller et retour avion + autocar 295 F. Excursions T. 203-46-88.

COTE D'AZUR Studio, tout cft 4 Personnes
location vacances. - 020-51-44

CABOURG près plage, part. loue Maison 6 ch., jardin, chauffage cent. Septembre 1.850 F. Tél. (31) 91-01-38

VACANCES à la SEMAINE
QUELQUES DISPONIBILITES
AOUT, SEPTEMBRE
L.I.T. (67) 56-52-92 (67) 56-67-11
34280 LA GRANDE-MOTTE

équipement

ENVIRONNEMENT

POINT DE VUE

Pour sauver la forêt de Provence

par YVES DOMENACH (*)

EN quelques jours, une superficie supérieure à celle de Paris, soit plus de 7 000 hectares dans le seul département des Bouches-du-Rhône (et 20 000 dans le Midi méditerranéen) ont brûlé devant des pompiers impuissants, bien *qu'appelés en renfort* des villes de Grenoble, Lyon et Saint-Etienne.

Les conséquences écologiques, *humaines et économiques de ce désastre* sont quasiment incalculables dans la mesure où l'évaluation du prix de la forêt est impossible.

Essayons pourtant d'estimer approximativement quelques-unes de ces conséquences :

— Sur le plan écologique, les dé*gâts sont* irréparables sur les barres rocheuses, où depuis trente ou cinquante ans avaient poussé des ar*bres qui font le charme de la Pro*vence. En effet, comme il est impensable de replanter 7 000 hectares de *pinèdes dans les années à venir*, les pluies vont raviner une terre qui *n'aura plus* de points d'accroche dans le sol et, à terme, rien ne pourra plus pousser dans ces paysages souvent escarpés.

Que le lecteur incrédule se rende de Signes au col de l'Espigoulier via Gémenos, dans le massif de la Sainte-Baume, et il comprendra que ce désert lunaire et angoissant ne *sera sans* doute plus jamais un paysage provençal.

Or le drame des feux de Provence réside *dans ce que ces milliers* d'hectares s'additionnent irrémédiablement à ceux des années précédentes, au point que *l'on s'interroge* sur ce que sera la Provence dans seulement dix ans, au rythme actuel des incendies.

Il y a quinze ans, on était partiellement impuissant devant les feux de forêt ; des progrès notables, en particulier par la lutte aérienne, auto*risent à affirmer que les grands in*cendies de forêt ne sont plus inéluctables pour peu qu'une intervention massive soit faite dès l'origine du sinistre. Cette intervention, seuls les Canadairs (bombardiers à eau) sont susceptibles de la rendre vraiment efficace.

Les Canadairs ne sont peut-être pas la panacée. Mais comme une courageuse politique de limitation *de vitesse a réduit de manière* importante et indiscutable les accidents de la route, cinquante Canadairs auraient, à coup sûr, permis de sauver les quatre cinquièmes des hectares brûlés.

Ainsi les 8 et 9 juillet, les douze Canadairs disponibles ont été affec*tés au cap Sicié où des résidences* secondaires de luxe étaient en réel danger ; au même moment, la Sainte-Baume, *Fuveau, Jouques... brûlaient* à la vitesse du Mistral devant des pompiers médusés par l'ampleur des sinistres et leur impossibilité à les combattre. Qui pourra contester sérieusement que ces trois énormes foyers n'auraient pas été stoppés à leur début si les pompiers et la sécurité civile avaient disposé des nombreux Canadairs supplémentaires qui deviennent indispensables pour *sauver la Provence ?*

Pourtant, il *ne* faut pas rêver, un Canadair coûte environ 15 millions de francs et son utilisation revient à environ 13 000 F l'heure de vol. Ces chiffres sont considérables. Mais à quoi sert-il de dépenser des crédits tout aussi importants à protéger des sites *naturels (acquisition* de domaines boisés ; intégration d'autoroutes dans les sites) si, en trois jours, des *incendies endeuillent pour trente ans* au moins le paysage provençal.

Alors, si un Canadair et son fonctionnement pendant trois ans équivalent à la construction de 2 kilomètres d'autoroute, ne vaudrait-il pas mieux proposer au Parlement le choix budgétaire suivant : sauver la *Provence et le Midi méditerranéen* des incendies en achetant dix Canadairs par an pendant quatre ans à *la place de seulement vingt kilo*mètres d'autoroute en moins chaque année ?

Enfin, puisque la Provence est une terre d'accueil des Français et *des Européens, pourquoi* ne pas imaginer un financement à l'échelle de l'Europe afin de développer une *flotte européenne de Canadairs, sus*ceptible d'intervenir dans d'autres pays en cas de sinistre ? Il y a quelques années déjà, l'incendie gigantesque de la région de Hanovre a été combattu efficacement par les Canadairs de Marignane. Actuellement, 30 000 hectares ont été ravagés par *le feu en* Espagne. Le sinistre continue faute de moyens efficaces pour le maîtriser.

(*) Animateur du comité « 50 Canadairs pour sauver la Provence » (B.P. 26 - 13290 Aix-Les Milles).

LAC D'HOURTIN : aucun hébergement à moins de 100 mètres.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, vient d'envoyer au préfet de la région Aquitaine une lettre relative à l'aménagement — contesté — *de la ZAC d'Hourtin* (Gironde).

Il lui demande de prendre les *dispositions nécessaires pour* assurer le classement des rives naturelles du lac sur la rive est, l'interdiction du motonautisme, la recherche de la qualité architecturale et la préservation du paysage à l'occasion de la réalisation de la ZAC. Le ministre ajoute que, pour tenir compte des vœux de la commission des sites et du projet de directive nationale sur le littoral, le plan d'aménagement d'Hourtin « *ne prévoira aucun hébergement à moins de 100 mètres du rivage du lac, réserve faite des équipements portuaires, qui devront être conçus de façon légère. Les terrains ainsi libérés devront être librement accessibles au public et les arbres existant protégés.* ».

Cette lettre a été communiquée aux six membres de la commission supérieure des sites, qui, après l'avis favorable donné par celle-ci au projet d'Hourtin, avaient menacé de démissionner en bloc. Leur opposition sera-t-elle désarmée pour autant ? Il est à noter que le *ministre n'éloigne* du lac que les hébergements et non *les autres constructions* prévues *dans* le plan de la ZAC, c'est-à-dire les ateliers, bâtiments d'accueil et surtout les commerces qui doivent *entourer* le port.

● *Pollution pétrolière dans les Caraïbes.* — Le supertanker *Atlantic-Express*, éperonné, la *semaine dernière, par un autre* pétrolier, au large de l'île Tobago, dans la mer des Caraïbes, continue à *brûler. L'une de ses soutes* a explosé, le 24 juillet, et des centaines de tonnes de brut se sont encore répandues en mer.

Les spécialistes envoyés par la compagnie Mobil Oil, propriétaire de la cargaison, ont cependant entrepris de lutter contre l'incendie. Dès que celui-ci sera maîtrisé, ils commenceront à pomper les 200 000 tonnes de pétrole restant à bord. — *(A.F.P.)*

● *A la mission régionale Rhône-Alpes.* — M. Hubert Roux, ingénieur en chef des ponts et chaussées, jusqu'alors chef de la mission régionale « Rhône-Alpes », entre au commissariat général au plan, où il sera prochainement nommé chef de service régional et urbain.

TRANSPORTS

BRITISH AIRWAYS PRÉVOIT DE RÉDUIRE DE 5 % SA CONSOMMATION DE CARBURANT

Londres *(A.F.P.)*. — Le déficit d'exploitation du supersonique Concorde britannique est passé de 17 millions de livres en 1977/1978 à 2 millions de livres en *1978/1979*, a annoncé le président de la British Airways.

Grâce à cette nette améliora*tion, due en partie* à un accord datant de février aux termes duquel le gouvernement britan*nique partage* les coûts du Concorde, la compagnie a presque doublé ses bénéfices nets, qui s'élèvent à 77 millions de livres pour 1978/1979 au lieu de 37 millions de livres au cours de l'année précédente, pour un chiffre d'affaires de 1,640 milliard de livres.

M. Stainton a souligné que ces « bons résultats » restaient inférieurs aux prévisions, en raison des événements iraniens et de la hausse des prix du carburant. Il se montre pessimiste pour l'exercice 1979/1980, toujours en raison des prévisions d'augmentation du prix du pétrole. La compagnie envisage ainsi de réduire de 5 % au *cours de l'année à venir* sa consommation de carburant.

Le rapport précise encore le programme de renouvellement de la flotte au cours des cinq prochaines années : soixante-seize appareils *dont trois Boeing-747*, vingt-huit Boeing-737 et dix-neuf Boeing-757 qui viennent d'être *commandés*.

LE CHEMIN DE FER CORSE A BEAUCOUP DE SUCCÈS

« *Rien ne permet d'envisager un arrêt de l'exploitation du chemin de fer de la Corse* », est-il précisé dans la dernière lettre du ministère des transports. *L'ex*ploitation des 230 kilomètres de lignes qui relient Ajaccio à Bastia et Ponte-Leccia *à Calvi, a été* confiée à la Société générale des chemins de fer et de transports *automobiles pour* une convention signée en janvier 1977. Cette convention arrivera à expiration le 31 *décembre* 1981.

C'est une quasi-assurance de renouvellement que donne donc le *ministère*.

Le ministère explique en effet que « *le trafic voyageur sur le réseau corse connaît depuis cinq ans une progression très forte : 80 % au total, dont 16 % pour la seule année 1978.*

CIRCULATION

Les contrôles sur les services des autoroutes seront généralisés

Répondant à une question écrite de M. Emmanuel, député U.D.F. du Rhône, le ministre de l'agriculture fait, dans le « Journal officiel » du 8 juillet, le point sur la façon dont est contrôlée la qualité des restaurants, magasins de vente des *produits* régionaux... installés sur les autoroutes :

« Un dispositif renforcé de surveillance des autoroutes a été *mis en place* au sein du *service* de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité au cours des premiers mois de l'année 1978.

» Le réseau a été divisé en secteurs d'intervention regroupés autour des centres de Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Metz et Paris, et la responsabilité de la coordination des contrôles au plan national a été confiée à l'inspection régionale de la répression des fraudes à *Lyon, ville où* est également implanté *le siège du ser*vice national du contrôle des sociétés concessionnaires d'autoroutes du *ministère des transports*.

» En 1978, les contrôles ont été, dans un premier temps, principalement concentrés sur la région Rhône-Alpes, suivie par le secteur de Marseille (pour les autoroutes de Provence - Alpes - Côte d'Azur et du Languedoc) et, progressivement, par les autres centres.

» Au cours de l'année, sept cent cinq visites ont été ainsi effectuées, pour une majorité dans la région Rhône-Alpes. Elles ont donné lieu à la constatation de près d'un millier de manquements plus ou moins graves à la réglementation.

» Bien entendu, ces chiffres ne prennent en compte que la seule *activité du service de la* répression des fraudes dans un secteur strict de compétence, à l'exclusion des *interventions* des services de contrôle relevant d'autres départements ministériels.

» Pour 1979, il est prévu une généralisation de ces contrôles à la totalité du territoire.

» Cette surveillance étendue, *conclut le ministre*, ne devrait pas avoir pour effet de créer un climat général de suspicion, dont pourrait avoir à souffrir l'ensemble des commerçants exerçant leur activité dans ce secteur. Il s'agit, par *un effort soutenu de* prévention, d'information et de vérification, de conserver ou de *restaurer dans* certains cas, aux yeux du public français et étranger, l'image de marque d'un secteur menacé par les pratiques abusives d'un nombre limité de professionnels peu scrupuleux. »

SPORTS

FOOTBALL

Strasbourg, Saint-Étienne, Nantes et Monaco ont gagné chez l'adversaire

Le championnat de France de première *division* a *bien commencé* pour les quatre équipes qui prendront part aux différentes coupes d'Europe. Toutes quatre — Strasbourg, Saint-Etienne, Nantes et Monaco — ont gagné, jeudi 26 juillet, ce premier match à l'extérieur sur le terrain de l'adversaire, respectivement Bordeaux, Bastia, Laval et Sochaux. Lille, Metz, Marseille, Valenciennes et Nîmes l'ont aussi emporté, de sorte que neuf clubs prennent déjà chacun 2 points au classement du championnat.

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — La courte intersaison a été celle des mouvements de joueurs. Pas moins de cent soixante-deux transferts, nombre record, ont eu lieu pour les vingt clubs de première division, modifiant profondément la physionomie, et surtout le caractère, de certaines équipes. A ce petit jeu des transferts, Bordeaux et Paris-Saint-Germain se sont montrés les plus audacieux : huit arrivées à Paris, sept départs ; neuf arrivées à Bordeaux, sept départs. En somme, deux équipes renouvelées plus qu'à moitié si l'on tient *compte de l'effectif complet* d'un club de football professionnel.

Les Bordelais avaient, en conséquence, deux bonnes raisons d'aller au stade, jeudi 26 juillet, et d'affronter chaleur et embouteillages. D'abord, l'adversaire était Strasbourg, champion de France en titre, et un champion *fait toujours recette ; ensuite*, la nouvelle équipe girondine, renforcée de Gemmrich, Lacombe, Lacuesta, Sahnoun et de l'Argentin Cabrera, suscitait beaucoup de curiosité.

Curiosité fort légitime, au demeurant : c'est une chose de recruter tous azimuts, d'assembler un effectif *comme* un puzzle, et c'en est une autre de rendre un ensemble cohérent, de bien le faire jouer ensemble quelles que soient les qualités individuelles de chacun. Tout semble indiquer que les automatismes ne viendront que progressivement, que malgré la bonne réplique donnée à Strasbourg (3 buts à 1), le fond de jeu est pour l'instant ce qui manque le plus à Bordeaux.

Strasbourg, fidèle à sa poli*tique des petits pas*, à sa *manière* de construire méthodiquement et avec prudence son équipe, ne s'est pas trop mis en vedette dans son recrutement. Quatre joueurs sont partis, quatre sont venus. Tout juste Gilbert Gress, l'entraîneur des champions alsaciens, a-t-il accepté de faire quand même une exception, une entorse même, à sa politique hostile au vedettariat, en appelant Carlos Bianchi, depuis longtemps le meilleur buteur du championnat de France. Après tout, Strasbourg doit disputer cette saison la plus *huppée des coupes d'Europe*, celle des clubs champions, et sans doute Gress n'a-t-il pas voulu *commettre* la *même erreur que* Saint-Etienne il n'y a pas si longtemps, en refusant de se renforcer *par simple* entêtement ou pour ne pas déroger aux principes.

La première arme d'un club, c'est naturellement son *efficacité*. Du moins devrait-il en être ainsi, et c'est à coup sûr une bonne initiative que de pouvoir compter sur un chasseur de buts tel Carlos Bianchi, toujours à l'affût devant la cage adverse, aussi habile qu'opportuniste. Carlos Bianchi n'a d'ailleurs pas manqué son entrée dans l'équipe alsacienne, en marquant l'un des trois buts, et il l'a réussie par sa constance à créer le danger dans le camp bordelais. On le sait capable d'exploiter toutes les situations, de les retourner à son avantage. Et son sens du placement d'un ballon récupéré pour le pousser dans les filets d'une pichenette a de quoi perturber n'importe quelle défense.

Bon an, mal an, le club qui dispose des services de Bianchi est assuré de le voir marquer de vingt-cinq à trente buts, et Strasbourg, dont la principale force était jusqu'à présent sa défense — *la* meilleure de *France*, la saison passée, avec seulement vingt-huit buts concédés — a *certainement eu raison* de donner du punch à son attaque. On a d'ailleurs remarqué que c'est *Bianchi — alors que les deux* équipes étaient à égalité, un à un, et que Bordeaux dominait — qui a fait basculer le *match en* marquant le deuxième but strasbourgeois, un but bien dans sa manière de grand chat adroit, un rien ficelle, à la limite de la régularité, fort contesté par les Bordelais, mais inscrit au tableau d'affichage, en fin de compte, ce qui est bien l'essentiel.

FRANÇOIS JANIN.

(première journée)

Strasbourg b. *Bordeaux	3-1
Nantes b. *Laval	2-0
Saint-Etienne b. *Bastia	1-0
Monaco b. **Sochaux*	2-1
*Marseille b. Brest	3-0
*Metz b. Lens	2-1
*Lyon et Paris-St-Germain	1-1
Nîmes b. *Nice	2-1
*Lille b. Nancy	2-0
*Valenciennes b. Angers	2-1

Classement : 1. *Marseille*, 2 pts ; 2. Strasbourg, 2 ; 3. Nantes, Lille, 2 ; 5. Monaco, Metz, Nîmes, Valenciennes, 2 ; 9. Saint-Etienne, 2 ; 10. Lyon, Paris-St-Germain, 1 ; 12. Bastia, 0 ; 13. Angers, Lens, Nice, Sochaux, 0 ; 17. Laval, Nancy, 0 ; 19. Bordeaux, 0 ; 20. Brest.

TENNIS

Coupe de Galéa

LA FRANCE RENCONTRE LA TCHÉCOSLOVAQUIE EN FINALE

C'est en gagnant les dix premiers jeux puis son match par *6-0, 6-3, jeudi 26 juillet*, sur les courts du Sporting Club de Vichy, face à l'Italien Marco Alciati, complètement *dépassé par* le rythme, que Yannick Noah a qualifié l'équipe de France pour la *finale de la Coupe de Galéa* 1979. Le prochain adversaire sera d'un tout autre niveau puisque, *comme en 1978, les Français* trouveront sur leur route l'équipe tchécoslovaque, avec Miroslav Lacek et surtout *Ivan Lendl, qui* devait être opposé, dès vendredi 27 juillet, à Pascal Portes. Ce *dernier demeure la grande incon*nue de la finale.

Résultats des demi-finales

France b. Italie	3-2
Tchécoslovaquie b. R.F.A.	4-1

PRESSE

PROCHAIN COUPLAGE DES « PETITES ANNONCES » DE « L'AURORE » ET DE « FRANCE-SOIR »

Les « petites annonces » de *l'Aurore* devraient être couplées avec celles de *France-Soir* à partir du 3 septembre prochain, confirme-t-on à la direction de *l'Aurore*, dont le président-directeur général est M. Pierre Janrot, également P.-D.G. de la S.A. Franpresse, holding éditrice de *l'Aurore* et de *Paris-Turf* depuis le 5 juillet 1978.

Ce nouveau couplage s'inscrit dans un plan de regroupement de certaines rubriques entre *l'Aurore*, d'une part, *France-Soir* et le *Figaro*, d'autre part. Ce plan a été défini le 14 septembre dernier dans le cadre d'accords de coopération technique et commerciale passés entre les propriétaires de *l'Aurore* et de *Paris-Turf* et M. Hersant.

Ecarté après la rupture de ces accords le 23 novembre 1978, ce couplage des petites annonces semble à nouveau acquis.

Par ailleurs, sont désormais communs à *l'Aurore* et au *Figaro* : le carnet du jour (depuis janvier dernier), *les offres et demandes* d'emplois (depuis février), enfin le carnet des bonnes affaires, le *marché automobile et les cours* de la Bourse.

Comme nous l'indiquions dans nos éditions du 10 *juillet 1979*, la prochaine étape pourrait être le couplage des programmes de théâtre, de cinéma, de télévision, de radio, puis celui des pages féminines et touristiques.

Autre élément décisif du plan de regroupement et d'intégration au groupe Hersant : *le Figaro*, puis *l'Aurore, Paris-Turf* et enfin *France-Soir* devraient être bientôt imprimés dans la nouvelle imprimerie de La Plaine-Saint-Denis appartenant au groupe Hersant.

● *L'International Herald Tribune*, quotidien européen de langue anglaise édité à Paris, publie vendredi 27 juillet son trente millième exemplaire.

CARNET

Naissances

— Véronique HARTMANN et Bruno DONZET ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Gaïa,

le 19 juillet 1979.

— M. Louis VAUDEVILLE et Mme, née Dominique Dupoux, ainsi que Maud, ont la joie d'annoncer la naissance de

Edgar,

le 6 juillet 1979.
22, résidence Beausoleil,
160, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.

— *M. Jean-Edgard VERMONT*, Mme, née Martinez-Rafael, et Stéphanie ont la joie de faire part de la naissance de

Edward,

à Neuilly, le 21 juillet 1979.

— M. Charles VERMONT et Mme, née Lipfeld, ont la joie d'annoncer la naissance de leur septième petit-enfant,

Edward Sacha,

frère de Stéphanie, le 21 juillet 1979, chez Edgar et Mary.
1 bis, place de l'Alma,
75116 Paris.

Décès

— Nous apprenons le décès, survenu à l'âge de soixante et un ans, le jeudi 26 juillet à Lyon du colonel

Robert CASTIN.

[Robert Castin *était lieutenant d'aviation* lors de la défaite de 1940. Il rejoint l'Afrique du Nord, puis l'Angleterre avant de rallier, via Téhéran, l'Union soviétique pour, de février 1944 à février 1945, appartenir, comme pilote de chasse, à l'escadrille Normandie-Niemen, qui a *réuni des aviateurs de la France libre* et des aviateurs soviétiques pour des missions de bombardement et d'assaut sur le front de l'Est. Au cours des opérations, Robert Castin a été abattu en combat aérien au-dessus de la Prusse-Orientale et blessé, le 18 janvier 1945.

Avec *le grade de colonel*, Robert Castin avait pris sa retraite de l'armée de l'air à Lyon pour se consacrer à la gestion d'une entreprise familiale de roulements à billes.]

— M. et Mme Michel Pringuet et *leurs enfants*,
M. et Mme Heinz Fuchs et leurs filles,
M. et Mme Louis Maury,
Mlle Marie-Thérèse Pringuet,
M. et Mme François Pringuet et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Xavier PRINGUET,
née Marie Dunoyer,

survenu le 12 juillet 1979, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Mouy (Oise), dans l'intimité *familiale*.
12, place Denfert-Rochereau,
75014 Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. Paul RULLIER,
secrétaire fédéral du R.P.R.
en Guyane,

survenu à Cayenne, le 25 juillet.

[Né en 1910, M. Rullier avait été commandant militaire de la Guyane. Etabli dans ce département d'outre-mer, il avait été, de 1959 à 1965, adjoint au maire de Cayenne et de 1964 à 1970 conseiller géné*ral. Militant* gaulliste de longue date, il était secrétaire fédéral du R.P.R. et animait de nombreuses associations culturelles, sportives ou charitables. Il était commandeur de *la Légion d'honneur*.]

— M. et Mme Maurice Suire ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Simone SUIRE,
greffier divisionnaire
au ministère de la justice,

survenu subitement le 19 juillet 1979.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 30 juillet, à 14 heures, en l'église Sainte-Jeanne de Chantal, place de la Porte-de-Saint-Clod, où l'on se réunira.
39 bis, *rue du Général-Leclerc*,
92270 Bois-Colombes.

Remerciements

— M. Robert Cluzel et toute sa famille remercient bien sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine, lors du décès de

Mme Robert CLUZEL,
née Jeannine Brigand.

41, avenue Bosquet,
75007 Paris.

Services religieux

— L'Action catholique générale féminine invite tous les parents et amis de

Marie du ROSTU

au service religieux qui sera célébré à sa mémoire le samedi 8 septembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres.

Visites et conférences

SAMEDI 28 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 8 h., place de la Concorde, Mme Zujovic : « Saint-Quentin ».

10 h. 30, métro Louvre, M. Ch. Guasco : « Les salles égyptiennes du Louvre » (Lutèce Visites).

11 h., Grand-Palais : « L'art en France sous le Second Empire » (Visages de Paris).

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Colin : « Hôtel de Sully ».

15 h., 9, place des Vosges, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Chaulnes ».

15 h., métro Pont-Marie : « L'île Saint-Louis » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., Musée des monuments français : « Les croisés vus par eux-mêmes » (Histoire et Archéologie).

15 h., métro Vaneau : « De la rue de Babylone à la rue de Varenne » (Paris inconnu).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles inconnues du Vieux Marais » (M. Teurnier).

15 h. 15, 46, rue du Bac : « De l'hôtel de Jacques-Samuel Bernard à la demeure de Chateaubriand » (Mme Barbier).

15 h. 15, métro Saint-Paul : « Le Marais » (Tourisme culturel).

15 h. 30, entrée, hall gauche, Mme Florin : « Le château de Maisons-Laffitte ».

16 h., 3, rue Royale : « Chez Maxim's » (M. de La Roche) (Entrées limitées).

21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Colin : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

DIMANCHE 29 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Florin : « Le château de *Maisons-Laffitte* ».

21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Zujovic : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h., 11, avenue du Président-Wilson : « Le paysage de Corot à Bonnard » (L'art pour tous).

10 h. 30, métro Monge : « Mouffetard et ses secrets » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais Bourbon » (Histoire et Archéologie).

15 h., 23, quai Conti : « L'Académie française sous la Coupole » (M. de La Roche).

15 h., portail central, M. Ch. Guasco : « Notre-Dame de Paris » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Monge : « Mouffetard inconnu » (Paris inconnu).

16 h., 3, rue Maiher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (M. Teurnier).

15 h. 15, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Tourisme culturel).

14 h. 30, place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée » (Visages de Paris).

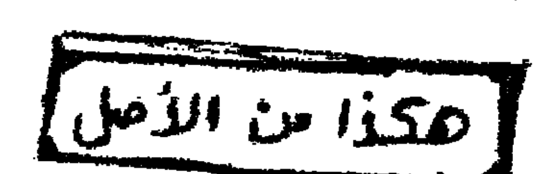
Le Monde

POURSUITE DU CONFLIT DANS LA MANUTENTION PORTUAIRE A FOS

Les « départs

Après la signature de la convention

M. SAINJON (C.G.T.) ESTIME QUE LES AUTRES SYNDICATS SE SONT PLIÉS A LA VOLONTÉ DU PATRONAT



Le Monde

économie

Vingt handicapés physiques du centre Rhône-Adapt observent une grève de la faim à Lyon

De notre correspondant

Lyon. — Vingt stagiaires du centre de réinsertion professionnelle Rhône-Adapt observent depuis le 20 juillet, à Lyon, une grève de la faim pour protester, d'une part, contre l'exclusion de deux d'entre eux, et, d'autre part, contre les conditions de travail et de vie au centre, ainsi que contre l'absence de débouchés. La direction de cet établissement, qui a décidé, en accord avec la commission technique d'orientation, d'expulser deux stagiaires pour *« comportement scandaleux »*, a avancé la date des vacances d'une semaine et a fermé le centre le 23 juillet *« pour mettre fin à une agitation insensée »*.

Chargé de réinsérer dans la vie professionnelle des handicapés physiques et psychomoteurs victimes d'accidents du travail, comme la trentaine d'établissements gérés en France par Adapt, le centre lyonnais accueille des personnes *« d'un niveau trop faible pour suivre une formation professionnelle normale et pour préparer un diplôme »*, assure son directeur, M. Robert Scalliet, qui ajoute : *« Il s'agit en général de manœuvres du bâtiment que l'on reconvertit dans la soudure, le câblage d'appareils électriques ou le secteur des machines-outils. »* Les stagiaires dénoncent justement le fait qu'il n'est pas délivré de diplôme et qu'il n'existe pour eux que *« 30 % de chances de se reclasser »* après neuf mois environ d'une formation jugé *« inefficace »*.

Le fonctionnement intérieur du centre est également mis en cause par les grévistes de la faim. L'article 5 du règlement, par exemple, interdit toute discussion politique ou religieuse. *« En ces matières*, affirme M. Scalliet, *une stricte neutralité doit être observée. Il ne peut être non plus question, ici, de syndicalisme. Les stagiaires sont des élèves, pas des salariés. »*

Une délégation du P.C.F. et de la C.G.T., accompagnée de représentants de l'AMI (Association des malades et infirmes) et de stagiaires de Rhône-Adapt a été reçue le 23 juillet à la préfecture du Rhône. — Y. L.

POURSUITE DU CONFLIT DANS LA MANUTENTION PORTUAIRE A FOS

Tandis que le travail reprend normalement dans les ports (*le Monde* du 26 juillet), après l'accord signé entre la Fédération C.G.T. des dockers et l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM), les négociations entre les employeurs de main-d'œuvre des bassins Ouest du port de Marseille (Port-St-Louis-du-Rhône, Fos, Port-de-Bouc) et les représentants des dockers ont été rompues jeudi 26 juillet.

Le conflit porte sur les nouvelles conditions de manutention dans ces bassins, notamment la composition des équipes et la durée d'ouverture journalière du terminal à conteneurs de Fos-sur-Mer.

Jeudi, treize cargos attendaient dans la rade de Marseille.

● *Les premiers essais de l'aciérie à l'oxygène de Neuves-Maisons viennent de commencer.* — Il avait été un moment envisagé d'arrêter la construction de cette aciérie, alors qu'elle était pratiquement achevée. Cette unité, dont la capacité de production est de 1 250 000 tonnes par an, devrait permettre d'offrir quatre cents à huit cents postes de travail, en priorité aux sidérurgistes de Longwy, où une aciérie a été fermée. Pour l'heure, seuls deux cents travailleurs du pays haut ont accepté de « s'expatrier ». — (*Correspondance.*)

SOCIAL

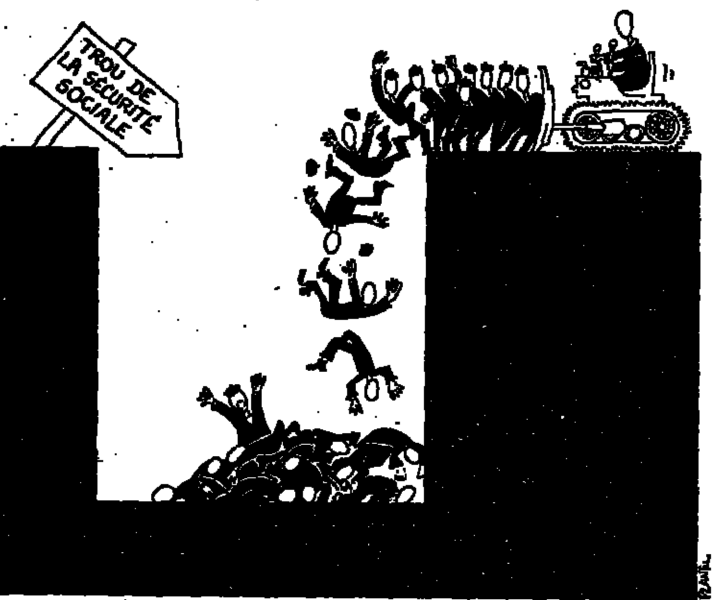
LE REDRESSEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les hôpitaux publics souhaitent une meilleure évaluation des dépenses engagées

Les mesures de redressement de la Sécurité sociale annoncées par le gouvernement, mercredi 25 juillet, continuent de susciter un certain nombre de réactions.

A la Fédération hospitalière de France (hôpitaux publics), on rappelle que, de par la loi, l'hôpital public doit accepter tous les malades qui se présentent. *« Si la demande de soins croît, comment l'hôpital pourra-t-il y répondre, puisque ses budgets sont bloqués ? »* Pour 1979, estime-t-on à la F.H.F., la seule possibilité consistera à restreindre les dépenses d'entretien des bâtiments et d'achats de matériel. Pour 1980, une réflexion s'imposera sur l'utilisation elle-même de l'hôpital : ne pourra-t-on pas, en particulier, recourir davantage aux soins extra-hospitaliers ?

La Fédération hospitalière souhaite que des comités d'évaluation, réunissant gestionnaires et médecins, soient constitués dans chaque hôpital, afin d'examiner le bien-fondé des décisions prises concernant chaque malade. Le gouvernement, conclut-on à la F.H.F., décide d'aligner les dépenses hospitalières sur la croissance économique. *« Est-on sûr que cette attitude corresponde vraiment aux souhaits des Français ? Quoi qu'il en soit, il faudra avant tout rester vigilants sur tout risque de dégradation du service public. »*



(Dessin de PLANTU.)

La Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (F.I.E.H.P.) demande, pour sa part, que, *« dans le cadre des mesures de redressement financier de la Sécurité sociale, le système actuel soit sauvegardé à tout prix pour éviter de tomber dans un système de service national de santé »*. Le ministre de la santé, qui a reçu jeudi une délégation de la F.I.E.H.P. a assuré cette dernière *« de son souhait d'une très large concertation permanente »*.

Enfin, l'Union nationale des associations familiales rappelle que *« si quelques-unes des mesures annoncées par le gouvernement rejoignent certaines de ses préoccupations, elles n'épargnent pas les bas revenus et que l'augmentation de 1 % de la cotisation assurance-maladie annulera et au-delà l'amélioration du pouvoir d'achat résultant de la dernière revalorisation des allocations familiales »*.

La Fédération des syndicats pharmaceutiques (pharmaciens d'officines) indique *« qu'en raison de la fragilité de leur équilibre économique les pharmacies ne sont pas en état de supporter une contribution de 1,50 % sur le revenu de 1979, même à titre exceptionnel »*.

LES ASSURANCES REMBOURSERONT AU RÉGIME GÉNÉRAL LE COUT DES ACCIDENTS DONT LA RESPONSABILITÉ N'EST PAS ÉTABLIE.

Les compagnies d'assurances rembourseront à la Sécurité sociale le coût des accidents de la route pour lesquels aucune responsabilité ne peut être établie, notamment lorsqu'un véhicule percute un obstacle inerte (arbre, mur, etc.).

A l'heure actuelle, lorsque la responsabilité d'un accident peut être établie, la Sécurité sociale se fait rembourser par l'assureur du responsable l'intégralité des frais supportés (médecin, hospitalisation, invalidité, etc.). Dans le cas contraire, elle prend à sa charge les frais occasionnés par les dommages physiques causés au conducteur et aux occupants du véhicule accidenté, et cela au titre du régime général. Comme elle ne peut se retourner contre elle-même, elle a obtenu le versement à son profit d'une taxe de 6 % sur les contrats d'assurance automobile dont le produit avoisine 1,1 milliard de francs en 1979.

Le gouvernement envisage de supprimer cette taxe. En contrepartie, la Sécurité sociale pourra se retourner contre les compagnies d'assurances, qui n'y sont pas hostiles dans la mesure où l'assurance individuelle du conducteur et de ses passagers, facultative actuellement et obtenue au moyen d'une prime supplémentaire, sera rendue obligatoire par une loi, qui pourrait être déposée à l'automne prochain.

Théoriquement, l'opération devrait être sans conséquences financières pour les assurés, l'enveloppe globale restant la même grâce à la suppression de la taxe de 6 %.

Les « départs volontaires » dans la sidérurgie

Lille. — *A Usinor Denain, juste avant le grand congé annuel qui débute cette semaine, on compte cinq mille neuf cent dix-neuf salariés, soit huit cent dix-neuf de moins qu'au 1er janvier dernier. Les mesures pour favoriser les départs, et aussi un long et pesant climat d'incertitude, ont joué. Mais c'est surtout en septembre que la convention sociale fera sentir très nettement ses répercussions sur les effectifs, qui vont fondre brutalement. Par exemple, un service d'entretien de soixante-dix-huit personnes aujourd'hui, compte vingt-quatre ouvriers touchés par les mesures d'âge et dix-huit qui ont sollicité la prime de départ.*

Car l'attribution de cette prime de 50 000 francs pour les « départs volontaires » a eu aussi un impact certain : près de neuf cents sidérurgistes d'Usinor Denain ont demandé à en bénéficier. Les uns, souvent les plus âgés, ont fait un calcul prudent en cherchant tout de suite un autre emploi, quitte à abandonner le Valencienois ; d'autres, des jeunes surtout, ont été séduits par la somme offerte et se disent, qu'après tout, « on se débrouillera bien »... *Certains d'entre eux, dans quelques mois, viendront grossir la liste des demandeurs d'emploi à secourir.*

« Je ne regrette rien, sinon tous les amis »

De notre correspondant

Des départs, il y en a eu des dizaines sans doute. Curieusement, on s'aperçoit que des sidérurgistes en nombre non négligeable, se casent comme gardiens d'immeuble dans la région parisienne. Certains vont plus loin encore pour effectuer cette même besogne; on cite Annecy ou Moutiers.

Pierre Petit, quarante-huit ans, marié, trois enfants de quatorze, seize et dix-huit ans, n'est pas allé aussi loin. Depuis le 7 juillet, il est à Corbie (Somme) où il assure le gardiennage pour une entreprise textile.

A Usinor, il était électricien à l'aciérie. Travail pénible qui lui donne droit aujourd'hui au départ à cinquante ans. *« Mais cet avantage*, dit-il, *n'était pas acquis il y a quelques mois. En janvier, j'étais à côté de la mise en pré-retraite, alors je me suis dit que rien n'était moins certain qu'une bonne mutation. Quant à la formation professionnelle, pour quoi faire ? Là encore, c'était l'incertitude...*

» J'ai préféré tout de suite chercher un autre emploi en décortiquant les annonces de tous les journaux. J'ai trouvé celui-ci à Corbie dans une unité d'emballage pour l'exportation. Je ne regrette rien sinon tous les amis et les copains du syndicat avec qui on a bien bagarré.

» Seize ans d'Usinor, ça compte tout de même. C'est un changement radical auquel on ne s'est pas encore habitués. Je serais bien resté à Denain, mais il faut aussi songer aux études des enfants et savoir consentir quelques sacrifices. Le salaire n'est pas le même ici mais je suis logé, chauffé, éclairé, c'est une bonne compensation.

Pour se mettre à son compte

— La prime de 50 000 F a donc été déterminante ?

— *Peut-être pas, mais c'est tout de même un avantage intéressant pour redémarrer. J'ai donné mon compte le 27 juin. J'ai touché en plus de la prime mon salaire, bien sûr, mais aussi des indemnités se montant à 18 000 F. J'ai dû régler un solde de prêt pour la construction de la maison qui m'appartient à Denain. Je vais la louer maintenant. »*

Pierre Petit n'a pas encore eu le temps de s'habituer à Corbie : *« Mais à Denain*, dit-il, *depuis l'annonce des licenciements, rien ne va. Longtemps nous avons été tranquilles et, tout compte fait, assez heureux au boulot, mais en moins d'un an, tout a basculé. »*

Alain Fonder, trente et un ans, lui aussi marié, ne quittera pas Denain : *« On ne saurait pas faire bouger ma femme d'ici ! »* Et pourtant, il a eu récemment une bonne proposition pour un garage de Quimper.

Sa profession : mécanicien. Il était dans un garage il y a encore cinq ans *« mais les salaires étaient alors plus intéressants dans la sidérurgie et les horaires aussi. Dans un garage, on ne sait jamais quand on a fini. »*

C'est ainsi qu'il est venu à Usinor en 1974. Il est aujourd'hui mécanicien P 1 et répare des locotracteurs. Lui aussi s'est posé des questions : *« Quel avenir ? Quelle mutation peut-on me proposer ? Partir ? Non, je vous l'ai déjà dit. La formation ? Mais j'ai déjà un métier. »*

Les événements se précipitant, il a songé à mettre en pratique une idée qui lui trottait dans la tête : il va se mettre en association avec un camarade qui exploite déjà un petit garage près de Denain. Tous deux, ils vont essayer de développer cette affaire. *« Et je vais reprendre mon vrai métier*, dit-il. *J'ai demandé la prime le 29 juin, la veille de la date de clôture. J'avais prévu de partir en septembre, mais j'arrêterai le 15 août. La prime ? Elle me permet cette mise de fonds indispensable. »*

Pour lui aussi c'est un nouveau départ. Et un grand risque.

GEORGES SUEUR.

Après la signature de la convention

M. SAINJON (C.G.T.) ESTIME QUE LES AUTRES SYNDICATS SE SONT PLIÉS A LA VOLONTÉ DU PATRONAT

(*De notre correspondant.*)

Lille. — C'est devant un public très réduit — quelque deux cents sidérurgistes — que le secrétaire général de la fédération C.G.T. de la métallurgie, M. André Sainjon, a pris la parole jeudi 26 juillet à Denain (Nord). Justifiant l'attitude de son organisation, qui a refusé de signer les clauses de la convention sociale concernant les mutations, il a vivement critiqué les autres centrales syndicales. M. Sainjon estime que la C.G.T., contrairement à ce qui se dit, ne s'est pas isolée en prenant cette attitude : *« Ce sont les autres organisations syndicales*, a-t-il affirmé, *qui se coupent du monde du travail en se pliant à la volonté du patronat et du gouvernement. »*

Pour la C.F.D.T., dont les dirigeants régionaux ont donné une conférence de presse, il était important que la question des mutations soit inscrite dans la convention : *« Les mutations auraient quand même eu lieu*, disent-ils. *Elles ont d'ailleurs déjà lieu et elles seraient restées réglées par les conventions collectives dans des conditions très inférieures à ce qui a été obtenu dans la convention sociale. On aurait, dans ce cas, laissé tout pouvoir au patronat. »* La C.F.D.T. estime très positif que des commissions permettent aux organisations syndicales de contrôler la façon dont s'opéreront les mutations.

● *M. Lionel Stoléru*, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation, a reçu, mardi 24 juillet, à leur demande, les élus communistes d'Île-de-France, qui ont réaffirmé leur opposition à la politique du gouvernement en matière d'immigration. Ils estiment que les textes soumis actuellement au Parlement *« permettraient au pouvoir d'organiser des expulsions massives au gré des besoins patronaux »*. Ils ont également souligné la nécessité d'élargir l'accueil et l'insertion des immigrés à d'autres communes que les leurs, *« notamment celles dirigées par les élus de la majorité gouvernementale »*.

IMPRIMERIE

AU GROUPE NÉOGRAVURE

Mise en règlement judiciaire de la S.D.F. et de six filiales

Le tribunal de commerce de Paris a prononcé, jeudi 26 juillet, la mise en règlement judiciaire de la Société de développement financier (S.D.F.), holding du groupe Néogravure, et de six de ses filiales (1), après que Me Jacques Pesson, administrateur provisoire du groupe, eut déposé la mise en cessation de paiement de ces sociétés (*le Monde* des 21 et 25 juillet).

Cette décision du tribunal s'accompagne, selon son communiqué, *« de l'examen* (qui se poursuit activement) *de la situation de chacune de ces sociétés et de la recherche des solutions industrielles les mieux adaptées à la restructuration de ces entreprises »*.

Mes Mathieu Ferrari et Antoine Chevrier ont été désignés en qualité de syndics. Le tribunal doit se prononcer rapidement sur les modalités de poursuite de l'exploitation, précise encore le communiqué.

Si la procédure adoptée évite — pour le moment du moins —, la liquidation des biens de ces sociétés, leur sort dépendra des résultats du plan de redressement financier mis en œuvre pour aboutir à un concordat entre les créanciers et leurs débiteurs : Mme Lamarche a été nommée juge-commissaire en la matière. Parmi les possibilités envisagées, la mise en location-gérance auprès de Hachette, actionnaire pour plus de 60 % de la S.D.F., des activités du groupe en région parisienne.

Le comité de coordination du Livre C.G.T. devrait se réunir lundi 30 juillet afin de décider des actions à mener à la suite de ces décisions du tribunal.

La société S.A.R.L. Nea, autre filiale de la S.D.F., reste quant à elle sous administration provisoire.

Imprimerie et Edition Braun, ex-filiale de la S.D.F., dont le siège est à Mulhouse, s'est séparée de manière *« totale, définitive et irréversible »* du groupe Néogravure mercredi 25 juillet, a annoncé dans un communiqué M. Claude Heitz, président-directeur général de la société. Les 63 % des actions jusqu'alors détenues par la S.D.F. ont donc bien été rachetées par des personnalités régionales, dont celles qui représentent le groupe textile Schaeffer et la caisse de retraite Carpeca, ainsi que nous l'annoncions dans nos éditions des 21 et 25 juillet.

L'Imprimerie et Edition Braun a réalisé un chiffre d'affaires en 1978 de 45 millions de francs. Sa situation florissante a permis de parvenir à une solution qui semble moins aisée à trouver pour les filiales de la S.D.F., mises en règlement judiciaire. De nouveaux licenciements sont alors à craindre au sein du groupe Néogravure.

(1) Ce sont les sociétés Hélio-Corbeil, Périodic-Brochage, Encres de Choisy, Photogravure Convention, Hélio-Nea et le G.I.E. Noégravure.

AFFAIRES

La C.G.E. est prête à se retirer de C.I.I. - Honeywell - Bull

La Compagnie générale d'électricité a finalement cédé : elle est prête à passer la main dans C.I.I.-Honeywell Bull au groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (« le Monde » des 22 mai et 26 juin 1979). Tel est le sens qu'il faut donner au communiqué, lapidaire et sybillin, diffusé jeudi 26 juillet par la Compagnie.

Après s'être félicité des *« performances »* de C.I.I.-H.B., le conseil d'administration de la C.G.E. indique qu'*« il a également pris connaissance des nouvelles dispositions envisagées par les pouvoirs publics pour le développement de C.I.I.-H.B. ainsi que des conditions dans lesquelles il est proposé à la C.G.E. d'assumer vis-à-vis de l'Etat la responsabilité de ce développement. Après un examen attentif de ces dispositions, le conseil d'administration a estimé devoir les décliner »*.

La C.G.E. fait ainsi allusion aux discussions qui ont eu lieu il y a plusieurs mois, sur les nouvelles orientations à donner à C.I.I.-Honeywell Bull. Les pouvoirs publics avaient effectivement demandé au groupe de M. Ambroise Roux s'il était prêt à faire un effort, à accroître sa participation dans C.I.I.-H.B., à investir dans cette dernière. Le désaccord latent entre les dirigeants de C.I.I.-Honeywell Bull et les pouvoirs publics d'une part, et la C.G.E. d'autre part, sur les orientations de la compagnie, est alors clairement apparu. La C.G.E. s'en tenait à la lettre des accords ayant présidé en 1975 à la fusion, qui prévoyaient que C.I.I.-Honeywell Bull devait se consacrer en priorité à ce qu'on appelle *la grande informatique*.

Or, C.I.I.-H.B. souhaite faire porter l'essentiel de son effort au cours des prochaines années sur la bureautique, la mini-informatique, les services informatiques. Secteurs dans lesquels la C.G.E. a également de grandes ambitions. Devant les réticences de cette dernière, les pouvoirs publics et les dirigeants de C.I.I.-H.B. ont alors *« contacté »* Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Ce dernier groupe est, on le sait, prêt à jouer un rôle prépondérant au sein de C.I.I.-Honeywell Bull. A prendre en quelque sorte la place de la C.G.E.

Après avoir déclaré officiellement en mai qu'il n'était pas vendeur de sa participation dans C.I.I.-Honeywell Bull, le groupe de M. Roux, par son communiqué, laisse entendre qu'*« ayan renoncé à assumer la responsabilité »* du développement de C.I.I.-H.B., il est prêt à céder tout ou partie de ses intérêts au groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson. Reste maintenant à en négocier les conditions précises. — J.-M. Q.

LE GROUPE DASSAULT PREND UNE PARTICIPATION DANS L'INSTITUT MÉRIEUX

La Société centrale d'études Marcel Dassault (S.C.E.M.D.), holding du groupe Avions Marcel Dassault-Bréguet Aviation, vient d'acquérir en Bourse 10 % du capital de l'Institut Mérieux (nos dernières éditions) pour une somme évaluée à une cinquantaine de millions de francs.

Ainsi donc le suspense qui régnait en Bourse depuis plusieurs semaines sur l'identité du mystérieux acquéreur d'actions Mérieux, dont le cours a monté de près de 63 % depuis le début du mois de juillet, est éclairci. Mais dans quel but M. Marcel Dassault a-t-il pris cette participation dans le capital d'une *firme pharmaceutique*, mondialement réputée, notamment pour ses vaccins, qui est contrôlée à 51 % par le groupe Rhône-Poulenc, et dont la famille Mérieux détient encore 20 % des titres ? La S.C.E.M.D. précise, dans un communiqué, que cette opération a été réalisée *« dans un souci de diversification »*.

L'explication est plausible dans la mesure où de nombreux experts estiment que, d'ici trois ans, les commandes de matériels militaires à la France seront appelées à plafonner, voire même à diminuer, avec la concurrence grandissante des Etats-Unis. Disposant d'abondantes liquidités provenant des avances sur commandes, le groupe Marcel Dassault peut donc avoir été effectivement tenté de prendre pied dans un secteur industriel encore appelé à d'importants développements, et ce d'autant que la Société électronique Marcel Dassault, dirigée par M. Serge Dassault, fils de M. Marcel Dassault, réalise une bonne partie de son chiffre d'affaires dans l'informatique médicale.

Mais il n'est pas impossible non plus que M. Marcel Dassault ait été guidé dans son choix par les pouvoirs publics. En vertu d'une option prise en 1976, l'Etat a, en effet, acquis, à la fin de 1978, une participation de 21 % environ dans le capital du groupe (*le Monde* du 1er janvier). — A. D.

ÉTRANGER

L'Amérique en panne...

II. — L'atomiste et le profane

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

A la recherche d'énergies *nouvelles, les Américains* s'intéressent au charbon « propre » et au gasohol, un mélange d'essence et d'alcool tiré de la production agricole. *Mais personne* ne croit sérieusement qu'on puisse se passer de l'atome (« le Monde » du 27 juillet).

Idaho-Falls. — Le vent de la *plaine basaltique balaie* les buissons d'épineux qui constituent la seule végétation du lieu. L'hiver *est glacial, l'été frais et venteux* dans ce désert dominé par des montagnes encore enneigées au *mois de juin. C'est là, sur près* de 300 000 hectares du vaste plateau de la rivière du Serpent, à une demi-heure de route d'Idaho-Falls, que le département de l'énergie a installé quelques-uns de ses laboratoires les plus perfectionnés. Des installations qui travaillent sur les énergies nucléaires et géothermiques, mais aussi sur les questions d'environnement et de sécurité. Aux non-spécialistes que nous sommes, on parlera beaucoup de la sécurité du « nucléaire ». Pas toujours dans des termes très convaincants.

A l'INEL (Laboratoire d'ingénierie national d'Idaho), l'ingénieur qui nous reçoit insiste sur le fait qu'il s'agit, ici, de recherches *purement civiles et largement diffusées*. L'INEL travaille, notamment, en collaboration *étroite avec l'Allemagne, le Japon*, les Pays-Bas et les pays nordiques.

Parmi les phénomènes que l'INEL étudie de près figurent les accidents de refroidissement des *réacteurs, du type de celui qui* est survenu au Three-Mile-Island. Le laboratoire a un budget total de 200 millions de dollars, dont 70 % sont consacrés aux recherches sur la sécurité des réacteurs et des centrales nucléaires.

« Un désastre de relations publiques »

Les questions fusent immédiatement sur l'affaire de Three-Mile-Island. Mais pour notre Cicérone, l'histoire de la centrale de Harrisburg a été avant tout *« un désastre de relations publiques »*. Il assure que si les spécialistes avaient eu l'occasion de *« parler à l'homme de la rue »*, il y aurait eu beaucoup moins de malentendus. Il vitupère la presse, Ralph Nader, le défenseur des consommateurs, et conclut, abrupte : *« Après tout, il n'y a eu ni mort, ni blessé, n'est-ce pas ? »* Nous remarquons timidement que l'une des raisons de l'inquiétude du public a été précisément l'incapacité des responsables à se mettre d'accord et à trouver des réponses claires aux questions que se posait l'opinion. Mais notre guide reste fermé à cet argument.

Un peu plus loin, nous visitons le LOFT (Loss of fluid test), un réacteur expérimental de 50 mégawatts destiné à *simuler* divers accidents capables de survenir dans une installation nucléaire. *Datant de 1963*, les premiers plans du LOFT ont été sans cesse remaniés et les premières expériences ont eu lieu en mars 1976. Un grand tableau électronique, couplé avec un écran de télévision, recrée ce qui se passe quand surviennent divers types de pannes, par exemple lorsque des vannes de sécurité ne se ferment pas. Malgré la multiplicité de ces exercices, les responsables du LOFT admettent que l'accident de Three-Mile-Island les a pris de court. A qui la faute ? On reparle avec hésitation du rôle des opérateurs chargés de surveiller les cadrans de la salle de contrôle. *« Ils avaient toutes les indications sur ce qui se passait*, nous dit-on, *mais ils n'ont peut-être pas su les interpréter au moment opportun.* » Nous interrogeons quelques-uns des opérateurs du LOFT : ce sont de simples techniciens payés en moyenne 1 200 dollars par mois. Explication de l'un des ingénieurs : *« Il est difficile de recruter des gars très qualifiés simplement pour surveiller un tableau de bord... »*

Le LOFT, qui a coûté 300 *millions de dollars, ne serait-il* qu'une superbe machine d'exposition aux capacités pratiques limitées ?

Non loin des imposantes installations du LOFT, se dresse un *vaste hangar vide. Au début des* années 50, il avait été bâti pour abriter le premier avion à propulsion *nucléaire*. L'appareil devait être construit à Houston, au Texas, et monté dans le désert *d'Idaho. Mais le président* Kennedy suspendit le projet et le hangar est resté inutilisé. Un peu *plus loin, on aperçoit, mangés par* la rouille, les deux moteurs de l'avion qui devaient lui permettre *de venir de Houston par ses propres moyens*. Le LOFT fera-t-il partie, un jour prochain, de ces ruines *grandioses et vaines* ?

Dans un autre désert, qui s'étend au sud-est de l'Etat de Washington, le site de Hanford est devenu l'une des capitales des déchets radioactifs. C'est là, qu'en 1943, avait pris corps le « projet Manhattan », la fabrication de la première bombe nucléaire américaine. La petite ville de Richland n'était alors qu'une bourgade agricole de quatre cents habitants. En quelques mois, sa population devait atteindre cinquante mille personnes dont bien peu savaient qu'elles travaillaient à la mise au point d'armes qui allaient *« aider à mettre fin à la seconde guerre mondiale »*, comme dit sobrement la brochure du département de l'énergie.

Comment s'en débarrasser ?

Après la guerre, la vocation « atomique » de la région s'affirma — une petite localité proche s'appelle d'ailleur Atomic-City — et en 1964, Hanford comptait neuf réacteurs producteurs de plutonium. Depuis, les « vieux » réacteurs ont été graduellement arrêtés et démantelés. Hanford se consacre aujourd'hui à la recherche sur les générateurs, les déchets et les *effets des radiations* sur l'environnement.

A 40 kilomètres de là, Richland est *devenue une jolie ville de* quarante mille habitants, aux bords de la rivière Columbia dont *les rives sont aménagées en promenades* et en baignades. Mais la ville a gardé un parfum de *Far-West avec sa « main street »* informe, ses « mobile homes » (caravanes), qui abritent les familles des techniciens de l'atome et ses « faubourgs » aux contours vagues qui débouchent directement sur le désert.

A Hanford, on étudie plus précisément deux techniques pour se débarrasser des déchets radioactifs : leur dépôt dans d'énormes réservoirs et leurs ensevelissements dans de profondes couches géologiques. Pour l'instant, seul le premier procédé est opérationnel. Sept gigantesques réservoirs contenant chacun 1 million de gallons de déchets liquides sont déjà installés ; une trentaine d'autres sont en construction. Selon notre guide, cet impressionnant stockage ne devrait pas poser de problèmes de sécurité avant l'an 2000.

Au total, les installations de Hanford emploient douze mille personnes, et ont reçu, en 1978, 198 millions de dollars pour les activités concernant la défense, et 399 millions de dollars pour les autres.

Les ingénieurs de Hanford parlent sans aménité du maire de Spokane, la principale ville de l'Etat, qui les harcèle sur les risques que cette accumulation de déchets fait courir à la population et à l'environnement. Les déchets étant acheminés par le rail, le maire redoute en particulier un accident, comme il en est arrivé à plusieurs reprises ces derniers temps avec des transports de produits chimiques toxiques. *« C'est vrai, notre réseau ferré est en mauvais état »*, concède l'un de nos interlocuteurs.

Un peu partout, dans les installations de Hanford, des affiches vantent le peu de place que tiennent les déchets du « nucléaire » : exposé dans un couloir, un tube d'acier de 2 mètres de haut sur 30 centimètres de diamètre suffirait à abriter, nous assure-t-on, *« toute l'électricité d'un an pour une ville de dix-huit mille cinq cents habitants »*.

Mais, comme dans l'Idaho, nous trouvons les ingénieurs et les techniciens qui nous guident à travers les installations étrangement fermés aux préoccupations du grand public. *« Le risque d'accident est si réduit*, nous dit l'un d'eux, *qu'il s'apparente à celui que court un piéton d'être heurté, un jour, par un bus dans la rue. Pourquoi, diable, le public attend-il une garantie totale dans ce domaine alors qu'elle n'existe pas ailleurs ? »*

Pour eux, il ne fait aucun doute que l'alternative au pétrole *ne peut être que nucléaire*, et ils soupçonnent visiblement de « conspiration » non seulement le *« lobby écologiques »* mais aussi les milieux d'affaires, les compagnies pétrolières et même le gouvernement fédéral, qui fait voter des lois contraignantes.

M. David Jenkins, un ingénieur noir, assistant du gouverneur de l'Etat de Washington, la bouillante Mme Dixy Lee Ray, ancienne présidente de la commission de l'énergie atomique, met les points sur les « i » : *« Pour que nous conservions notre puissance nationale et assumions nos obligations à l'égard des autres pays, de nouvelles sources d'énergie doivent remplacer le pétrole dans des proportions qui permettront à notre production de biens de consommation, de services et d'équipements de faire face à la demande. »* Seul, aux yeux de M. Jenkins, le nucléaire peut jouer ce rôle. Même l'Etat de Washington, *dont l'énergie provient à 23 %* de l'hydroélectricité, s'équipe en nucléaire pour ne plus dépendre des *caprices climatiques*. Sept centrales capables de fournir 8 606 mégawatts sont en projet.

« Et Three-Mile-Island ?

— Cet incident va permettre de construire des centrales plus sûres, dit M. Jenkins : *nous avons déjà modifié les plans des nôtres en conséquence. »*

Quelques spécialistes admettent cependant que le malaise de l'opinion devant les informations contradictoires dont on l'abreuve sur les risques du nucléaire ne doit pas être ignoré.

Un professeur de l'université de Detroit, Mme Margaret Maxey, reconnaît *« l'urgence d'un programme d'éducation du public en matière d'énergie, surtout nucléaire »*. Mais, rappelant le « bon vieux temps », qui était en fait *« une période abominable du point de vue sanitaire et social »*, elle ajoute non sans raison :

« Certaines personnes aiment se croire aujourd'hui victimes de la technologie ; elles sont devenues paranoïaques à propos des dangers que les « spécialistes » feraient courir à leur environnement. Elles croient peut-être souffrir d'un « manque de confiance en la science ». En fait, elles souffrent surtout d'amnésie historique et culturelle. »

Prochain article :

« ECOLO-CITY »

L'inflation reste forte aux États-Unis

L'augmentation du coût de la vie continue d'être *élevée aux* Etats-Unis. En juin la hausse des prix à la consommation, corrigée des variations *saisonnières*, a atteint 1 %. Elle avait été de 1,1 % en mai comme en avril. Cette nouvelle poussée inflationniste porte à 13,2 % le rythme de relèvement du coût de la vie pour les six premiers mois de l'année. Un tel rythme, sur un semestre, n'avait pas été dépassé depuis les 14 % de la période septembre 1950-février 1951, c'est-à-dire il y a près de trente ans.

Les prix *alimentaires ont pourtant* connu leur plus faible progression (0,2 %) depuis plus d'un an, alors que celle-ci avait été de 0,7 % en mai et de 0,9 % en avril. *« C'est là un facteur favorable dans le combat mené contre l'inflation »*, a souligné M. Kahn, président du conseil pour la stabilité des prix et des salaires. En revanche les prix des carburants ont augmenté de 5,6 % contre 5 % en mai, *tandis que le coût* du logement progressait de 1,3 % contre 1,3 % en mai.

Une autre statistique du département du travail, publiée elle aussi le 26 juillet, montre que sur *le plan des revenus* réels disponibles le pouvoir d'achat des Américains a accusé en juin une *diminution* de 0,8 %. Ajustés pour tenir compte de l'inflation, ces revenus disponibles sont même *inférieurs de 3,5 %* à leur niveau de juin 1978.

Voilà qui va rendre particulièrement difficile les négociations salariales dans les mois qui viennent. Le syndicat des ouvriers de l'industrie automobile (UAW), *à l'approche* du renouvellement de la convention collective de ce secteur, a ainsi présenté une liste particulièrement longue de revendications comportant notamment l'amélioration de divers avantages sociaux annexes, le relèvement substantiel des salaires et l'aménagement de la clause d'indexation des salaires.

Le président de l'U.A.W., M. Fraser, a précisé que, pendant *les trois ans d'application* de la convention collective, qui arrivera à expiration en septembre, le pouvoir d'achat de ses adhérents n'avait augmenté que de 1,8 %, contre les 3 % prévus.

Cependant, si les constructeurs acceptaient de satisfaire les revendications de l'U.A.W., les risques *inflationnistes s'accentueraient*, les négociations du secteur automobile étant souvent prises comme *base de référence* dans les autres branches. D'autre part, si des mouvements de grève devaient *accompagner les revendications* de l'U.A.W., cela pourrait accroître la récession qui *s'amorce aux Etats-Unis*.

Ces mauvaises nouvelles n'ont cependant pas affecté le dollar, qui, au contraire, a vu son redressement se poursuivre. Après la nomination de M. Volcker à la tête du Federal Reserve Board, les déclarations, le 26 juillet, de M. Anthony Solomon, l'habituellement réservé sous-secrétaire au Trésor, ont dû rassurer les cambistes. *« Les Etats-Unis*, a-t-il dit, *ne permettront pas qu'une nouvelle crise du dollar éclate. Si les circonstances l'exigent, ils n'hésiteront pas à agir vigoureusement. »* M. Solomon a encore souligné que les facteurs fondamentaux jouaient en faveur du dollar, et il a rapeplé les prévisions de la Trésorerie sur la balance américaine des comptes courants : le déficit ne devrait être, cette année, que de 4 milliards de dollars contre 14 milliards en 1978, et un excédent est même espéré pour 1980.

Cependant, si l'on parle de récession, les sociétés américaines se sont rarement aussi bien portées. Une étude réalisée sur quatre cent trente-sept entreprises montre que les bénéfices de celles-ci ont augmenté, après impôt, en moyenne de 19,6 % au second trimestre, les plus favorisées étant évidemment les compagnies pétrolières. L'une d'entre elles, Amerada Hess, a même vu ses profits croître, ces trois derniers mois, de 235 %. — *(AGEFI, Reuter.)*

● *Le président Carter a signé l'accord du Tokyo-Round.* — M. Carter a signé le 26 juillet *l'accord du Tokyo round.* — conclu en avril à Genève, à l'issue du Tokyo round. Il a déclaré qu'il s'agissait peut-être *« de la plus importante législation commerciale de l'histoire des Etats-Unis »*. Il a affirmé que l'augmentation des exportations américaines qui en découlera signifie *« davantage d'emplois pour les travailleurs américains, de marchés pour les hommes d'affaires, des revenus plus sûrs pour les agriculteurs, un dollar plus ferme et des coûts moins élevés pour les consommateurs américains »*. Les Etats-Unis ont donné ainsi leur approbation définitive à l'accord auquel participent quatre-*vingt-dix-neuf pays* et qui vise à réduire les barrières douanières et non douanières au commerce. — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

Dix mille éleveurs de moutons ont manifesté à Limoges

De notre correspondant

Limoges. — Venus surtout de la région du Centre-Ouest, mais aussi en délégations de la plupart des autres départements *français, dix mille éleveurs de moutons ont manifesté, jeudi* 26 juillet, à Limoges. Ils entendaient marquer leur opposition au projet de la Commission des Communautés européennes tendant à assurer la libre circulation des ovins à l'intérieur de la C.E.E., ce qui, par l'Angleterre interposée, permettrait aux moutons néo-zélandais et australiens, dont les coûts de production sont bien inférieurs, d'envahir le marché.

La plupart des parlementaires de la région étaient présents, notamment M. Chandernagor (P.S.), député de la Creuse, président du conseil régional, M. Bechter (R.P.R.), député de la Corrèze, M. Rigoût (P.C.), député de la Haute-Vienne, M. Lepercq (R.P.R.), député de la Vienne.

Sur l'esplanade du Champ de juillet, M. Monge, président de la Fédération nationale ovine, a déclaré : *« Le 20 juillet, on a frôlé la catastrophe. »* Il faisait ainsi allusion à l'attitude de la délégation française à Luxembourg, qui a failli ce jour-là s'engager sur les propositions de la Commission européenne. M. Monge, évoquant d'autre part les aides que ladite Commission prévoit pour les éleveurs français afin de compenser la différence entre les prix de revient et les prix de marché, a encore dit : *« Nous ne voulons pas être des assistés. Ce n'est pas avec des aides qu'on motivera les jeunes agriculteurs. »* Il a également rappelé ce que M. Giscard d'Estaing disait le 24 octobre 1978 à Ambert : *« Les producteurs d'ovins qui s'interrogent sur leur avenir doivent savoir que leurs intérêts ne seront sacrifiés ni dans les négociations communautaires ni dans les décisions gouvernementales. »*

M. de Montvallier, secrétaire général de l'Union régionale des organisations *ovines* du Centre-Ouest (qui représentent soixante-dix mille personnes vivant du *mouton*, et étaient à l'origine de cette manifestation), a lui aussi critiqué le système des primes. *« On ne cherche ainsi qu'à nous endormir*, a-t-il dit, *pour donner aux Britanniques le temps de conquérir les marchés. »*

Dans une motion remise à la préfecture, les éleveurs de moutons déclarent qu'ils sont prêts, *« s'il le faut, à se mettre hors la loi communautaire. »* — M. S.

En Grande-Bretagne

Réduction des attributions et des pouvoirs de la société nationale des pétroles

De notre correspondant

Londres. — *Le gouvernement conservateur britannique a annoncé, jeudi 26 juillet, une réduction des attributions et des pouvoirs de la British National Oil Corporation (B.N.O.C.), la société nationale des pétroles fondée en 1976 par les travaillistes, afin de stimuler la prospection et l'exploitation du pétrole de la mer du Nord par les compagnies privées.*

La B.N.O.C., a *indiqué* aux Communes le ministre de l'énergie, M. David Howell, perdra sa *position* préférentielle pour l'attribution des licences d'exploitation et n'aura plus accès aux fonds d'Etat accordés avantageusement par le National Oil Account pour son financement. Elle cessera de contrôler l'activité des compagnies privées, ce qui lui conférait un avantage sur ces dernières car elle seule disposait d'informations confidentielles. Enfin, elle sera privée de son rôle de conseiller privilégié de l'Etat. Cette tâche sera désormais confiée directement au ministère de l'énergie.

En revanche, la B.N.O.C. continuera de commercialiser les 51 % revenant à l'Etat sur la production de tous les gisements de la mer du Nord. A terme, il n'est pas exclu que cette tâche revienne à une compagnie d'Etat dont ce serait l'unique mission. L'autre frange des activités de l'actuelle B.N.O.C., la prospection et l'exploitation, reviendrait à une entreprise mixte de type British Petroleum à participation publique majoritaire.

Par ces mesures, l'équipe conservatrice au pouvoir entend encourager l'activité des compagnies privées, qui s'était ralentie sous le dernier gouvernement travailliste, et les inciter à exploiter des gisements dont la rentabilité s'impose avec moins d'évidence. Le gouvernement va ainsi au devant des souhaits de l'Association des exploitants *off-shore* du Royaume-Uni, dont le dernier rapport affirme que de soixante à quatre-vingt-quinze forages nouveaux doivent être réalisés chaque année, au cours de la prochaine décennie, pour que la Grande-Bretagne puisse s'auto-approvisionner totalement jusque vers 1995. Dès l'année prochaine, la consommation nationale, actuellement couverte aux trois quarts, doit être entièrement assurée par les gisements de la mer du Nord.

Comme pour British Airways et le constructeur British Aerospace, le gouvernement de Mme Thatcher a donc choisi la voie de la désocialisation pour la compagnie nationale des pétroles. Les postes britanniques pourraient être le prochain géant du secteur public visé par cette stratégie. Jeudi, aux Communes, Mme Thatcher a laissé entendre que leur monopole pourrait bientôt prendre fin, au moins pour les télécommunications. Les Communes avaient voté mardi contre l'abandon du monopole, mais 397 députés seulement sur 365 avaient pris part au scrutin déclenché par une motion d'un député conservateur. Le gouvernement n'avait pas requis de discipline de vote, et il se réserve de déposer un projet précis, actuellement à l'étude au ministère de l'industrie.

(Intérim.)

En Roumanie

MESURES D'AUSTÉRITÉ POUR ÉCONOMISER LE PÉTROLE

Bucarest *(U.P.I.)*. — Le gouvernement roumain a pris des mesures pour économiser le pétrole : à partir du 26 juillet, la moitié des véhicules officiels, des taxis et des petits camions seront supprimés, les particuliers ne pourront plus circuler qu'un dimanche sur deux et le prix de l'essence au détail est augmenté de 21 % ; ainsi, l'essence ordinaire passe de 6 à 6,8 lei le litre et le super de 6,20 à 7,50 lei le litre (un lei vaut 0,36 F). Cette augmentation fait suite à celle de 40 % appliquée à la mi-juin. Lors de cette première augmentation, M. Ceausescu, le chef de l'Etat, avait précisé que la Roumanie devrait désormais importer autant de pétrole qu'elle en produit, c'est-à-dire 14 millions de tonnes par an. Elle ne se fournit d'ailleurs pas en U.R.S.S., mais auprès des pays de l'OPEP. Les aléas des fournitures de pétrole iranien (la moitié des importations) et les augmentations du prix du pétrole semblent avoir rendu nécessaires ces dernières mesures.

Elles ont été décrétées quelques jours seulement après la publication d'un projet du gouvernement concernant l'énergie et visant à rendre la Roumanie indépendante de toute importation d'énergie *à la fin du siècle*. Ce texte sera examiné par le congrès du parti communiste en novembre : il met l'accent sur les économies d'essence et de fuel et sur le développement d'autres formes d'énergie.

Dorénavant, une voiture, roumaine ou étrangère, quittant la *Roumanie, ne pourra avoir que* dix litres d'essence dans son réservoir. De plus, les étrangers ne pourront plus acheter de l'essence, à partir du 1er août, qu'avec des bons libellés en devises fortes ou *des bons rédigés en monnaies non* convertibles dans le cas d'accords existant entre la Roumanie et de tels pays.

En Allemagne fédérale

FORTE BAISSE DE L'EXCÉDENT DE LA BALANCE COMMERCIALE

L'excédent de la balance commerciale ouest-allemande a été de 1,7 milliard de deutschemarks au mois de juin. C'est le plus faible excédent commercial depuis août 1976. Ce chiffre porte l'excédent du premier semestre (14,9 milliards de DM) à son plus bas niveau depuis la période équivalente de 1973.

Pendant les six premiers mois de cette année, les importations ont augmenté en effet plus vite que les exportations. Les premières ont atteint 138,2 milliards de DM, soit une progression par rapport au premier semestre 1978 de 15 % en marks courants, et de 9 % en valeur réelle. De leur côté, les exportations se sont élevées à 153,1 milliards de DM, soit une augmentation nominale de 10 % et réelle de 7 %.

Du fait de cette évolution de la balance commerciale, l'excédent de la balance des paiements courants de la R.F.A. au premier semestre a été ramené à 0,9 milliard de DM, contre 8,1 milliards à la fin de la même période de l'année dernière, indiquent les derniers chiffres publiés le 26 juillet par l'Office fédéral de statistiques de Wiesbaden. — *(A.F.P.)*

● *Le déficit de la balance commerciale du Brésil* a atteint 700 millions de dollars pour le premier semestre de 1979 contre 456 millions pour la période correspondante de 1978. Cette aggravation est en grande partie imputable à l'alourdissement de la facture pétrolière ainsi qu'à l'accroissement des importations de machines, d'équipements, de produits chimiques et de métaux. — *(A.F.P.)*

● *Aide de la C.E.E. à quatorze pays en développement.* — La *Commission économique européenne* a annoncé le 26 juillet qu'elle avait accordé une aide d'un montant total de 36,7 millions de dollars pour des projets de développement, la plupart *en Afrique. Le Bénin*, la Côte-d'Ivoire et le Niger obtiennent ainsi 6,8 millions de dollars chacun. — *(Reuter.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép −		Rep. + ou Dép −		Rep. + ou Dép −	
$ E.-U.	4,2450	4,2475	— 60	— 35	— 65	— 30	— 35	— 0
$ can.	3,6340	3,6380	— 60	— 15	— 80	— 35	— 90	— 15
Yen (100)	1,9660	1,9695	+ 65	+ 95	+ 125	+ 190	+ 420	+ 510
DM	2,3270	2,3300	+ 70	+ 110	+ 145	+ 180	+ 430	+ 500
Florin	2,1150	2,1180	+ 15	+ 40	+ 40	+ 70	+ 95	+ 150
F.B. (100)	14,5620	14,5790	— 315	— 120	— 460	— 255	— 570	— 140
F.S. (100)	2,5740	2,5785	+ 180	+ 220	+ 370	+ 420	+1000	+1170
L. (1 000)	5,1845	5,1925	— 350	— 270	— 620	— 510	—1460	—1250
£	9,8680	9,8820	— 370	— 265	— 630	— 510	—1290	—1080

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 13/16	6 3/16	6	6 3/8	6 3/16	6 9/16	6 11/16	7 3/16
$ E.-U.	10 5/8	11	11 11/16	12 3/16	11 3/16	11 9/16	10 15/16	11 5/16
Florin	8	8 3/4	8 5/8	9 1/16	8 7/8	9 5/16	9 11/16	10 1/8
F.B. (100)	15	19	11 7/8	12 3/8	11 7/8	12 3/8	11 3/8	11 7/8
F.S.	1/2	7/8	1	1 3/8	1 1/8	1 1/2	2 1/8	2 1/2
L. (1 000)	14	16	17 1/4	18 1/2	17	18	16 1/4	17 1/4
£	13 3/4	14 1/4	14 1/2	15	14 1/8	14 7/8	13 1/2	14 1/4
Fr. franç.	11 1/2	12	11 7/8	12 1/4	12 1/8	12 5/8	12 3/8	12 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

En Grande-Bretagne
...duction des attributions et des pouvoirs de la société nationale des pétroles

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
26 JUILLET

L'or au-dessus de 44 000 F le kilo

Comme à Londres, où la défiance dans le dollar grandit malgré la reprise de la devise américaine, l'or a pulvérisé tous ses records sur le marché de Paris en atteignant jeudi le prix inégalé de 44 400 F le kilo. Cette montée de fièvre, qui fait ressortir à 326,47 dollars l'once (contre 322,71 dollars) la valeur du métal jaune sur notre place, a touché le napoléon. Mais ce dernier, malgré une progression de 4 F à 384,80 F, est resté en deça de 1 F de son cours le plus élevé récemment enregistré.

Encore une fois, cette envolée de l'or a laissé le marché des actions parfaitement indifférent et les valeurs françaises ont poursuivi leur petit bonhomme de chemin, comme si de rien n'était, sous la direction, cette fois, de Saupiquet (+ 7,8 %), de Pompey (+ 7 %) et de Radiotechnique (+ 6,5 %). En clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle hausse de 0,5 % environ.

Le renchérissement du loyer de l'argent, avec, pour la première fois depuis trois ans, le taux du marché monétaire à 10 %, n'a pas non plus constitué un élément dissuasif. Bien au contraire, la Bourse semble avoir retrouvé sa vocation première, oubliée depuis de nombreuses années, et qui consiste à servir de rempart contre l'inflation en utilisant le vieux système de la fuite en avant. Du moins était-ce l'avis formulé par de nombreux professionnels qui, après la hausse relativement modérée des prix en juin, redoutent pour les mois suivants une accélération de la spirale.

Un mystère vient d'être éclairci : le mystérieux acheteur, qui a acheté en Bourse 10 % du capital de l'Institut Mérieux, n'est autre que le groupe Dassault. Il reste maintenant une autre énigme à résoudre : dans quel but M. Marcel Dassault a-t-il pris cette participation ? Affaire à suivre.

LONDRES

Peu d'affaires en cette veille de week-end sur le marché londonien. Les cours s'effritent, notamment aux industrielles dont l'indice baisse de 1,4 point à 480,1. Irrégularité des pétroles. Repli des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 305 40 contre 305 20

VALEURS	CLOTURE 26 7	COURS 27 7
Beecham	535	535
British Petroleum (1)	12 16	12 7/64
Courtaulds	84	85
*De Beers	7 27	7 31
Imperial Chemical	321 ...	325
Rio Tinto Zinc Corp.	262	255 ...
Shell	338	338 ...
Vickers	183	184
War Loan 3 1/2 %	34 1/2	34 3/8
*West Driefontein	46 ...	46 1/8
*Western Holdings	35 1/4	35 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SCHLUMBERGER. — Le bénéfice net pour le deuxième trimestre atteint 161 millions de dollars (+ 22 %), ce qui constitue un nouveau record.

Pour les six premiers mois, les résultats du groupe marquent de fortes progressions, soit 26 % pour les bénéfices et 20 % pour le chiffre d'affaires.

BIC BEN CORPORATION. — Bénéfice net après impôts du premier semestre : 9,02 millions de dollars contre 8,29 millions.

EXXON. — Dividende trimestriel : 1 dollar par action contre 90 cents.

FELIX POTIN. — Les prévisions pour l'exercice 1979-1980 font état d'un chiffre d'affaires (sociétés apparentées incluses) accru de 15 % à 3,6 milliards de francs.

J. BOREL INTERNATIONAL. — La société renonce à introduire ses actions sur le marché de Londres, les résultats escomptés d'une telle opération ne justifiant pas les frais que cette dernière entraînerait.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	25 juil.	26 juil.
Valeurs françaises	107,4	108,2
Valeurs étrangères	123,8	125

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	95,4	95,9

NEW-YORK

Reprise en clôture

Une reprise en clôture a permis jeudi au marché new-yorkais, en repli durant la première partie de la séance, de regagner tout le terrain perdu et de se retrouver en finale légèrement au-dessus de son niveau précédent.

L'indice des industrielles, qui avait d'abord cédé 5,54 points, s'est établi à 839,75 (+ 0,25 points), tandis que sur 1 847 valeurs traitées, 800 étaient en hausse et 595 en baisse.

L'activité s'est un peu ralentie avec 32,27 millions de titres échangés contre 34,89 millions la veille.

Autour du Big Board, les opérateurs s'interrogeaient sur les problèmes liés à l'inflation et attendaient les dernières nouvelles sur l'évolution de la masse monétaire. Après la séance, ils ont appris que cette dernière s'était sensiblement contractée.

Les actions des compagnies pétrolières dont les bénéfices sont en forte hausse, ont été activement recherchées.

VALEURS	COURS 25 7	COURS 26 7
Alcoa	52 1/4	52 1/8
A.T.T.	57 3/8	57 3/4
Boeing	41 3/4	42 1/8
Chase Manhattan Bank	40 1/2	40 1/4
Du Pont de Nemours	40 3/4	41 ...
Eastman Kodak	58 3/4	53 3/8
Exxon	54 3/8	54 1/4
Ford	43 3/8	42 3/4
General Electric	50 7/8	51 1/2
General Foods	31 3/4	31 1/4
General Motors	57 1/2	57 1/2
Goodyear	15 5/8	15 7/8
I.B.M.	69 3/8	68 5/8
I.T.T.	28 1/8	27 3/4
Kennecott	23 7/8	23 7/8
Mobil Oil	39 5/8	39 3/8
Pfizer	31 5/8	31 1/8
Schlumberger	79 3/4	78 1/2
Texaco	28 1/2	28 1/4
U.A.L. Inc.	25 1/2	26 ...
Union Carbide	48 5/8	48 7/8
U.S. Steel	22 3/4	22 7/8
Westinghouse	20 1/4	20 1/4
Xerox	62 ...	63 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 7	27/7
1 dollar (en yens)	214 35	215 45

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 3/8 %

BOURSE DE PARIS - 26 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

VALEURS	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26 7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 228	4 234	4 100	4 310
Allemagne (100 DM)	233 010	232 920	226	240
Belgique (100 F)	14 598	14 562	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	211 950	211 780	205	216
Danemark (100 krd)	81 120	81 155	78	83
Norvège (100 k)	84 350	84 670	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 804	9 876	9 600	10
Italie (1 000 lires)	5 181	5 187	5	5 400
Suisse (100 fr.)	257 780	257 880	252	265
Suède (100 krs)	100 920	101 320	97	102 500
Autriche (100 sch.)	31 724	31 695	30 850	32 450
Espagne (100 pes.)	6 376	6 404	6 150	6 550
Portugal (100 esc.)	8 725	8 735	8 100	9 500
Canada ($ can. 1)	3 625	3 630	3 500	3 730
Japon (100 yens)	1 968	1 969	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26 7
Or fin (kilo en barre)	43500	44350
Or fin (en lingot)	43850	44400
Pièce française (20 fr.)	380 80	384 80
Pièce française (10 fr.)	255 ..	279
Pièce suisse (20 fr.)	346 50	349 50
Union latine (20 fr.)	324 90	325 90
Souverain	446 ..	476 ..
Pièce de 20 dollars	1808 .	1798
Pièce de 10 dollars	999 80	999 80
Pièce de 5 dollars	612 50	625 ..
Pièce de 50 pesos	1738 ..	1728 .
Pièce de 10 florins	340 ..	338 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 27 juillet 1979 a été tiré à 533 397 exemplaires.

A B C D E F G

LE PRIX DU LITRE DE « SUPER » A PLUS DE 3 F AU MOIS D'AOUT

Les prix de l'électricité vont augmenter de près de 6,5 % en moyenne dans la première quinzaine d'août. Cette hausse, dont le principe était acquis depuis un mois, fait encore l'objet de négociations entre la direction d'Electricité de France et les pouvoirs publics. Elle prendra vraisemblablement la forme d'un relèvement en pourcentage auquel s'ajoutera — pour tenir compte du renchérissement du fuel industriel des centrales thermiques — une hausse uniforme de près de 1 centime par kilowatt-heure. E.D.F. avait demandé initialement au gouvernement une hausse de 7 % plus 1 ou 2 centimes par kilowatt-heure, ce qui aurait entraîné une augmentation de l'ordre de 13 % en moyenne. Les tarifs d'E.D.F. avaient déjà été relevé de 7,5 % en moyenne le 7 mai.

Le même comité des prix — dans la deuxième semaine d'août ? — entérinera une nouvelle augmentation des prix des produits pétroliers (essence, super, fuel domestique et gazole), en raison des hausses du prix du brut décidé par l'OPEP à Genève le 28 juin. Le renchérissement supplémentaire du pétrole brut est de l'ordre de 20 %, mais le relèvement des prix des produits devrait être atténué par la bonne tenue du franc par rapport au dollar ces dernières semaines. Alors que l'augmentation du 23 juin était calculée sur un dollar à 4,41 F, celle du mois d'août prendra en compte un cours moyen du dollar de l'ordre de 4,26 F. L'application mécanique de ces éléments devrait cependant situer la nouvelle hausse des carburants autour de 10 centimes. Le prix du super (actuellement à 2,95 F à Paris) dépasserait donc 3 F le litre.

Une éolienne de 3,8 mégawatts serait bientôt construite au Canada

La construction du plus puissant aérogénérateur du monde devrait commencer en 1980 dans la province canadienne du Québec. Ce « moulin à vent », conçu selon le principe mis au point en 1925 par le Français Georges Darrieus (qui vient de mourir), aura un rotor à axe vertical dont la forme rappelle celle d'un batteur à œufs. La hauteur de l'engin devrait être de 110 mètres et sa puissance maximum de 3,8 mégawatts. Le projet est patronné par le Conseil national de la recherche du Canada pour le compte de la société d'électricité Hydro-Québec. La société aéronautique Canadair devrait réaliser l'engin, dont le prix est estimé à 13 millions de dollars canadiens (64,8 millions de francs).

Plusieurs grands aérogénérateurs de puissances diverses (de 0,2 à 2 mégawatts) ont été construits, notamment en France, aux Etats-Unis, au Danemark, au Canada. La plupart d'entre eux étaient d'une conception plus classique : deux ou trois pales tournant autour d'un axe horizontal fixé en haut d'un pylone. Presque tous ceux-ci ont eu des ruptures de pales. De même, l'aérogénérateur à axe vertical, d'une puissance de 0,24 mégawatts, installé en mai 1977 sur les îles de la Madeleine (au sud de l'estuaire du Saint-Laurent au Canada) a été complètement détruit... par le vent, en juillet 1978.

Sans se décourager, les Américains viennent de construire en Caroline du Nord (Etats-Unis) une éolienne à axe horizontal dont les deux pales ont chacune 30 m de long et dont la puissance est de l'ordre du mégawatt pour des vents de 40 km à l'heure. Un « moulin à vent » à axe horizontal de 0,1 mégawatt (pour des vents de 50 km à l'heure) est en cours d'installation par E.D.F. sur l'île d'Ouessant : il est muni de deux pales de 9 m de long chacune. — Y. R.

LA RANÇON DE M. LELIÈVRE POURRAIT AVOIR ÉTÉ VERSÉE LE 27 JUILLET

Les policiers de l'office central de répression du banditisme enquêtant sur le rapt de M. Henri Lelièvre — l'homme d'affaires sarthois enlevé le 21 juin à son domicile de Mareschè (Sarthe) — ont, vendredi 27 juillet, laissé échapper la Mercedes 280 du fils de la victime, M. Michel Lelièvre, qu'ils suivaient, dans la région d'Ermenonville. Les gendarmes de la région recherchaient toujours le véhicule en fin de matinée.

Cet incident révèle que, conformément aux souhaits du ministre de l'intérieur, la police continue, malgré les risques qu'elle fait courir à M. Lelièvre, de rechercher ses ravisseurs. La voiture de M. Lelièvre contenait-elle les 6 millions de francs de la rançon exigée par les auteurs de l'enlèvement ? Rien n'est moins sûr, malgré la quasi-certitude acquise par les enquêteurs de l'imminence du paiement de cette rançon.

Il n'est, en effet, pas impossible que la Mercedes 280 ait joué un rôle de diversion à l'intention des policiers, tandis qu'un autre véhicule aurait emporté les 6 millions vers le lieu de rendez-vous ; on rappelle à ce propos qu'après l'échec de la première remise de rançon (le Monde du 14 juillet) M. Michel Lelièvre avait renoncé à s'acquitter lui-même de cette mission, souhaitant qu'elle soit confiée à un membre de la famille.

● *Routes barrées à Longwy.* — Sur l'initiative de la C.G.T., de la C.F.D.T. et du syndicat des routiers, plusieurs barrages, constitués surtout par des poids lourds, ont été établis, vendredi matin 27 juillet à partir de 7 heures à Longwy (Meurthe-et-Moselle), bloquant toutes les issues de la ville ainsi que les frontières belge et luxembourgeoise. Seuls les véhicules d'urgence pouvaient passer.

Les manifestants entendaient protester contre la « liquidation » de l'entreprise Bartoldi (trois cent cinquante salariés), une société de travaux publics qui travaillait en particulier pour la sidérurgie, et qui est victime de la crise dans ce secteur. Une trentaine de personnes venues des sociétés sous-traitantes de Bartoldi s'étaient jointes à cette action, prévue pour toute la journée de vendredi.

Selon les syndicats, la fermeture de l'entreprise, dont les carnets de commande s'épuisent, entraînerait, compte tenu de la sous-traitance, la disparition d'un millier d'emplois.

EN BELGIQUE

La faillite d'une société d'équipement hospitalier provoque d'importants remous dans les milieux politiques et financiers

La faillite de la société belge Eurosystem Hospitalier, qui a déposé son bilan à la fin de la semaine dernière, secoue non seulement les milieux financiers bruxellois, mais aussi les milieux politiques, et risque de compromettre les relations économiques entre la Belgique et l'Arabie Saoudite.

Dans ce dernier pays, Eurosystem Hospitalier, société spécialisée dans l'équipement sanitaire, et gravitant dans l'orbite de la puissante Société générale de Belgique à travers sa filiale Poudreries réunies, avait obtenu, en 1976, un contrat de 35 milliards de francs belges (près de 5 milliards de francs français), pour la construction de deux hôpitaux de cinq cents lits à Djeddah et à Ryad. Un second contrat, portant sur 15 milliards de francs français d'équipements hospitaliers, était à l'étude. Les difficultés ont commencé lorsqu'un sous-traitant mexicain ne peut remplir ses obligations, ce qui conduisit, en septembre dernier, le gouvernement saoudien à interrompre ses paiements.

Privé de 400 millions de FF de trésorerie, Eurosystem Hospitalier a dû déposer son bilan. Mais le versement d'importantes commissions, à hauteur de 1,25 milliard de francs, soit 25 % du montant du contrat, pourcentage assez courant en Arabie Saoudite, mais jugé excessif en l'occurrence, a certainement joué un rôle.

L'affaire s'est compliquée avec l'ouverture d'une instruction judiciaire sur les conditions dans lesquelles cette commission, dont le principe avait été approuvé par le gouvernement, aurait pu bénéficier, particulièrement à des ressortissants belges. Elle devient encore plus délicate dans la mesure où le prince Albert, frère du roi Baudouin, conduisit la mission commerciale qui obtint le contrat en Arabie Saoudite. Le journal flamand *De Standard*, faisant allusion au scandale Lockeed, dans lequel fut compromis le prince Bernhardt des Pays-Bas, a évoqué le risque que courent les familles royales en acceptant de tels rôles. Tous ces derniers jours, les rumeurs les plus alarmistes on couru à Bruxelles, évoquant même l'éventualité d'arrestations, dans un climat de « chasse aux sorcières » qu'évoque le journal *le Soir*.

M. Simonet, ministre belge des affaires étrangères, révélant que le gouvernement saoudien avait demandé à l'Etat belge une garantie de bonne fin des travaux, a précisé que son gouvernement n'aidera pas la société en difficulté. Il a stigmatisé son comportement, de même que celui et la Société générale de Belgique, et de l'ensemble des sociétés, pour « *leur manque de rigueur et de responsabilité* » de nature à nuire à la réputation de la Belgique à l'étranger.

● *Le ministre mexicain de la justice* a officiellement « blanchi », jeudi 26 juillet, la société nationale PEMEX : « *L'enquête montre qu'il n'y a eu ni agissement ni omission, durant le forage du puits pétrolier Ixtoc One, qui puisse avoir été à l'origine directe de l'éruption.* » De son côté, le directeur général de la PEMEX a affirmé qu'Ixtoc One ne provoquera pas de catastrophe écologique : selon lui, sur les 4 500 tonnes qui jaillissent chaque jour du puits (il n'est plus question d'une diminution du débit), 3 250 tonnes brûlent, 750 tonnes s'évaporent et 1 125 tonnes seraient récupérées par pompage. — (A.P., Reuter.)

En Afghanistan

LES ÉTATS-UNIS, LA CHINE ET LE PAKISTAN DEVRONT RÉDUIRE LEUR REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE

Kaboul (A.F.P.). — Le gouvernement afghan a adressé, le 24 juillet, une note aux ambassadeurs de Chine, du Pakistan et des Etats-Unis, leur demandant de réduire l'importance de leur mission diplomatique à Kaboul. Cette mesure a été prise presque immédiatement après la décision de Washington d'évacuer des familles de diplomates américains en raison de l'insécurité régnant dans le pays (*le Monde* du 25 juillet). Les ambassadeurs des neuf pays de la C.E.E., à l'issue d'une réunion commune, ont décidé, pour leur part, de ne pas procéder à l'évacuation de leurs ressortissants.

Les Etats-Unis, la Chine et le Pakistan sont les pays les plus fréquemment accusés par Kaboul et Moscou de soutenir la rébellion musulmane contre le régime marxiste de M. Taraki. Dans sa note, le gouvernement afghan indique qu'un certain nombre de pays étrangers ont renforcé les effectifs de leur mission à Kaboul depuis la révolution d'avril 1978. L'Afghanistan souhaite désormais que l'importance des missions diplomatiques soit « proportionnelle » au montant de l'aide que chaque pays lui accorde. Kaboul rappelle qu'il n'entretient que de petites ambassades dans certains pays, et estime que la règle de la « réciprocité » doit jouer.

D'autre part, les combats autour de la base aérienne de Begram (à 60 kilomètres au nord de Kaboul), la plus importante du pays, et dans la vallée voisine du Panchir, ont diminué d'intensité, note-t-on à Kaboul (*le Monde* du 24 juillet).

En Chine

AGITATION SOCIALE A CHANGHAI

Pékin (A.F.P.). — Une agitation larvée se poursuit à Shanghai, la plus grande ville de Chine, qui fut le théâtre de grandes manifestations de jeunes gens au début de l'année. Elle compterait quelque quatre cent mille jeunes sans emploi, a-t-on appris, jeudi 26 juillet à Pékin, de source étrangère citant des chiffres officiels de la municipalité.

Plusieurs centaines de jeunes chômeurs — entre deux cents et quatre cents selon les témoignages — ont manifesté pendant trois jours consécutifs au début du mois devant le siège du comité révolutionnaire municipal de Shanghai, sur le célèbre Bund, en réclamant un emploi. D'autres manifestations de moindre importance ont eu lieu au même endroit, a-t-on encore indiqué. Les forces de l'ordre ne sont pas intervenues et les manifestants se sont dispersés dans le calme. Aucun incident n'a été rapporté.

La Chine doit faire face à un problème d'emploi aigu et compterait quelque 20 millions de chômeurs, selon un chiffre révélé par le vice-premier ministre Li Xiannian (*le Monde* du 6 juillet).

Une décision du Conseil constitutionnel

LA LOI SUR LES SUPPLÉANTS DES SÉNATEURS EST CONFORME A LA CONSTITUTION

Le Conseil constitutionnel a déclaré conforme à la Constitution, mercredi 25 juillet, la loi organique complétant l'article L.O. 296 du code électoral qui fixe les conditions d'éligibilité et d'inéligibilité des sénateurs. Le Conseil, qui avait été saisi le 29 juin dernier par le premier ministre, fait valoir dans sa décision que la loi organique « *a pour objet de préciser que la personne qui a été appelée à remplacer un sénateur devenu membre du gouvernement, n'est pas réputée faire acte de candidature contre celui-ci lorsqu'elle se présente sur la même liste que lui* ». Ce texte, précise le Conseil constitutionnel « *n'est contraire à aucune disposition de la Constitution* ».

[Avant le vote de cette loi, le suppléant devenu sénateur ne pouvait en aucun cas être candidat, lors de la consultation suivante, dans le même département que le titulaire qu'il avait remplacé au Sénat lorsque celui-ci avait été appelé à siéger au gouvernement.]

● *M. Raymond Barre* est arrivé jeudi 26 juillet à Salzbourg pour une visite privée de trois jours en Autriche. Il a assisté en ouverture du festival de musique à la première de *Aïda*, de Verdi, dirigée par Herbert Von Karajan. — (A.F.P.)

● « *La Lettre de la Nation* », organe du R.P.R., suspend sa parution pendant le mois d'août. Le prochain numéro sera daté du lundi 3 septembre.

